



Université de Montréal

Liberté, Égalité, Fraternité, la place des réfugiés de Saint-Domingue et de la France à La  
Nouvelle-Orléans vue par les correspondances d'Henri de Ste Gême (1767-1842)

par

Mickaël Cadorette

Département d'histoire

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maître  
ès arts en histoire, option recherche

Avril 2016

Copyright, Mickaël Cadorette, 2016

Université de Montréal

Liberté, Égalité, Fraternité, la place des réfugiés de Saint-Domingue et de la France à La  
Nouvelle-Orléans vue par les correspondances d'Henri de Ste Gême (1767-1842)

par

Mickaël Cadorette

Département d'histoire

Faculté des Arts et des Sciences

Ce mémoire a été évalué par un jury composé de :

François Furstenberg

Thomas Wien

Jean-Pierre Le Glaunec

## Résumé

Au cours de sa vie de 1767 à 1842, Henri de Ste Gême un émigré de la Révolution française immigrera à Saint-Domingue où il combattra pour les armées britanniques et républicaines tour à tour. Immigrant à Cuba et à La Nouvelle-Orléans par la suite, il participera à la bataille de La Nouvelle-Orléans où il recevra les éloges du général Jackson. Ste Gême retournera en France en 1818 où il laisse le soin de ses affaires louisianaises à ses amis, dont Jean Boze qui écrira de véritables chroniques sur tout ce qui se passe à La Nouvelle-Orléans. Les correspondances de Boze témoignent de l'évolution de La Nouvelle-Orléans au cours des années 1830 à une période où les francophones passent d'une population majoritaire à minoritaire. Cette américanisation et cette diversification de la population sont décrites par Boze, un réfugié de Saint-Domingue, qui porte une attention particulière à cette catégorie de la population ainsi qu'aux liens qu'ils entretiennent avec les autres francophones. De plus, les correspondances de Boze sont révélatrices de l'importance qu'occupe la France dans la Louisiane américaine au cours de la décennie 1830 spécialement, où La Nouvelle-Orléans représente une enclave du monde atlantique français et où les habitants francophones développent une identité hybride.

Mots-clés : Nouvelle-Orléans, Louisiane, États-Unis, France, Cuba, Saint-Domingue, histoire, réfugiés de Saint-Domingue, émigré, Henri de Ste Gême, Jean Boze, identité, histoire de l'atlantique, atlantique français, XIXe siècle.

## **Abstract**

During his lifetime from 1767 to 1842, Henri de Ste-Gême, an *émigré* of the French Revolution migrated to the French colony of Saint-Domingue where he fought for both the British and the Republican armies. Afterwards he migrated to Cuba and to New Orleans where he fought under the command of General Andrew Jackson during the Battle of New Orleans and was praised for his service. Henri de Ste-Gême returned to France in 1818 and imparted the Louisiana business to his friends. Notably, it was Jean Boze who would later write chronicles about what was going on in New Orleans. This correspondence serves as a witness to the evolution of New Orleans during the 1830s at a moment where the Francophones went from being a majority to a minority. Further, this Americanization and diversification of the population is described by Boze, a Saint-Domingue refugee, who devotes special attention to this part of the population and to their relationship with other francophones during that time period. Furthermore, Boze's correspondence reveals France's importance in American Louisiana particularly in the 1830s, when New Orleans formed an enclave in the French Atlantic world and when the French-speaking population developed a hybrid identity.

Keywords : New Orleans, Louisiana, United States, France, Cuba, Saint-Domingue, history, Saint-Domingue refugee, *émigré*, Henri de Ste Gême, Jean Boze, identity, Atlantic history, French Atlantic, 19th century.

## **Table des matières**

<b>Résumé</b>	<b>I</b>
<b>Abstract</b>	<b>II</b>
<b>Table des matières</b>	<b>III</b>
<b>Remerciements</b>	<b>IV</b>
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Survol historiographique	5
Les sources et leurs limites	13
<b>Chapitre 1 – Le monde atlantique, un monde de possibilités</b>	<b>15</b>
1.1 De la monarchie à la république	15
1.2 La Louisiane une terre d’exil	28
<b>Chapitre 2 – Une ville française en terres américaines</b>	<b>41</b>
2.1 Formation d’un groupe francophone dans une Louisiane cosmopolite	42
2.2 La Nouvelle-Orléans dans une ère cosmopolite et de criminalité	49
2.3 Les pratiques sociales	58
<b>Chapitre 3 – La fin d’une époque</b>	<b>73</b>
3.1 Place des francophones dans la politique louisianaise	74
3.2 Attachement à la France	85
3.3 Mouvements migratoires dans l’Atlantique français	94
<b>Conclusion</b>	<b>113</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>117</b>

## Remerciements

La première personne que je désire remercier est mon directeur de maîtrise, François Furstenberg. Sa grande patience et son soutien m'ont été très utiles, particulièrement après avoir décidé de prendre une pause d'un an dans mon mémoire afin de compléter une formation en enseignement, il m'a signifié qu'il serait toujours là pour m'aider. Même après son départ de l'Université de Montréal, il a gentiment accepté de m'épauler dans ce mémoire et malgré la distance, il m'a toujours promulgué de précieux conseils. Je tiens également à le remercier d'avoir fait l'acquisition, par le biais du groupe de l'Atlantique français des microfilms qui auront servi à mon travail de sources. Pour tout cela, je le remercie profondément. Je tiens également à remercier mes parents, dont le soutien et les encouragements ont été très importants à la réalisation de ce projet. Ils m'ont aidé à me relever et à poursuivre lorsque j'étais dans des moments plus difficiles de la rédaction. Merci de m'avoir inculqué cette ténacité et cette combativité. Je voudrais souligner les personnes qui lors de mon parcours scolaire m'ont inspiré, MM. Gilbert Doré et Darin Kinsey qui m'ont enseigné l'histoire américaine lors de mon baccalauréat et m'ont donné envie de poursuivre dans ce cheminement.

Je voudrais remercier Marise Bachand, professeure à l'UQTR, qui m'a donné de nombreux conseils et m'a aidé à m'orienter en ce début de mémoire, j'ai beaucoup apprécié. Je voudrais également remercier Catherine Desbarats qui par ses conseils m'a aidé à devenir plus rigoureux dans mon travail. Un merci spécial à Jean-Pierre Le Glaunec qui dans le cadre des discussions du groupe de l'Atlantique français, m'a donné des conseils et des encouragements. Il m'a d'ailleurs mis en contact avec l'une de ses étudiantes, Catherine Martin à La Nouvelle-Orléans, qui m'a aidé à me familiariser avec les fonds d'archives de la ville. Je remercie aussi Nathalie Dessens qui a répondu à quelques courriels concernant les correspondances d'Henri de Ste Gême. Finalement, à toutes ces personnes qui ont partagé mon quotidien que ce soit au travail, dans mes amitiés ou dans ma vie, je vous remercie de m'avoir épaulé.

## Introduction

Ce mémoire est le résultat d'une longue réflexion intellectuelle qui a débuté par la recherche d'un sujet combinant deux intérêts, l'histoire américaine et la francophonie. Après quelques lectures, ma curiosité fut piquée par des migrants francophones provenant de Saint-Domingue qui avaient massivement immigré à La Nouvelle-Orléans. À la recherche de sources potentielles sur cette population, je pris la décision d'écrire un courriel à l'historienne Nathalie Dessens, dont je venais de terminer le livre<sup>1</sup> pour obtenir conseils. Très rapidement, elle me répondit de consulter les Ste-Gême family papers se trouvant au Historic New Orleans Collection à La Nouvelle-Orléans. Étant alors inscrit dans un cours à l'Université McGill donné par Catherine Desbarats sur le monde atlantique français, je pris alors l'initiative pour un travail devant recourir à des sources primaires de me rendre en Louisiane pour jeter un coup d'œil aux Ste-Gême family papers par l'occasion. L'amplitude et la richesse de ces sources qui s'étalent de 1799 à 1904 m'ont forcé à faire des choix autant sur les plans chronologiques, spatiaux que thématiques.

Choisissant de m'intéresser à la vie d'un jeune noble français, Jean-François Henri de Miquel, baron de Sainte Gême<sup>2</sup>, j'ai pu voyager grâce à ses correspondances au sein du monde atlantique autant en France que dans son ancienne colonie de Saint-Domingue, en passant par Cuba sans oublier bien sûr à La Nouvelle-Orléans. Ces destinations partagent quelque chose qui va au-delà de leur frontière avec l'océan atlantique, ce sont des refuges<sup>3</sup> où les francophones interagissent entre eux. Ces informations nous sont connues par la correspondance que ces réfugiés écrivent. Dans le cas d'Henri de Ste Gême, son destinataire principal se nomme Jean Boze. Pour bien saisir le sens, les silences ainsi que les liens qui

---

<sup>1</sup> Nathalie Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans: Migration and Influences*, Gainesville, University Press of Florida, 2007.

<sup>2</sup> L'orthographe varie en fonction de l'auteur, on retrouve généralement le titre « baron de Sainte Gême » dans les sources ainsi que sa forme abrogée baron de Ste Gême. Deux sources du XIXe siècle le nomment autrement, dans le *nobiliaire universel de France* d'Allais on retrouve Sainte-Gemme, tandis que l'*Armorial de la noblesse de France* l'inscrit sous le nom baron de Saintegême. L'historiographie le nomme souvent sous le nom de Henri de Ste Gême, et c'est celui-ci qui sera employé dans le cadre de ce mémoire.

<sup>3</sup> Expression empruntée à Gabriel Debien qui a travaillé sur les divers endroits où les réfugiés de Saint-Domingue se sont installés à la suite de leur départ.

unissent un destinataire et un destinataire, il est important d'établir leur portrait. Puisque le premier chapitre détaille abondamment la vie d'Henri de Ste Gême, le cas de Jean Boze sera présenté d'abord<sup>4</sup>. Né le 26 septembre 1753 à La Ciotat en France, Jean Boze est le fils d'un capitaine de bateau qui fera carrière dans la marine marchande entre 1775 et 1784. Il s'établit à Jacmel dans la colonie de Saint-Domingue le 25 mars 1784 où il obtient l'année suivante le poste de capitaine du port de Jacmel par intérim. En 1786, grâce aux actions de Boze, la frégate royale *l'Active* évite le naufrage, ce qui lui vaut d'être nommé commandant en chef du port de Jacmel. Boze quitte son emploi en février 1787 pour devenir notaire royal à Castries à Sainte-Lucie, un poste qu'il occupera jusqu'en octobre 1789 où il retournera à Jacmel pour occuper à nouveau son poste de capitaine de port. Boze change encore de profession puisqu'il est connu durant les premières années de la Révolution française comme un marchand de Jacmel. Son intégration à la société coloniale est totale lorsqu'il épouse en septembre 1794 Adélaïde Theuret, dont la famille possède trois plantations<sup>5</sup>. Par ce mariage, Jean Boze devient propriétaire de deux terres, dont une plantation nommée Marigot à Jacmel qui était la propriété d'Adélaïde<sup>6</sup>.

Probablement pour éviter les foudres de la Révolution haïtienne, Jean Boze prit la mer entre novembre 1793 et septembre 1794 pour finalement s'établir à Curaçao pour se marier avec Adélaïde. C'est en octobre 1794 qu'elle donne naissance à leur fils, Jean-François, et que quatre ans plus tard, en mai 1798, leur fille Sophie vient également au monde à Curaçao. Boze quitte l'île néerlandaise pour se rendre dans l'île danoise de Saint-Thomas où Adélaïde donne naissance à leur second fils en 1799. La famille de Boze revient à Saint-Domingue en 1802, au même moment que le général Leclerc prend en charge un corps expéditionnaire qui doit reprendre le contrôle de la colonie française. Au mois de février 1803, Boze occupe le poste d'officier en commandement du port de Port-Républicain (Port-au-Prince) avant de quitter l'île définitivement à une date inconnue. Par un document provenant d'un descendant de la fille de

---

<sup>4</sup> Très peu d'informations sont disponibles sur Jean Boze, excepté le livre de Nathalie Dessens, *Creole City, A Chronicle of Early American New Orleans*, Gainesville, University Press of Florida, 2015. Toutes les informations qui seront utilisées pour la biographie de Jean Boze se trouvent dans le premier chapitre de son livre entre les pages 7 et 11.

<sup>5</sup> Nathalie Dessens, *Creole City, A Chronicle of Early American New Orleans*, Gainesville, University Press of Florida, 2015. p. 8; Dessens écrit que le père d'Adélaïde, Pierre Theuret, né à Les Cayes en 1734, était non seulement propriétaire d'une plantation, mais également à la tête d'un bataillon de milice à Jacmel.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 8 et 234; Boze souligne que les trois plantations ont été indemnisées pour 41 510, 45 francs, et que la plantation d'Adélaïde obtenue d'un premier mariage a été compensée pour 14 100 francs.

Jean Boze, Nathalie Dessens écrit qu'Adélaïde Theuret aurait été tuée au moment de l'évacuation alors qu'elle tentait d'aller chercher les documents attestant de la propriété de ses terres<sup>7</sup>. Cet évènement tragique sépara la famille pour toujours. Jean Boze s'étant réfugié à Cuba, il envoya sa fille âgée de sept ans en France pour son éducation, pour ne plus jamais la revoir. Boze resta à Cuba avant d'immigrer à nouveau, à l'instar de milliers d'autres réfugiés à La Nouvelle-Orléans en 1809, dans une Louisiane qui venait de passer sous contrôle américain six ans plus tôt<sup>8</sup>. Les deux hommes y vivront près d'une décennie avant de se séparer chacun de leur côté et d'entretenir une relation épistolaire de la fin des années 1820 jusqu'à la fin des années 1830. La Nouvelle-Orléans est le point le plus important de leur correspondance, sur une période que les historiens ont longtemps négligée<sup>9</sup>. Les chroniques de Jean Boze demeuré à La Nouvelle-Orléans à l'intention d'Henri de Ste Gême sont d'une grande richesse, car elles donnent des informations pertinentes autant sur les gens qu'ils ont connus ensemble qui sont pour la plupart des réfugiés de Saint-Domingue, mais également sur l'évolution de la ville. Une évolution marquée par l'arrivée d'Américains, mais également d'Européens de diverses origines, sans oublier une population importante de couleur. Ces chroniques sont teintées par l'expérience personnelle de Boze où il s'agit d'un Français s'identifiant aux réfugiés de Saint-Domingue qui a dû passer par un double exil, de Saint-Domingue à Cuba et de Cuba à La Nouvelle-Orléans par la suite. Ses perceptions sont donc les siennes, avec les avantages et les inconvénients reliés à une chronique d'un témoin contemporain aux évènements décrits, c'est-à-dire que les perceptions ne peuvent être prises comme des faits objectifs, mais elles constituent des observations privilégiées des évènements du passé.

Par ses témoignages, Boze se positionne au sein de la communauté francophone de La Nouvelle-Orléans. Le groupe est en constante évolution au cours de la décennie 1830 alors que de nombreux changements sociaux et politiques viendront ébranler son statut de groupe ethnique majoritaire<sup>10</sup>. Les changements que vivra cette communauté composée de Créoles, de Français et de réfugiés de Saint-Domingue libres ou esclaves ainsi que le rôle joué par la France dans cette ville devenue américaine constituent l'objet de ce mémoire. Par l'analyse de

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 10

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 11 et 236

<sup>9</sup> Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 2

<sup>10</sup> Dessens. *Creole City*, p. 149

cette correspondance, l'objectif est de comprendre en quoi le parcours de ces deux hommes témoigne de la réalité des réfugiés de Saint-Domingue qui ont vécu à La Nouvelle-Orléans. De faire des liens entre le cours des actions se déroulant à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle qui ont affecté de part et autre, les sociétés d'Europe et d'Amérique. En cela, le premier chapitre sera dédié à Henri de Ste Gême, autant à sa formation militaire, durant laquelle ses allégeances politiques ont influencé durablement son avenir qu'à sa carrière de marchand où il s'est retrouvé impliqué dans un commerce transatlantique. Son passage dans la Louisiane de 1809 à 1818 est également l'occasion de mettre un point de départ auquel Boze fera référence lors des chroniques qu'il écrira par la suite. Un point d'intérêt est d'analyser comment ce réfugié de Saint-Domingue, bien qu'il soit français, s'intègre à sa nouvelle société d'accueil, comment il est perçu et quels sont les liens qu'il entretient avec la communauté locale. Bien que son passage à La Nouvelle-Orléans soit de courte durée, Ste Gême laissa sa marque dans la mémoire collective pour deux raisons, d'abord par sa bravoure reconnue lors de la défense de La Nouvelle-Orléans durant la guerre de 1812 ainsi que par son implication aux activités corsaires où il fut un des grands financiers<sup>11</sup>.

Au cours du second chapitre, c'est l'occasion de percevoir l'évolution et l'intégration des réfugiés de Saint-Domingue à la société de La Nouvelle-Orléans entre le moment où Ste Gême quitte la Louisiane et les années 1830 qui sont marquées par des bouleversements sociaux et démographiques importants. La population de La Nouvelle-Orléans explose et se diversifie pour entrer dans une ère cosmopolite où la population francophone n'occupe plus la place dominante. Ces changements sont perçus négativement par Boze qui y associe une vague de criminalité et de changements moraux qu'il partage à son ami Ste Gême. Les chroniques de Boze sont également l'occasion d'observer les pratiques sociales ayant cours à La Nouvelle-Orléans durant cette période, où les célébrations, les duels, les divertissements sont marqués par une touche française. Boze accorde également de l'importance aux relations interethniques et interraciales, en plus de démontrer comment il se forme au cours des années 1830, une identité hybride chez les francophones.

---

<sup>11</sup> Paul F Lachance. « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans: Reception, Integration and Impact », *The Journal of the Louisiana Historical Association*, Vol. 29, no 2 (printemps 1988): 116-117

Lors du dernier chapitre, deux aspects sont mis en valeur, il s'agit de l'importance de la politique, qu'elle soit louisianaise ou française et dans quelle mesure le monde atlantique permet non seulement à l'information de parvenir de part et autre, mais également de comprendre que La Nouvelle-Orléans forme une enclave française en Amérique. Les citoyens de La Nouvelle-Orléans, malgré quelques décennies sous la gouvernance américaine, conservent un lien très fort avec la France et expriment leur attachement comme nous le verrons plus loin dans le mémoire avec l'ancienne mère patrie. La lecture des correspondances permet également de mettre à jour un réseau entre la commune de Sauveterre-de-Comminges et les environs, d'où provient Ste Gême, ainsi que la Louisiane où plusieurs jeunes hommes traversent l'Atlantique en quête d'un eldorado leur permettant de faire fortune. À travers les histoires de ces jeunes hommes recommandés, le lecteur perçoit l'évolution de la Louisiane entre le moment où Ste Gême y était ainsi que le temps où y sont les recommandés. De plus, ces récits démontrent qu'au XIXe siècle, La Nouvelle-Orléans occupe une place non seulement dans le monde atlantique, mais qu'elle est intégrée à un espace plus vaste des Caraïbes, où ont lieu des échanges culturels et économiques ainsi que des mouvements de population<sup>12</sup>.

### Survol historiographique

De toutes les époques historiques de la Louisiane, la période dite *Antebellum* est sans contredit la moins étudiée, tant les historiens ont favorisé la période coloniale et d'après-guerre<sup>13</sup>. Sur la période étudiée, les ouvrages ont favorisé certains thèmes tels que l'intégration de l'ancienne population<sup>14</sup> dans la Louisiane américaine ainsi que les luttes entre les Créoles et les Américains. Les vagues migratoires des réfugiés de Saint-Domingue et des Français qui suivront plus tard sont donc passées sous le radar de l'historiographie traditionnelle.

---

<sup>12</sup> Dessens, *Creole City*, p 231-232; Par *Antebellum*, il s'agit de la période suivant l'intégration de la Louisiane aux États-Unis en tant que dix-huitième état en 1812 et celle précédant l'entrée de la Louisiane dans la Guerre de Sécession au cours de l'année 1861.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 231

<sup>14</sup> Joseph Tregle Jr, « Creoles and American » dans *Creole New Orleans, Race and Americanization*, ed., par Arnold R. Hirsch et Joseph Logsdon, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992, p. 140; Tregle explique que les descendants des colons européens ayant immigrés sous les régimes français et espagnols en Louisiane, tout en excluant les Acadiens, se nommèrent eux-mêmes « ancienne population » pour légitimer leurs demandes et faire valoir leurs intérêts.

L'historienne Nathalie Dessens attribue à trois facteurs cet oubli. D'abord, elle souligne que l'achat de la Louisiane s'est déroulé en même temps que l'arrivée des réfugiés de Saint-Domingue. Ensuite, elle mentionne que l'arrivée de ces migrants à l'intérieur d'un groupe culturel similaire, les Créoles, a permis d'ajouter du poids à la population francophone déjà présente et que les historiens ont porté leur attention sur l'américanisation<sup>15</sup> de ces Créoles. Finalement, l'intérêt des historiens français quant aux réfugiés de Saint-Domingue établis en Louisiane a diminué puisque ce territoire n'était plus une colonie française<sup>16</sup>. La contribution des réfugiés de Saint-Domingue à la société néo-orléanaise est notable, notamment au développement de la culture ainsi qu'à la démographie. Ils ont d'ailleurs contribué au maintien des francophones comme groupe ethnique dominant dans la ville durant quelques décennies. Malgré tout, il faudra attendre les années 1950 pour voir les premiers travaux sérieux à leur sujet.

Les historiens du XIXe siècle ainsi que ceux de la première moitié du XXe siècle, ont réduits les mentions des réfugiés de Saint-Domingue de la vague migratoire de 1809 ainsi qu'à l'exception accordée à ceux-ci d'importer leurs esclaves, malgré la loi promulguée l'année précédente bannissant l'importation de nouveaux esclaves aux États-Unis<sup>17</sup>. L'historien et homme politique, Charles Gayarré, présente dans son *Histoire de la Louisiane* écrite en 1867, un récit qui s'en tient aux rapports officiels et aux lettres du gouverneur de la Louisiane, Claiborne. Il mentionne que les Français étaient favorables à l'accueil de ces réfugiés, tandis que du côté des Américains, plusieurs étaient rébarbatifs<sup>18</sup>. Après le passage qu'il consacre à

---

<sup>15</sup> Par américanisation, c'est la définition donnée par Nathalie Dessens qui sera employée : « *Americanization here means the progressive integration of Louisiana into the young American republic. This involved reformation of the institutional and legal frameworks to fit those of the United States, but also linguistic Anglicization, as well as a progressive adoption of cultural influences exerted by the migrants from the eastern United States* » Dessens, *Creole City*, p 254-255.

<sup>16</sup>Dessens. *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 1-175. Au XIXe siècle, l'historiographie était plus nationaliste et l'étude historique se limitait bien souvent aux limites du pays.

<sup>17</sup> Pour en apprendre davantage sur les esclaves dans la Louisiane territoriale (1803-1812), le lecteur aura intérêt à consulter Robert Paquette. « Revolutionary Saint Domingue in the Making of Territorial Louisiana », dans *A Turbulent Time: The French Revolution the Greater Caribbean*, ed. D. Barry Gaspar et David Geggus, Bloomington, Indiana University Press, 1997; Paquette met de l'avant l'esprit de suspicion qui habite la Louisiane à l'arrivée des migrants de Saint-Domingue dont la migration s'étale de 1791 à 1810 et il explique comment les Louisianais étaient craintifs que des événements similaires à ceux de Saint-Domingue se reproduisent en Louisiane.

<sup>18</sup> Charles Gayarré. *History of Louisiana*, New York, William J. Widdleton publisher, 1867, dans *Université de Chicago*, [en ligne],

leur arrivée à La Nouvelle-Orléans en 1809, Gayarré ne les mentionne plus par la suite. De son côté, George Washington Cable dans son ouvrage *Creoles of Louisiana* publié en 1885, leur dédie un chapitre dans lequel il explique l'arrivée en 1809 de près de 10 000 réfugiés provenant de Cuba, autant de Blancs que de mulâtres ayant fui la rébellion de Saint-Domingue<sup>19</sup>. Pour Cable, ces réfugiés qui ont mauvaise réputation cherchent uniquement à s'enrichir. Il dit à leur sujet « now, into such a city — say of fourteen thousand inhabitants, at most — swarm ten thousand white, yellow, and black "West India islanders ; some with means, others in absolute destitution, and " many ... of doubtful character and desperate fortune »<sup>20</sup>. Ainsi, les propos de Cable mettent l'accent sur le statut précaire des nouveaux migrants et malgré les décennies ayant suivi leur arrivée, il ne souligne pas leur contribution à la société louisianaise.

Si Cable et Gayarré présentent des visions différentes, il est intéressant de souligner qu'ils ont tous les deux vécu à La Nouvelle-Orléans au XIXe siècle et qu'ils ont côtoyé ces réfugiés dans le cas de Gayarré et ceux de la seconde génération dans le cas de George Washington Cable. John Smith Kendall dans son *History of New Orleans* publié en 1922, malgré une utilisation soutenue des sources et des références à d'autres historiens, passent rapidement sur les réfugiés de Saint-Domingue à l'instar des historiens mentionnés précédemment. Kendall mentionne à quelques reprises des noms de réfugiés, mais il les identifie comme étant des Créoles qui forment un bloc qui s'est opposé aux Américains :

Denis Prieur was the nominee for mayor of the Jackson faction. He had served creditably as recorder, a position second in importance in the city only to that of mayor. From his candidacy is said to date the existence of the democratic party [sic] as an organization in Louisiana. Prieur himself was a man of chivalrous instincts, very popular, brave, charitable, and accessible to all. The Adams faction names for mayor another Creole, A. Peychaud<sup>21</sup>.

---

[http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/America/United\\_States/Louisiana/\\_Texts/GAYHLA/home.html](http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/America/United_States/Louisiana/_Texts/GAYHLA/home.html), p. 218

<sup>19</sup> George Washington Cable. *The Creole of Louisiana*, London, Nimmo, 1885, dans *Internet Archive*, [en ligne], [https://archive.org/stream/creolesoflouisia00cabluoft/creolesoflouisia00cabluoft\\_djvu.txt](https://archive.org/stream/creolesoflouisia00cabluoft/creolesoflouisia00cabluoft_djvu.txt), p. 156

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 159

<sup>21</sup> Kendall, John Smith. *History of New Orleans*, Chicago et New York, Lewis Publishing Company, 1922, dans Université de Chicago, [en ligne],

[http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/America/United\\_States/Louisiana/New\\_Orleans/\\_Texts/KENHNO/home.html](http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/America/United_States/Louisiana/New_Orleans/_Texts/KENHNO/home.html), p. 128

Cette identification erronée de créole plutôt que de réfugié démontre pour les historiens la croyance que les Créoles, les réfugiés de Saint-Domingue ainsi que les Français se sont regroupés ensemble pour former une entité francophone. L'historien Joseph Tregle a publié quelques travaux concernant les Créoles et il explique que le concept employé dès le régime français en Louisiane désigne toute personne née en Louisiane, dont les ancêtres proviennent des régimes français et espagnols sans distinction de race<sup>22</sup>. De son côté, Albert Fossier publie en 1957 *New Orleans, the Glamour Period, 1800-1840*, un des premiers ouvrages spécialisés sur cette période de l'histoire louisianaise, mais bien que Fossier fasse place aux éléments culturels et à l'hétérogénéité de la population, on retrouve très peu de mentions des réfugiés de Saint-Domingue<sup>23</sup>. Au cours des années 1950, un renouveau dans la recherche sur les réfugiés de Saint-Domingue se manifeste avec les travaux des historiens René Le Gardeur et Gabriel Debien qui axeront leurs recherches sur les réfugiés de Saint-Domingue dans le monde atlantique. Un renouveau qui est attribuable selon Dessens à un intérêt nouveau pour l'histoire de l'immigration ainsi que par l'intégration du champ d'étude de l'histoire atlantique. Cela est notamment perceptible dans les travaux de Le Gardeur et Debien qui utilisent des correspondances personnelles pour apporter un éclairage nouveau<sup>24</sup>. Debien va analyser les migrations des réfugiés de Saint-Domingue dans l'ensemble du monde atlantique, ne se limitant pas ainsi à la Louisiane, comme le démontrent ses travaux sur Cuba, la Jamaïque, les

---

<sup>22</sup> Joseph Tregle Jr, « Creoles and American », p. 138; Tregle explore le concept de Créole notamment par l'étude des publications de George Washington Cable et trace un historique de l'utilisation du mot. Il explique que selon la région et la période, la signification du mot créole est variable. Bien que George Dargo dans son ouvrage *Jefferson's Louisiana: Politics and Clash of Legal Traditions*, Cambridge. Harvard University Press, 1975 souligne que le terme créole au début du XIXe siècle en Louisiane peut s'appliquer à n'importe quel individu né en Louisiane peu importe les origines ethniques de ses parents, c'est la définition correspondant à l'ancienne population tel que présenté dans une note précédente qui sera employée dans ce mémoire. Au début du XIXe siècle, la question raciale n'est pas un enjeu dans la dénomination d'un Créole comme elle le sera après la Guerre de Sécession qui se traduit par une utilisation du mot créole qui est réservée uniquement pour la population blanche. Pour davantage d'explications sur ce dernier cas, consulter George Washington Cable. *The Creole of Louisiana*, London, Nimmo, 1885; Albert E. Fossier. *New Orleans the Glamour Period, 1800-1840: A history of the Conflicts of Nationalities, Languages, Religion, Morals, Cultures, Laws, Politics and Economics During the Formative Period of New Orleans*, Gretna, Pelican Publishing Company, 1998

<sup>23</sup> Albert E. Fossier. *New Orleans the Glamour Period, 1800-1840: A history of the Conflicts of Nationalities, Languages, Religion, Morals, Cultures, Laws, Politics and Economics During the Formative Period of New Orleans*, Gretna, Pelican Publishing Company, 1998; Les chapitres 20, 21 et 22 traitent notamment des questions ethniques à La Nouvelle-Orléans. Ils abordent les questions migratoires, particulièrement la provenance de l'immigration américaine du nord-est qui devient de plus en plus importante tout en soulignant l'immigration européenne provenant de l'Allemagne, l'Irlande, l'Angleterre ainsi que d'autres pays européens. Il est à souligner que Fossier à l'instar des autres historiens mentionnés précédemment est très discret sur les migrations provenant de France.

<sup>24</sup> Dessens. *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 2

États-Unis et Santo-Domingo entre autres<sup>25</sup>. De son côté, Le Gardeur va se concentrer sur le foyer louisianais en publiant notamment en 1963 dans la revue *New Orleans Genesis* un article sur les réfugiés et en s'intéressant à l'appartenance culturelle de ceux-ci, notamment dans le domaine du théâtre<sup>26</sup>. Cette référence culturelle de Le Gardeur s'inscrit dans les années 1960 dans un renouveau de l'histoire sociale où les éléments culturels sont mis en valeur et c'est ce qui permet d'apporter de nouvelles analyses. Cependant, il faudra attendre jusqu'en 1992 pour voir un ouvrage exclusivement dédié aux réfugiés de Saint-Domingue être publié. Carl A. Brasseaux et Glenn Conrad désireux de combler une lacune historiographique, décident d'éditer un collectif comprenant les textes de Paul Lachance, René Le Gardeur, Thomas Fiehrer et Gabriel Debien, qui s'intitule *The Road to Louisiana : the Saint-Domingue Refugees, 1792-1809*<sup>27</sup>. C'est le premier ouvrage qui s'intéresse aux réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans, aux conditions de leur arrivée, aux métiers qu'ils occupent, à une étude démographique en plus d'établir la différence au sein du groupe de réfugiés entre les Créoles de Saint-Domingue et ceux qui sont français d'origine<sup>28</sup>. Pour Thomas Fiehrer, le silence historiographique envers les réfugiés de Saint-Domingue ne revient pas seulement aux historiens louisianais : « This phenomenon, it seems, simply fell between the cracks of Haitian historiography (the whereabouts of former white colonials were of minimal interest), accounts of the French Revolution (which focus essentially on the metropole), and popular works on the Mississippi Valley (whose authors saw nothing special in it) »<sup>29</sup>.

---

<sup>25</sup> Gabriel Debien et Philippe Wright « Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque (1792-1835) ». *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, vol. 26, (4e trimestre 1975) : 3-217; Gabriel Debien. « Les colons de Saint-Domingue réfugiés à Cuba (1793-1815) ». *Revista de Indias*, vol. 13, no 54 (octobre-décembre 1953) : 559-605; Gabriel Debien. « Les vaincus de la révolution haïtienne en quête d'un refuge: De Saint-Domingue à Cuba (1803), de Cuba à la Nouvelle Orléans (1809) », *Revue de la société haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie*, vol. 38, no 126 (Mars 1980): 15-30; Gabriel Debien. « Réfugiés de Saint-Domingue aux États-Unis ». *Notes d'Histoire Coloniale*, vol. 27, (1950) : 2-138

<sup>26</sup> René Le Gardeur, « The Refugees from Saint-Domingue », *New Orleans Genesis*, vol. 2, no 6 (1963) : 175-176; Gabriel Debien et René Le Gardeur « Les colons de Saint-Domingue réfugiés à la Louisiane (1792-1804) ». *Revue de Louisiane*, vol. 9 (hiver 1980) : 101-140

<sup>27</sup> Dessens. *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 2

<sup>28</sup> Thomas Fiehrer « From La Tortue to La Louisiane: An Unfathomed Legacy » dans *The Road to Louisiana, The Saint-Domingue Refugees, 1792-1809*, ed., par Carl A. Brasseaux et Glenn R. Conrad, Lafayette, University of Southwestern Louisiana Press, 1992.p. 2; À l'instar des francophones de La Nouvelle-Orléans, les réfugiés de Saint-Domingue ne forment pas un bloc monolithique et les origines des réfugiés se distinguent entre ceux étant nés à Saint-Domingue (créoles), ceux étant nés en France et ceux nés à l'étranger, les chroniques de Boze seront l'occasion de constater cette diversité.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 2

Dans leur chapitre, Debien et Le Gardeur étudient les réfugiés qui sont arrivés entre 1792 et 1804, un segment historique négligé par les historiens en plus de déterminer les quatre grandes migrations des réfugiés de Saint-Domingue dans l'espace atlantique. Paul F. Lachance dans son chapitre « The 1809 immigration of Saint-Domingue refugees to New Orleans : reception, integration, and impact » reprend les travaux de Debien et Le Gardeur en expliquant en quoi la vague de 1809 se distingue des précédentes. Il porte une attention particulière aux réfugiés, en incluant ceux de couleur, en étudiant leur intégration sociale. Pour se faire, Lachance a analysé les journaux d'époque ainsi que les registres de la cathédrale Saint-Louis et de la chapelle des ursulines, car ils sont les témoins de la majorité des événements marquants de la vie des francophones de La Nouvelle-Orléans<sup>30</sup>. Il en arrive à la conclusion que les réfugiés de Saint-Domingue furent un groupe visible sur une période variant entre un peu plus d'une et un peu moins de trois décennies.

Pour appuyer cette affirmation, Lachance utilise les registres de mariage allant de 1790 à 1840 pour évaluer l'intégration des réfugiés à la population francophone: « using birthplace as an indication of primary language, and intermarriage as a measure of the strength of linguistic identity, the marriage registers of St. Louis Cathedral and the Ursuline Chapel show the absorption of Saint-Domingue refugees into the Gallic community »<sup>31</sup>. Lachance en vient à la conclusion qu'au cours des années 1830, le choix du partenaire selon son groupe ethnique n'est pas primordial pour les réfugiés de Saint-Domingue, comme il peut l'être pour les Français européens ou les Créoles. En s'inspirant des travaux de Lachance ainsi que du collectif de Brasseaux et Conrad, l'historienne Nathalie Dessens a repris le flambeau et offert les derniers grands travaux sur les réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans. Dans son ouvrage *From Saint-Domingue to New Orleans* publié en 2007, elle s'intéresse à la formation d'une communauté de réfugiés à La Nouvelle-Orléans, à leur intégration et à la

---

<sup>30</sup> Paul F. Lachance, « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans: Reception, Integration and Impact », *The Journal of the Louisiana Historical Association*, Vol. 29, no 2 (printemps 1988): 125. Cet article est celui ayant servi à faire son chapitre du même titre.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 134; Bien qu'ils soient moins mentionnés dans le mémoire, car les chroniques de Jean Boze à Henri de Ste Gême touchent essentiellement la population blanche qui constitue le cercle social de Boze, les réfugiés de Saint-Domingue de couleur occupant une place très importante à La Nouvelle-Orléans. Lachance leur accorde une place importante dans ces études et démontre qu'ils se sont longtemps mariés de manière exogame et qu'ils ont été les derniers à s'américaniser. Pour davantage d'information sur les réfugiés de couleur, voir l'article de Paul Lachance. « The Formation of a Three-Caste Society: Evidence from Wills in Antebellum New Orleans », *Social Science History* 18 (été 1994): 211-242.

formation d'une identité collective. Elle nuancera la thèse de Lachance selon laquelle les réfugiés auraient perdu leur appartenance ethnique au cours des années 1830, pour au contraire, proposer la persistance d'une ethnicité symbolique, notamment par les communautés de noirs libres<sup>32</sup>.

Dessens avance l'idée qu'il y a au cours des années 1830 une recrudescence d'une conscience ethnique qui se manifeste par la multiplication des testaments des membres de la communauté des réfugiés de Saint-Domingue, jeunes et âgés, au même moment que les indemnités sont annoncées<sup>33</sup>. De plus, elle souligne que si quelques Français firent enregistrer leur testament en anglais, aucun réfugié de Saint-Domingue ne le fit en cette langue, comme s'ils étaient demeurés intouchés par la langue et la culture des Américains et voulaient conserver leurs différences culturelles francophones<sup>34</sup>. Dessens perçoit un renouveau ethnique dans les années 1830 où les réfugiés cherchent à se définir face aux Américains et aux Créoles, parallèlement à une intégration plus marquée à la société louisianaise<sup>35</sup>. Finalement, Dessens met de l'avant sa thèse de la créolisation où par amalgamation les réfugiés ont influencé la société d'accueil et vice-versa et qu'un syncrétisme s'est opéré dans la société multiculturelle qu'était la Louisiane des années 1830<sup>36</sup>.

Dans *Creole City* paru en 2015, Nathalie Dessens étudie La Nouvelle-Orléans ainsi que ses habitants par les correspondances de Jean Boze qui se trouvent dans les Ste-Gême Family Papers. Son étude se distingue en deux parties distinctes, dans un premier temps elle analyse par les correspondances le développement de La Nouvelle-Orléans en la comparant aux autres villes du nord-est des États-Unis, dans une perspective atlantique. Dans un second temps, elle poursuit ses travaux entrepris dans *From Saint-Domingue to New Orleans* où elle développe sa thèse de la créolisation de la population. Elle va plus loin en affirmant que c'est la ville qui se créolise en adoptant une identité unique qui tire ses racines dans sa population diversifiée, mais rattachée à des pratiques communes. Dans cette optique, Dessens défait l'image héritée

---

<sup>32</sup> Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 197

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 197; Dessens souligne que l'idée d'une conscience ethnique semble valide dans la mesure où des personnes de tous âges firent enregistrer leur testament et que la majorité se fit chez le notaire Marc Lafitte, lui-même un réfugié de Saint-Domingue.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 60

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 61-62

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 62-63

de l'historiographie du XIXe siècle d'un affrontement perpétuel entre les Créoles et les Américains comme deux blocs monolithiques. Elle démontre non seulement l'existence d'interaction entre ces deux blocs, mais également que ces groupes linguistiques sont hétérogènes. Finalement, elle inscrit sa démarche dans une tentative de recentrer le monde atlantique autour de La Nouvelle-Orléans en faisant une place particulière aux Caraïbes, où circulent de nombreuses personnes, la culture et la connaissance, qui sont à son avis les nouvelles pistes pour les recherches historiques<sup>37</sup>. Les travaux de Dessens sur les réfugiés de Saint-Domingue et la communauté francophone de La Nouvelle-Orléans représentent les dernières recherches sur le sujet. De plus, comme son ouvrage *Creole City* est basé sur les mêmes sources que j'utilise, il est certain que son ouvrage m'a inspiré dans mon écriture. Néanmoins, même si l'œuvre de Dessens est très bien écrite et recherchée, je démontrerai des divergences sur certains points touchant l'identité et explorerai certains domaines de manière différente.

Je n'aborderai que très peu les réfugiés de Saint-Domingue de couleur qui formaient pourtant la majorité de la communauté. Bien que les recherches de Dessens démontrent l'existence d'un sentiment identitaire commun qui va au-delà des barrières raciales chez les réfugiés, je me limiterai aux Blancs. Cette décision s'explique par les mentions limitées de Boze, bien qu'existantes, envers les membres de la communauté. De plus, se concentrer sur la communauté blanche des réfugiés de Saint-Domingue a pour but de mieux approfondir les liens qui unissent ces gens aux Français qui ont immigré à La Nouvelle-Orléans et qui occupent une place importante dans les chroniques. Contrairement à Dessens, je ne chercherai pas à démontrer qu'il y a un phénomène de créolisation à La Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire que la ville développe une identité unique, un syncrétisme, qui la distingue de l'ensemble du sud des États-Unis. Je tenterai plutôt de démontrer l'existence d'une identité hybride au cours des années 1830 chez les francophones de La Nouvelle-Orléans. Cette identité hybride se manifeste autant par une intégration à la vie louisianaise au sein de la communauté francophone principalement ainsi que par des manifestations d'attachement à la République française.

---

<sup>37</sup> Dessens, *Creole City*, p. 4

## Les sources et leurs limites

Les Ste-Gême Family Papers sont une compilation de lettres reçues par Henri de Ste Gême, dont quelques-unes seulement sont de sa plume et la majorité est attribuable à Jean Boze. Ce fonds d'archives regroupe plus de 842 documents sur des thèmes extrêmement vastes tels que les finances, la vie militaire, les procès reliés aux activités de corsaires ou encore les amitiés transatlantiques<sup>38</sup>. De plus, les documents vont au-delà de la vie d'Henri de Ste Gême, puisqu'ils comprennent également la correspondance de son fils, Anatole de Ste Gême et de son petit-fils prénommé Henri comme lui. Afin d'avoir un sujet plus concis, il fut déterminé de travailler sur Jean-François Henri de Miquel baron de Sainte Gême, dont les correspondances s'étalent de 1799 à 1842 et plus particulièrement, sur les correspondances qu'il entretenait avec son ami Jean Boze<sup>39</sup>. De plus, même si les lettres écrites touchent l'ensemble du monde atlantique, il a fallu se restreindre essentiellement à celles écrites en France et à La Nouvelle-Orléans. Par conséquent, même si le personnage d'Henri de Ste Gême est placé au centre de ce mémoire, nous n'avons pratiquement aucune lettre de sa part et avons plutôt les réponses de son acolyte Jean Boze qui se trouve à La Nouvelle-Orléans. Les correspondances présentent bien sûr le point de vue de son destinataire qui est contemporain aux événements qu'il observe. Boze obtient la majorité de ses informations politiques par la lecture des journaux et les nouvelles de connaissances communes par ses conversations avec sa commère. Boze dit de cette femme à Ste Gême « madame Arsène Blanc née Azurine Labatut votre aimable commère qui connaissant ma correspondance avec vous, se plaisait à me donner les nouvelles, des naissances, des mariages et des mortalités, comme aussi les

---

<sup>38</sup> Les documents sont composés de lettres, d'états financiers, de documents officiels ainsi que d'articles de journaux. Afin de mieux comprendre les lettres et chroniques, les travaux de David Gerber m'ont permis d'être plus conscient et attentif au contenu et à la forme de ces premières; David A Gerber. « Acts of Deceiving and Withholding in Immigrant Letters: Personal Identity and Self-Presentation in Personal Correspondence », *Journal of Social History*, Vol. 39, no 2 (2005): 315-330; David A. Gerber « Epistolary Ethics: Personal Correspondence and the Culture of Emigration in the Nineteenth Century », *Journal of American Ethnic History*, Vol. 19, no. 4 (été 2000): 3-23

<sup>39</sup> Le fonds des Ste Gême family papers est indexé et les documents sont classés selon leur nature. Les correspondances vont du document 1 à 557, bien que la vie de Jean-François Henri de Miquel de Sainte Gême soit couverte par la correspondance allant du document 1 à 289. On retrouve par la suite les activités militaires allant du document 558 à 578 et les activités corsaires entre les documents 579 à 598. Les documents personnels d'Henri de Ste Gême vont du document 599 à 629, avant de poursuivre avec Anatole de Ste Gême et le petit-fils d'Henri de Ste Gême jusqu'au document 728. Finalement, les coupures de presse des journaux de La Nouvelle-Orléans se trouvent entre les documents 729 à 742.

anecdotes de la semaine »<sup>40</sup>. Avec ce lot d'information, il importe de préciser que Boze demeure un homme de son temps qui est influencé et influençable par les courants contemporains en plus de ses expériences personnelles. Ainsi, bien que son témoignage soit teinté par la subjectivité, celle-ci est une richesse dans la mesure qu'elle représente l'expérience d'un réfugié de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans qui a élu domicile dans une ville en pleine transformation.

---

<sup>40</sup> MSS 100, fichier 280, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1837 au 28 avril 1838)

## Chapitre 1 — Le monde atlantique, un monde de possibilités

### 1.1 De la monarchie à la république

Né dans la France d’Ancien Régime, le 5 janvier 1767<sup>41</sup> dans le diocèse du Comminges situé dans le département de la Haute-Garonne, Jean-François Henri de Miquel, baron de Sainte Gême et marquis d’Ustou-Montauban est un noble et militaire de carrière français, dont le destin sera étroitement lié aux révolutions du monde atlantique. Originaire de l’Aran en Catalogne, sa famille nommée de Miguel de Santa Gema, se divise lorsqu’une branche s’établit dans le sud-ouest de la France, tout près de la frontière espagnole en 1636<sup>42</sup>. Selon Eugène d’Auriac, qui a dirigé la rédaction de l’*Armorial de la noblesse de France*, les contacts entre les branches catalane et française auraient perduré comme l’atteste une lettre écrite le 22 octobre 1742, faisant référence à l’ancienne noblesse de la famille et au brevet des armes octroyés par un roi d’Espagne qui est demeuré à Madrid<sup>43</sup>.

Demeurant au château de Bagen à Saint-Gaudens, Henri de Ste Gême entreprend très tôt une carrière dans les armes à l’instar de ses aïeux. Il débute en 1780, lorsqu’il intègre le 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval de Champagne<sup>44</sup> à l’âge de 13 ans. Deux ans plus tard en 1782, il devient successivement brigadier et maréchal des logis<sup>45</sup>. Un évènement important survient

---

<sup>41</sup> M. de Saint-Allais. « Nobiliaire universel de France ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume » dans Bibliothèque nationale de France. Bibliothèque. *Nobiliaire universel de France*, [En ligne]. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36873f> (Page consultée le 13 juin 2014); La date de naissance de Ste Gême varie entre 1767 et 1773 selon les sources. Les documents de l’armée française situe sa naissance à 1769, tandis qu’une lettre de reconnaissance d’anciens camarades de l’armée anglaise la situerait plutôt à 1773. Le choix de 1767 s’appuie sur la présence des généalogistes du roi ayant remis les documents concernant Ste Gême à l’école militaire. Eugène d’Auriac dans son *Armorial de la noblesse de France* donne également le 5 janvier 1767 comme date de naissance.

<sup>42</sup> Dessens, *Creole City*, p.12 et 237-238; L’orthographe employée pour nommer Henri de Ste Gême diverge selon les sources.

<sup>43</sup> Eugène d’Auriac. « Armorial de la noblesse de France » dans Google Books. Internet. *Armorial de la noblesse de France*, [En ligne]. <https://books.google.ca/books?id=kAe5E467JBwC&pg=PA75&lpg=PA75&dq=De+Miquel+de+Sainteg%C3%A8me&source=bl&ots=QXg6zECn01&sig=8dUSTO8JpQdFDfWdfsvdCHgGfIOW&hl=en&sa=X&ei= oT3VJuBG5HHsQS69ICIBA&ved=0CCgQ6AEwAQ#v=onepage&q=De%20Miquel%20de%20Sainteg%C3%A8me&f=true> (Page consultée le 2 mars 2015) (Section 8 sur la famille Miguel de Saintegême) p. 2; d’Auriac affirme également qu’on trouve au XIII<sup>e</sup> siècle le nom de Don Miquel en Catalogne et que cette famille est la souche de la famille Saintegême en France.

<sup>44</sup> MSS 100, fichier 577 (non daté); D’Auriac appelle cette unité les chasseurs des Ardennes.

<sup>45</sup> *Ibid.*, fichier 563 (10 juillet 1803) et fichier 577 (non daté)

dans la carrière militaire d'Henri de Ste Gême lorsque son père, François-Bertrand, obtient le 7 juin 1783 un arrêt du conseil d'État qui le maintient dans sa noblesse avec le titre de marquis d'Ustou-Montauban et dont la filiation noble remonte à la famille espagnole du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>. Cette décision est importante, puisqu'Henri de Ste Gême avait besoin de prouver sa noblesse pour être admis à l'école royale et au service militaire. Le 19 juin 1783 après avoir fait ses preuves devant les généalogistes du roi, Ste Gême devient officier le 20 septembre de la même année, en obtenant le grade de sous-lieutenant<sup>47</sup>. La carrière militaire du baron de Ste Gême se poursuit lorsque le 20 janvier 1788, à la veille des tensions qui mèneront à la Révolution française, il est promu au grade de capitaine de l'armée française<sup>48</sup>.

Le parcours qu'il entreprend à la suite du déclenchement de la Révolution est pour le moins nébuleux et contradictoire selon les sources. Si certains documents affirment que Ste Gême se trouve en Europe en 1792, d'autres indiquent plutôt que le baron se trouve du côté de la colonie française de Saint-Domingue. Selon les autorités françaises, Henri de Ste Gême serait passé à Saint-Domingue en 1792 et y aurait fait toutes les campagnes militaires. Cette information provient de son certificat d'invalidité signé le 11 Thermidor de l'an 11 (30 juillet 1803<sup>49</sup>) par le conseil d'administration de la garde en chef du général Rochambeau, où il est indiqué l'historique militaire d'Henri de Ste Gême. On y apprend en outre qu'il a débuté sa carrière en 1780 dans le 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval et est passé à Saint-Domingue en 1792 par ordre du gouvernement<sup>50</sup>. La colonie française n'échappe pas aux mouvements révolutionnaires touchant la France et ainsi à partir de 1789, les Blancs et les Noirs libres réclament davantage de droits et de libertés. Les événements prennent une tournure plus violente lorsqu'en août 1791, une révolte d'esclaves ravage 184 plantations en l'espace de huit jours et qu'au mois de septembre, toutes les plantations à 50 miles autour du Cap sont détruites<sup>51</sup>. C'est cette rébellion qui donnera lieu plus d'une décennie plus tard, à la

---

<sup>46</sup> D'Auriac, *Armorial de la noblesse de France*, (Section 8 sur la famille Miguel de Saintegême) p. 2 et 5

<sup>47</sup> Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, [en ligne] <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36873f> (Page consultée le 13 juin 2014); La source souligne que M. Chérin père qui a acheminé le certificat de Jean-François Henri de Miguel de Sainte Gemme [sic]; MSS 100, fichier 563 (10 juillet 1803)

<sup>48</sup> MSS 100, fichier 563 (10 juillet 1803)

<sup>49</sup> L'utilisation du calendrier grégorien a pour but de replacer le lecteur dans un contexte familial, puisque les documents concernant Ste Gême durant l'ère révolutionnaire font référence au calendrier républicain.

<sup>50</sup> MSS 100, fichier 566 (30 juillet 1803)

<sup>51</sup> Laurent Dubois, *Avengers of the New World*, Cambridge, Harvard University Press, 2004. p. 113

proclamation de l'indépendance d'Haïti le 1<sup>er</sup> janvier 1804 par Jean-Jacques Dessalines, un des chefs insurgés.

L'historienne Nathalie Dessens explique que la Révolution haïtienne est le résultat d'une interprétation différente par les trois groupes sociaux de Saint-Domingue, c'est-à-dire les Blancs, les Noirs libres et les Noirs esclaves des valeurs de la Révolution française. De plus, la situation à Saint-Domingue s'est complexifiée par un jeu des alliances politiques qui variaient en fonction des intérêts de chaque groupe ethnique, en plus de l'intervention étrangère<sup>52</sup>. C'est donc dans ce contexte que des militaires français sont envoyés et que baron de Ste Gême s'y serait retrouvé selon le certificat d'invalidité. Ce même document mentionne la nomination de Ste Gême au rang de capitaine du 1<sup>er</sup> régiment de dragons de Saint-Domingue en l'an 5 (1797), mais stipule que ce grade sera confirmé seulement le 28 pluviôse de l'an 10 (17 février 1802) par le général Leclerc<sup>53</sup>. Finalement, le certificat d'invalidité nous dit que Ste Gême est fait chef d'escadron le 1<sup>er</sup> ventôse de l'an 11 (20 février 1803) et le document termine en disant, tel que mentionné plus haut, que le baron a fait toutes les campagnes de Saint-Domingue depuis 1792<sup>54</sup>.

C'est justement ce dernier point qui est litigieux, puisque deux sources différentes semblent démontrer que Ste Gême ne se trouvait pas à Saint-Domingue en 1792, mais plutôt en Europe. Un document rapportant l'historique militaire de Ste Gême qui n'est ni signé ni daté, mais qui est écrit à la première personne, rapporte plutôt sa présence en Saxe en 1792<sup>55</sup>. En comparant ce document avec une lettre écrite par Ste Gême le 7 ventôse de l'an 7 (27 février 1799), on retrouve une calligraphie similaire, le même type d'orthographe ainsi que de grandes similitudes dans le style d'écriture<sup>56</sup>. Ces particularités présentes dans les deux documents m'amènent à conclure que le document non signé écrit à la première personne est bel et bien de la main de Ste Gême. Ainsi, on apprend que Ste Gême fait partie des « chasseurs de Champagne devenus 12<sup>ème</sup> dis [sic] chasseurs depuis 1780 jusqu'à la fin de 91 – fait la

---

<sup>52</sup> Dessens, *Creole City*, p.11-12; Parmi les puissances étrangères impliquées d'une manière ou d'une autre à Saint-Domingue durant la Révolution haïtienne, il y a la Grande-Bretagne ainsi que l'Espagne qui se sont mêlées du conflit.

<sup>53</sup> MSS 100, fichier 566 (30 juillet 1803)

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> *ibid.*, fichier 577 (non daté)

<sup>56</sup> *ibid.*, fichier 1, Henri de Ste Gême à la citoyenne Ste Gême (27 février 1799) et fichier 577 (non daté) sont les documents ayant servis de comparaison.

campagne des princes en 92. [sic] dans les gardes d'Artois »<sup>57</sup>. Ces informations sont corroborées par Nathalie Dessens qui affirme que dans la foulée des événements révolutionnaires, Ste Gême immigre en Allemagne en 1790 où il deviendra un des cinquante gardes du corps d'élite du Comte d'Artois, le futur Charles X<sup>58</sup>. Par les efforts unis des frères de Louis XVI, dont le comte d'Artois fait partie, l'armée des princes est formée en 1792 dans le but de retourner à la situation de la France d'Ancien Régime. Après cette campagne, Ste Gême deviendra un officier français dans le régiment de Saxe où il est transféré en Autriche par autorisation du Comte d'Artois, comme le mentionne également Dessens. Ste Gême dira lui-même être « passé avec autorisation des princes dans les hussards de Saxe le 1<sup>er</sup> 7bre 92 jusqu'au 4 août 1795 avec rang d'officier », où il sera blessé à trois reprises<sup>59</sup>. Il est intéressant de souligner qu'à l'instar de son frère Jean-François Henri, Henri-Joseph choisit de défendre les royalistes en servant chez les gardes du corps du roi d'Espagne et sera également capitaine chez les hussards<sup>60</sup>. Cette décision s'explique par les intérêts personnels des Ste Gême qui sont reliés à l'Ancien Régime et donc, ils ont choisi de continuer à exercer leur métier des armes aux côtés des royalistes.

Après avoir servi en Autriche avec les hussards, Ste Gême passe au service de la Grande-Bretagne servant toujours ses idéaux royalistes « passé au service britannique toujours avec autorisation des princes dans les hussards et dragons de York, le 5 août 1795 jusqu'en 1798, en différents grades inclusivement jusqu'à celui de major »<sup>61</sup>. Dans la lettre qu'il a écrite, Ste Gême ne mentionne pas à quel moment il est envoyé à Saint-Domingue ni les campagnes qu'il a effectuées au service des Britanniques. Nathalie Dessens affirme que Ste Gême a été transféré chez les Britanniques et que son arrivée à Saint-Domingue remonte à 1797, ce qui semble plausible puisqu'aucun document n'atteste de la présence du baron dans la colonie avant cette date<sup>62</sup>. Une autre source vient appuyer le témoignage de Ste Gême quant à son passage du côté britannique. Il s'agit d'une lettre écrite par d'anciens officiers du régiment de hussards de Wales offrant leur gratitude et désirant rendre hommage au baron

---

<sup>57</sup> L'orthographe des citations est ajustée pour correspondre au français moderne. Celle-ci fut laissée intacte à titre d'exemple.

<sup>58</sup> Dessens, *Creole City*, p. 238

<sup>59</sup> MSS 100, fichier 577 (non daté); Dessens, *Creole City*, p. 238

<sup>60</sup> D'Auriac, *Armorial de la noblesse de France*, (Section 8 sur la famille Miguel de Saintegême) p.5

<sup>61</sup> MSS 100, fichier 577 (non daté)

<sup>62</sup> Dessens, *Creole City*, p. 238

pour ses services. Ce document souligne qu'il a servi du 5 août 1795 jusqu'à son licenciement au Port-au-Prince le 25 juillet 1797, il est signé à Nantes le 13 juin 1823<sup>63</sup>. Si cette lettre atteste de la présence de Ste Gême à Saint-Domingue en 1797, plusieurs éléments demeurent nébuleux. Qu'est-ce qui explique que les autorités françaises aient écrit dans leurs documents que Ste Gême soit arrivé à Saint-Domingue en 1792 et qu'il aurait été blessé contre les Anglais<sup>64</sup>? Ste Gême n'est pourtant pas le seul émigré qui changera de camp comme nous le verrons plus loin.

Si nous avons du moins la certitude quant à la présence de Ste Gême à Saint-Domingue en 1797, un document de l'armée française non daté signale deux blessures que le baron a subies, la première en 1797 et la seconde en 1802. Ainsi, on rapporte une balle reçue dans le talon le 13 messidor de l'an 5 (1<sup>er</sup> juillet 1797), un moment durant lequel Ste Gême aurait servi dans l'armée britannique selon toute vraisemblance<sup>65</sup>. Car, si Ste Gême fut licencié à Port-au-Prince le 25 juillet 1797, selon la lettre de ses anciens collègues, cette blessure survenue le 1<sup>er</sup> juillet 1797 arrive à un moment où il portait l'uniforme britannique et non français<sup>66</sup>. La présence de Ste Gême au sein des troupes britanniques à Saint-Domingue s'explique par une tentative de la Grande-Bretagne de reprendre la colonie alors en pleine révolte servile. L'historien David Geggus explique alors que les planteurs étaient divisés entre les Britanniques et les Espagnols, qui envahiront également la colonie, pour maintenir l'ordre et rétablir le commerce. Ils souhaitaient également prendre le contrôle de la colonie. Ainsi, en avril 1793, une soixantaine de planteurs se présentent à Londres offrant leur allégeance au roi George III jusqu'au retour de la paix dans l'espoir de recevoir du secours. Les planteurs auront accès au marché britannique, en plus de recevoir l'aide des troupes de la Grande-Bretagne qui débarqueront à Jérémie, dans le sud de Saint-Domingue le 19 septembre 1793<sup>67</sup>. Geggus souligne que la Grande-Bretagne s'est assuré du transport dans les Antilles de plus de 2 000 planteurs qui servaient les princes en Allemagne, pour combattre les forces républicaines<sup>68</sup>. Il

---

<sup>63</sup> MSS 100, fichier 576 (13 juin 1823); Il est à noter l'utilisation du calendrier grégorien plutôt que celui républicain pour des dates associées à la République.

<sup>64</sup> *Ibid.*, fichier 563 (10 juillet 1803) et fichier 566 (30 juillet 1803)

<sup>65</sup> *Ibid.*, fichier 567 (peut-être le 30 juillet 1803)

<sup>66</sup> *Ibid.*, fichier 576 (13 juin 1823)

<sup>67</sup> David P. Geggus. *Slavery, War, and Revolution, The British Occupation of Saint-Domingue, 1793-1798*, Oxford, Oxford University Press, 1982. p. 58 à 68

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 83

est impossible de savoir quels sont les liens que Ste Gême a tissé avec ces planteurs lors de son service avec les hussards de Saxe, mais il est probable qu'il a dû établir des contacts avec lesquels il a renoué lors de son arrivée à Saint-Domingue.

La situation se corse pour les Britanniques à partir de 1796, car ceux-ci sont incapables de prendre totalement la colonie, sans compter que les coûts de la guerre ne cessent d'augmenter. Si bien qu'en 1797, année probable de l'arrivée de Ste Gême à Saint-Domingue, lorsque les coûts des opérations sont révélés à la Chambre des Communes, on demande à Simcoe, en charge des opérations britanniques de réduire considérablement les dépenses<sup>69</sup>. Alors qu'on comptait plus de 40 corps coloniaux à la fin de 1796, Simcoe réorganise ses effectifs pour passer à partir du mois de mai 1797 à seulement 14 régiments et que parmi les 5 000 hommes blancs servant Simcoe, près du deux tiers sont d'origine étrangère<sup>70</sup>. Ces mesures d'économies ne sont pas étrangères au licenciement de Ste Gême à Port-au-Prince le 25 juillet 1797 avec les hussards de Wales, puisque Geggus souligne que les salaires des officiers des régiments de la cavalerie étrangère étaient très élevés : « *Simcoe's other major cuts concerned military officers in all corps, but particularly the foreign cavalry regiments, whose allowances were exceptionally high* »<sup>71</sup>. La situation de Ste Gême semble donc plus généralisée et Geggus souligne que les officiers des troupes étrangères étaient bien souvent des émigrés de la noblesse provinciale<sup>72</sup>. Ste Gême après son licenciement du 25 juillet 1797, intègre les Dragons de York où, tel que mentionné plus tôt, il atteindra le grade de major. Malgré cette promotion, la Grande-Bretagne met en place un plan visant à se retirer de Saint-Domingue et la nomination du général britannique Maitland en mars 1798, se fait dans l'espoir d'évacuer l'île en minimisant les pertes de vie et d'argent tout en préservant l'honneur. Cette occupation coûteuse tant en troupes qu'en argent cache également un autre visage, celui du nombre grandissant de désertions et d'un mouvement de ralliement aux troupes républicaines, sans parler des maladies qui ravageaient les troupes<sup>73</sup>.

---

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 205 à 213

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. p. 217-218

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. p. 218

<sup>72</sup> *Ibid.*, p., p. 281

<sup>73</sup> Laurent Dubois, *Avengers of the New World, the Story of the Haitian Revolution*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 2004. p. 216; Geggus, *Slavery, War, and Revolution*, p. 374-375

C'est à la fin du mois d'avril 1798, que le général britannique Maitland fit une proposition à Toussaint Louverture : en retour d'une garantie de bons traitements envers les planteurs français et de ne pas détruire leurs propriétés, il s'engageait à évacuer l'île paisiblement. Louverture appliqua même l'armistice à ceux ayant servi sous les Britanniques jusqu'à tout récemment<sup>74</sup>. Les hostilités cesseront le 20 août et au début d'octobre 1798, les dernières troupes britanniques quitteront le Môle pour mettre en terme définitivement à cette tentative échouée de la Grande-Bretagne de prendre Saint-Domingue. C'est un moment décisif pour Ste Gême qui au lieu de rentrer en Europe, demeure à Saint-Domingue où il explique être « resté à St-Domingue par convention entre le général Mételan [sic] et Toussaint Louverture, continué de suivre en qualité de Cap<sup>ne</sup> dans le 1<sup>er</sup> régiment des dragons colonial [sic] depuis la fin de 1798 »<sup>75</sup>.

Le parcours militaire de Ste Gême à Saint-Domingue se poursuit, alors qu'il profite de l'armistice octroyé par Toussaint Louverture pour rejoindre les troupes républicaines françaises. Cette décision constitue une volte-face spectaculaire puisque Ste Gême déserte la cause royaliste, fût-elle britannique et décide de demeurer à Saint-Domingue au sein des troupes républicaines. Malheureusement tout au long de la correspondance, il est très difficile de connaître les opinions politiques du baron de Ste Gême. S'il apparaît certain qu'en début de carrière la défense de la monarchie tient une place importante à ses yeux par son choix de combattre avec les princes, ce passage de l'autre côté du spectre politique signifie-t-il un changement d'allégeance ou simplement une meilleure opportunité pour sa carrière ? Malheureusement, le document ne nous permet pas de connaître les réelles motivations de Ste Gême, puisqu'il n'a pas jugé bon de fournir les raisons ayant motivé son choix. On sait qu'après l'évacuation des troupes britanniques, le baron se joindra au 1<sup>er</sup> régiment de dragons de Saint-Domingue comme capitaine de cavalerie, à un moment où Toussaint Louverture contrôle la colonie française<sup>76</sup>. Si à ce moment la pensée politique de Ste Gême nous est inconnue, une rare lettre qu'il a écrite le 7 ventôse de l'an 7 (27 février 1799), nous permet d'en apprendre plus sur lui. Dans cette lettre, Henri de Ste Gême qui se trouve à Port-au-Prince écrit à sa mère, qu'il nomme citoyenne Ste Gême, pour la tranquilliser en lui disant que

---

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 218

<sup>75</sup> MSS 100, fichier 577 (non daté)

<sup>76</sup> *Ibid.*, fichier 567 (possiblement le 30 juillet 1803) et fichier 577 (non daté)

c'est la sixième lettre qu'il lui envoie<sup>77</sup>. S'il affirme que son désir le plus cher est de revenir en France revoir sa famille, c'est surtout l'aspect financier qui semble le préoccuper. Henri de Ste Gême explique à sa mère qu'il est difficile de faire fortune, car il est en attente de la paix. Il affirme qu'un général, sans le nommer, leur permet de faire du commerce avec les États-Unis ce qui leur est profitable<sup>78</sup>. Peut-être le thème a déjà été abordé dans une lettre précédente que la collection ne possède pas, mais Ste Gême ne parle aucunement des combats ni de la situation politique qui prévaut à Saint-Domingue.

Il est difficile d'obtenir ce type d'information, puisque les historiques militaires se limitent à une suite d'évènements et qu'aucune lettre n'est disponible avant 1799 dans la collection. De ce document jusqu'à 1802 exclusivement, nous n'avons qu'une seule autre lettre, ce qui donne davantage d'importance à la lettre que Ste Gême a écrit à sa mère, car elle constitue le seul témoignage direct de sa part durant sa vie militaire. Par un document de 1813 qui établit son historique militaire, alors que Ste Gême se trouvait en Louisiane comme nous le verrons plus tard, il est dit qu'en l'an 9 (1801), il était capitaine dans les guides du général en chef de l'armée de Saint-Domingue<sup>79</sup>. À partir de 1802, les informations sont plus abondantes sur Ste Gême et nous savons que cette période correspond à l'état de conflit entre les troupes françaises et les troupes de Toussaint Louverture. La guerre éclate lorsque Napoléon Bonaparte décide d'envoyer en février 1802 une expédition, pour reprendre Saint-Domingue, à laquelle s'oppose Toussaint Louverture. C'est durant cette année que le général Leclerc, beau-frère de Napoléon Bonaparte, confirme le grade de Ste Gême, le 28 pluviôse de l'an 10 (17 février 1802) dans l'armée française<sup>80</sup>. Le baron de Ste Gême changera donc de camp pour une seconde fois en cinq ans.

C'est dans sa correspondance avec son commandant, Netherwood, que les informations sur Ste Gême qui commande le 7<sup>e</sup> régiment de hussards sont les plus nombreuses. On apprend alors qu'entre février et la fin juin de 1802, il se trouve à Port-au-Prince, alors nommé Port

---

<sup>77</sup> *Ibid.*, fichier 1, Henri de Ste Gême à la citoyenne Ste Gême (27 février 1799)

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> *Ibid.*, fichier 573 (31 mai 1813); Cette information ne se trouve dans aucun document officiel de l'armée française.

<sup>80</sup> Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 13; MSS 100, fichier 566 (30 juillet 1803)

Républicain, comme capitaine de la gendarmerie de Port-au-Prince<sup>81</sup>. À la fin de l'année, on le retrouve dans la région de Croix des Bouquets et il se distinguera particulièrement au combat avec sa participation à la bataille de la Crête à Pierrot. Un an après que le général Leclerc ait confirmé son grade, Ste Gême est promu chef d'Escadron de La Garde du Général Rochambeau, qui remplace l'ancien Général Leclerc, le 1<sup>er</sup> Ventôse de l'an 11 (20 février 1803), ce qui n'est pas étonnant considérant qu'il faisait partie de la garde du comte d'Artois<sup>82</sup>. On comprend donc que non seulement Ste Gême est un soldat doué, mais qu'il sait établir des liens de confiance qui lui permettent d'obtenir la confiance de militaires haut-placés. Ces liens, comme nous le verrons plus loin, lui serviront plus tard dans son cheminement atlantique.

Dans une lettre du 4 ventôse de l'an 11 (23 février 1803) Netherwood<sup>83</sup> écrit au citoyen Ste Gême, nouvellement promu depuis quelques jours comme chef d'Escadron de la Garde du Capitaine général Rochambeau, pour le féliciter de sa bonne conduite et d'avoir sauvé la vie d'un lieutenant sur le champ de bataille. Dans cette même lettre, Netherwood dit avoir appris du général Rochambeau, ayant remplacé le général Leclerc décédé, la promotion de Ste Gême et que ce dernier est toujours en charge de la gendarmerie de Port-au-Prince. Le mois de juillet 1803 est particulièrement bien documenté pour Ste Gême. Il se trouve au Cap-Français le 17 messidor de l'an 11 (6 juillet 1803) alors que le général Néraud, assistant-commandant des gardes du général en chef Rochambeau, lui permet de se rendre à Port-au-Prince pour les affaires du corps<sup>84</sup>. Nous ne savons rien de Ste Gême durant ce voyage. On peut néanmoins déterminer que le mois de juillet s'est mal terminé pour Henri de Ste Gême, puisqu'il est déclaré invalide le 10 thermidor de l'an 11 (29 juillet 1803), il souffrait alors de douleurs rhumatismales, arthritiques ainsi qu'une diarrhée scorbutique. C'est donc à ce moment que l'armée française rédige son certificat d'invalidité ainsi que son historique militaire, validant

---

<sup>81</sup> MSS 100, fichier 2, chef de brigade Hénin au citoyen Ste Gême (10 février 1802) jusqu'à fichier 6, chef de brigade Netherwood au capitaine Ste-Gême (24 juin 1802)

<sup>82</sup> *Ibid.*, fichier 566 (30 juillet 1803) et fichier 573 (31 mai 1813) ; Les Miquel de Saintegême semblent avoir occupés ce rôle de garde très souvent, puisqu'en plus Jean-François Henri et de son frère dont nous avons parlé plus tôt, le grand-père de ces deux hommes a également été garde, voir à ce sujet d'Auriac dans la section 8 réservée à la famille Miquel de Saintegême.

<sup>83</sup> *Ibid.*, fichier 8 (23 février 1803) et fichier 566 (30 juillet 1803); Netherwood est présenté dans le chef de brigade, premier Aide de Camp du Capitaine général Rochambeau, Commandant sa Garde et donc étant le supérieur de Ste Gême,

<sup>84</sup> *Ibid.*, fichier 562 (6 juillet 1803)

qu'il a servi avec honneur et inscrit que Ste Gême sera retourné en France le lendemain pour invalidité<sup>85</sup>. Cette situation délicate n'empêche pas Ste Gême de regarder vers l'avant, au contraire il est très actif dans le réseautage. Car, au moment même où il est déclaré invalide, le commandant Duveyrier, que Ste Gême avait épaulé l'année précédente, envoie une lettre à son oncle à Paris pour le recommander. Dans sa lettre à son oncle, qui est membre de la tribune, Duveyrier lui demande de l'accueillir et de lui présenter le général Macdonald à Paris<sup>86</sup>.

Une semaine plus tard, le 17 thermidor de l'an 11 (5 août 1803), Pascal Sabes qui est commandant-adjutant au Cap-Français écrit au général de division Boudet, afin de lui recommander Henri de Ste Gême qui sera de retour en France<sup>87</sup>. Sachant que son séjour à Saint-Domingue tire à sa fin, Ste Gême en profite pour obtenir une permission pour aller à Port-au-Prince pour affaires, seulement deux jours après avoir été déclaré invalide. Cette permission accordée par le général Thouvenot stipule que Ste Gême prendra un navire en direction des États-Unis avant de se rendre en France<sup>88</sup>. Cette permission soulève plusieurs interrogations, tout d'abord, il est surprenant de voir Ste Gême si peu de temps après avoir été déclaré invalide, pour cause de maladie, être en mesure de se rendre au Port-au-Prince. Ensuite, de quelle nature sont les affaires que mène Ste Gême au Port-au-Prince? S'agit-il de commerce avec les États-Unis ou d'une implication dans la contrebande, puisque Ste Gême s'adonnera à ce type d'activité lors de son séjour en Louisiane.

Un indice se trouve dans une déposition non-datée où Ste Gême affirme avoir connu dès son arrivée à Saint-Domingue, Jean-Pierre Tardos qui travaillant sur les plantations sucrières de Chitricourt et Jumonville, lui aurait fait visiter ces lieux. Tardos fournissait trois à quatre barriques de tafïa à Ste Gême pour éviter de payer des frais, ce qui a permis à ce premier de s'enrichir<sup>89</sup>. Un inventaire des possessions du même Tardos souligne que sa plantation se trouvait à quatre lieues de Port-au-Prince et que si une partie du tafïa produit se vendait à la plantation même, l'autre partie était remise à son correspondant de Port-au-

---

<sup>85</sup> *Ibid.*, fichier 564 (29 juillet 1803) à fichier 566 (30 juillet 1803)

<sup>86</sup> *Ibid.*, fichier 9, adjudant-commandant S. Duveyrier au citoyen Duveyrier (30 juillet 1803)

<sup>87</sup> *Ibid.*, fichier 10, adjudant-commandant Pascal Sabes au général de division Boudet (5 août 1803)

<sup>88</sup> *Ibid.*, fichier 568 (1<sup>er</sup> août 1803); Malheureusement, le document n'indique pas à quel endroit Ste Gême aurait fait escale aux États-Unis.

<sup>89</sup> *Ibid.*, fichier 727 (non daté); Le document ne permet pas de déterminer de quel type de frais il s'agit. Le tafïa est un alcool produit à partir de la mélasse qui est le résidu de la production sucrière.

Prince<sup>90</sup>. Or, il faut le rappeler Ste Gême était en charge de la gendarmerie du Port-au-Prince et son implication dans le commerce lui donnait ainsi tous les leviers nécessaires à son enrichissement. Finalement, qu'est-ce qui explique le trajet par les États-Unis plutôt qu'un aller simple vers la France? S'il est impossible de répondre avec précision à cette dernière question, une piste se trouve dans un certificat signé en Westphalie en 1813 par Simon Faure, établissant l'historique de militaire de Ste Gême au moment où ce dernier réside en Louisiane. On souligne que le baron s'est retiré du service militaire après l'évacuation des troupes françaises de Saint-Domingue et qu'il se serait installé à Cuba en l'an 11 (qui termine en septembre 1803) afin de s'adonner à la spéculation commerciale dans les cités voisines et plus particulièrement en Louisiane<sup>91</sup>.

Ste Gême ne serait donc pas repassé en France comme il le prévoyait, mais aurait plutôt décidé de poursuivre une carrière de commerçant à Cuba et en Louisiane par la suite. Il n'y a aucun doute que l'achat de la Louisiane par les États-Unis en 1803 a ouvert la porte à de nombreuses opportunités financières avec l'arrivée des colons américains. De plus, le commerce qu'il évoque dans sa lettre du 7 ventôse de l'an 7 avec les Américains, l'a probablement aidé à tisser des liens avec plusieurs marchands des États-Unis<sup>92</sup>. En plus de ses activités commerciales, Ste Gême est très impliqué dans le prêt et une lettre d'un ancien collègue de Saint-Domingue qui reconnaît lui devoir 4 louis d'or, nous fournit des renseignements intéressants. Tout d'abord, cette lettre du 23 frimaire de l'an 12 (15 décembre 1803) écrite par le second lieutenant Attel Ammott est adressée à Ste Gême à Cuba, attestant de sa présence à Cuba à ce moment. Ammott souligne qu'il paiera la somme à la personne que Ste Gême désignera en France<sup>93</sup>. Cette information est particulièrement intéressante, sachant que Ste Gême demeurera des années à Cuba, pourquoi préfère-t-il qu'on le paie en France ? Il est possible que ce soit pour Ste Gême une manière de rembourser des créanciers français. Malheureusement, aucune lettre écrite par Ste Gême n'est disponible dans la période

---

<sup>90</sup> *Ibid.*, fichier 726 (non daté)

<sup>91</sup> *Ibid.*, fichier 573 (31 mai 1813); Dessens, *Creole City*, p. 13

<sup>92</sup> *Ibid.*, fichier 1, Henri de Ste Gême à la citoyenne Ste Gême (27 février 1799)

<sup>93</sup> *Ibid.*, fichier 600, second-lieutenant Attel Ammott au commandant Ste Gême, (15 décembre 1803); C'est la seule mention de cette monnaie dans la correspondance de Ste Gême. Dans les lettres qu'il échange avec Jean Boze et Auvignac Dorville, ses agents en Louisiane, ces derniers font régulièrement référence à la gourde, une unité monétaire qui était employée à Saint-Domingue. Boze continuera d'employer ce terme en Louisiane comme synonyme de dollar.

correspondant à son séjour à Cuba entre 1803 et 1809 pour répondre adéquatement à la question. Cette année 1803 constitue un point tournant dans l'histoire atlantique, car la défaite des troupes françaises à Saint-Domingue contraint à l'exode massif de milliers de planteurs qui iront se réfugier à Cuba, ou autres territoires avoisinants, en attente d'un dénouement plus favorable.

Pour l'historienne Ashli White, ce mouvement de population est une diaspora qui touche l'ensemble de l'Amérique et du monde atlantique, elle n'hésite pas à comparer cet exode à celui qu'ont vécu les Acadiens, les huguenots ou encore les loyalistes américains<sup>94</sup>. C'est ainsi que des milliers de réfugiés s'établiront un peu partout dans le monde atlantique dans l'attente de retrouver leurs possessions, dont près de 10 000 à 25 000<sup>95</sup>. La plupart de ces migrants se sont installés sur la côte est de Cuba, particulièrement à Baracoa et Santiago de Cuba où les réfugiés reconstruiront leur vie ensemble. C'est d'ailleurs à Santiago que des liens d'amitié se sont créés entre Henri de Ste Gême et son plus fidèle serviteur, Jean Boze dont nous reparlerons au second chapitre<sup>96</sup>. Le choix de s'établir à Cuba s'explique par trois raisons essentiellement. Tout d'abord, les réfugiés sont tout près de Saint-Domingue et en cas de reprise de la colonie par les Français, le retour se fera rapidement. Or, la France ne reprendra jamais la « perle des Antilles ». Ensuite, en s'installant à Cuba, ils retrouvent les mêmes conditions propices à la culture de la canne à sucre et du café, c'est-à-dire les principaux produits d'exportation de Saint-Domingue. Finalement, les autorités espagnoles accueillent à bras ouverts le savoir-faire des réfugiés qui, grâce aux esclaves spécialisés ayant suivi leur maître, permettent de développer le potentiel économique de l'île<sup>97</sup>.

Étrangement, la période où Ste Gême se trouve à Cuba ne comporte aucune correspondance, néanmoins nous savons qu'il s'y trouve entre 1803 et 1809 par ses états de comptes et ses affaires juridiques. Contrairement aux autres réfugiés qui ont dû quitter Saint-Domingue en 1803, Ste Gême a été déclaré invalide comme militaire quelques mois avant de

---

<sup>94</sup>Ashli White. *Encountering Revolution: Haiti, and the Making of the Early Republic*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2010. p. 7

<sup>95</sup> Thomas Fiehrer. « Saint-Domingue/Haiti: Louisiana's Caribbean Connection », *Louisiana History*, Vol. 30, no 4 (automne 1989) : 430; White, *Encountering Revolution*, p. 170; Dessens, *Creole City*, p. 12-13; Dessens souligne que Ste Gême s'installe à Santiago de Cuba dans la province de l'Orient où se trouve la majorité des réfugiés de Saint-Domingue.

<sup>96</sup> Dessens, *Creole City*, p. 11

<sup>97</sup> Fiehrer, « Saint-Domingue/Haiti: Louisiana's Caribbean Connection », p. 430

la défaite de son armée. De ce fait, son séjour à Cuba n'est pas le résultat d'une série d'évènements malheureux à l'instar de la population locale de Saint-Domingue, mais bien le produit d'une décision réfléchie. Ainsi, les états financiers de Ste Gême nous apprennent que ce dernier entretenait des liens, allant au-delà de ses fonctions militaires avec les anciens dignitaires de Saint-Domingue, lorsqu'il était à Cuba. Car, si Ste Gême était officiellement officier dans l'armée française, il s'impliquait activement dans les activités des corsaires ce qui lui permettait d'empocher une somme intéressante. Dans un bilan financier établi entre le gouvernement de Saint-Domingue et Henri de Ste Gême, daté du 24 septembre 1807, ce dernier empoché 81 910 gourdes pour la valeur de l'or prise sur un navire et doit en verser le tiers au gouvernement à titre de compensation<sup>98</sup>. C'est le général Ferrand présent à Saint-Domingue qui s'occupe de régler les états de compte à ce moment avec Ste Gême. Le baron de Ste Gême entretient également des liens avec Couët de Montarand, un notaire qui lui sert d'intermédiaire dans ses transactions financières et qui deviendra juge dans la paroisse d'Orléans, ainsi qu'avec J. A. d'Aubremont, un débiteur, qui est commissaire de la marine à Saint-Domingue<sup>99</sup>.

Si les activités de corsaire de Ste Gême soulèvent des questions à savoir, s'il pratiquait ce type de commerce alors lorsqu'il était soldat à Saint-Domingue, aucun document ne peut appuyer cette hypothèse. Or, il serait plutôt surprenant que le baron, vu les liens qu'il entretient dans ces activités avec les notables de Saint-Domingue, ait commencé ce type de commerce à son arrivée à Cuba seulement. C'est sans compter que Ste Gême avait pratiqué le commerce pendant quelques années, tel que démontré dans sa correspondance et que son poste de gendarme à Saint-Domingue a pu lui donner les pouvoirs nécessaires. Si Ste Gême est effectivement impliqué dans les activités de corsaire et de prêteur, cela comporte son lot de risques et deux de ses navires seront confisqués par les autorités espagnoles en 1808, ce qui entraînera de longues procédures judiciaires pour le baron s'étalant sur plus de 20 ans<sup>100</sup>. Les problèmes de Ste Gême avec l'Espagne ne sont pas seulement reliés à ses navires, puisqu'il est pris de cours par la politique impériale de Napoléon de l'autre côté de l'atlantique.

---

<sup>98</sup>MSS 100, fichier 579 (24 septembre 1807)

<sup>99</sup>*Ibid.*, fichier 12, J. A. D'Aubremont à Henri de Ste Gême (21 février 1810)

<sup>100</sup>*Ibid.*, fichier 589 (1er avril 1823); Il s'agit du premier document traduit de l'espagnol au français d'une longue liste de procédures judiciaires.

En effet, l'empereur décide de placer son frère Joseph Bonaparte sur le trône espagnol à la place du roi Ferdinand VII, ce qui causera l'expulsion de tous les Français non nationalisés vivant dans les colonies espagnoles<sup>101</sup>. C'est donc la grande majorité des réfugiés de Saint-Domingue installés à Cuba qui doivent s'exiler pour une seconde fois en 1809. Henri de Ste Gême quitte alors ses possessions et vogue sur son navire le *Beaver* en compagnie de son compagnon Jean Boze en direction de La Nouvelle-Orléans où ils amarrent le 20 mai 1809<sup>102</sup>. Or, Boze n'est pas le seul à être transporté par la goëlette de Ste Gême, puisque l'historienne Nathalie Dessens affirme que certaines sources mentionneraient le transport de quelques centaines de passagers entre Cuba et La Nouvelle-Orléans. Boze fera mention à quelques reprises dans sa correspondance avec Ste Gême de leur arrivée à La Nouvelle-Orléans ainsi qu'aux individus qui composent cette communauté de réfugiés de Saint-Domingue<sup>103</sup>. Ainsi, non seulement Ste Gême quitte une terre sur laquelle il avait fait fortune pour la deuxième fois en quelques années, mais il immigre sur un territoire riche en opportunités et à un tournant de son histoire, la Louisiane.

## 1.2 La Louisiane une terre d'exil

La Louisiane dans laquelle Ste Gême et de nombreux réfugiés saint-dominguais arrivent est le fruit de nombreux régimes de colonisation. Ayant passé plus de soixante ans sous le régime français depuis le début du XVIIIe siècle, la Louisiane sera espagnole pendant plus de quarante années, avant de redevenir une possession française à peine quelques années. Caressant de grands espoirs de voir renaître un empire français en Amérique, Napoléon voit ses rêves brisés lorsqu'en 1803 ses troupes sont battues à Saint-Domingue. Ainsi, la Louisiane qui devait servir de grand grenier pour les plantations de Saint-Domingue perd de son utilité et

---

<sup>101</sup>White, *Encountering Revolution*, p. 171

<sup>102</sup>MSS 100, fichier 24, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1er novembre 1818); Très peu de choses sont connues sur les possessions de Ste Gême lorsqu'il habitait à Cuba. Il œuvrait comme armateur et quatre de ses navires (*Hulk*, *Beaver*, *Nancy* et *Masséna*) ont été saisis par les autorités espagnoles à Cuba en 1808 et 1809. Dessens, *Creole City*, p. 1

<sup>103</sup> Dessens, *Creole City*, p. 13; MSS 100, fichier 232, Jean Boze à Henri de Ste Gême (30 septembre au 7 novembre 1833). Lors de l'écriture d'une longue chronique en 1833, Boze souligne le décès d'un membre de la communauté des réfugiés auquel Ste Gême avait assuré le transport : « Le 26, il est décédé Pageot créole de Saint-Domingue à qui vous aviez donné son passage sur votre goëlette en partant de Cuba pour la Nouvelle-Orléans ».

c'est alors que les États-Unis achètent le territoire louisianais en 1803<sup>104</sup>. Ce territoire bien qu'étant peuplé par une majorité de francophones est loin d'être totalement homogène. Au contraire, les quarante années du régime espagnol ont donné lieu à une diversification de la population. Si la population francophone est largement majoritaire en Louisiane, ce groupe qui pourtant partage une langue et une culture commune est très divisé. En effet, les francophones se divisent entre les Créoles, les Acadiens, les immigrants de Saint-Domingue ainsi que les Français, sans oublier les différences basées sur la couleur de peau qui affectent le statut social<sup>105</sup>. Cette population francophone est renforcée à partir de 1795 par un accord entre la France et l'Espagne qui permet à des royalistes de s'exiler en Louisiane, alors possession espagnole<sup>106</sup>. On compte également une population hispanophone, mais également des Américains s'étant déjà établis sur le territoire.

L'ancienne population déjà présente partage un objectif commun à tous, l'intégration immédiate à l'union américaine, tout en conservant leur culture distinctive. La portion du territoire qui correspond à peu près à l'État de la Louisiane actuelle est nommée *Territory of Orleans* et est divisée en paroisses comme division administrative et non en comtés comme dans les autres États américains, une spécificité toujours présente en Louisiane. Rapidement, il y aura une lutte entre les Créoles et les Américains pour le contrôle politique et économique du territoire. Thomas Jefferson, président américain du moment, tente de trouver un

---

<sup>104</sup> Thomas Ingersoll, *Mammon & Manon Early New Orleans: First Slave Society*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1999.p. 244; Ce territoire nommé la Louisiane couvrait une grande partie de l'Amérique du Nord. et il n'a donc rien à voir avec l'État actuel de la Louisiane qui fût intégré aux États-Unis en 1812. Pour davantage d'information sur l'intégration de la Louisiane à l'union américaine, voir Kastor, Peter J. et François Weil, dir. *Empires of the Imagination: Transatlantic Histories of the Louisiana Purchase*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2009.

<sup>105</sup> Les Acadiens ayant immigré à la Louisiane à la suite des événements du Grand Dérangement sont largement négligés dans les correspondances de Jean Boze à Henri de Ste Gême. En effet, même si les Acadiens étaient majoritairement à l'extérieur des centres urbains, Boze ne fait qu'une seule référence à ce groupe ethnique. Il s'agit d'une mention à l'origine du gouverneur A. B. Roman dont Boze dit que la famille est originaire de l'Acadie. Pour davantage d'information sur les Acadiens à La Nouvelle-Orléans, voir Carl A. Brasseaux, *Acadian to Cajun: Transformation of a People, 1803-1877*, Jackson, University Press of Mississippi, 1992; On retrouve également une population francophone chez les Amérindiens de la Louisiane, notamment les Houmas, dont Brasseaux parle dans la référence précédente. Pour mieux comprendre les relations entre les populations francophones et les Amérindiens de la Louisiane, voir Daniel H. Usner Jr., *Indians, Settlers, and Slaves in a Frontier Exchange Economy: The Lower Mississippi Valley before 1783*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1992.

<sup>106</sup> Lewis William Newton, *The Americanization of French Louisiana: A Study of the Process of Adjustment between the French and the Anglo-American Populations of Louisiana, 1803-1860*, New York, Arno Press, 1980. p. 7

gouverneur connaissant le français tel que James Madison et propose même le poste au marquis de Lafayette, mais devant les refus, il nomme l'unilingue anglophone William C. C. Claiborne au poste de gouverneur. Si Claiborne tente d'être conciliant envers les francophones en reconnaissant leurs droits sur les terres, en plus d'en nommer plusieurs à des postes importants, mais le mécontentement grogne tout de même chez la population créole. Celle-ci considère le gouverneur comme un despote puisqu'il a tous les pouvoirs, notamment au niveau juridique. Néanmoins, cette situation est également difficile pour Claiborne comme le souligne George Dargo, puisque l'administration fédérale ne lui donnait aucune latitude<sup>107</sup>.

Cette situation ne s'améliore pas, car le président Jefferson refuse d'intégrer immédiatement le territoire dans l'union américaine. De plus, il tente de l'américaniser en voulant forcer l'introduction des lois civiles anglaises ainsi que l'interdiction de la traite d'esclaves ce qui déplaira fortement aux planteurs<sup>108</sup>. En souhaitant américaniser la Louisiane, c'est-à-dire la rendre similaire aux autres États de l'union, Jefferson avait négligé l'impact de ses décisions sur la population déjà présente qui avait connu par le passé, des pratiques politico-juridiques très différentes. Le gouverneur Claiborne choisira de coopérer avec les habitants locaux, parmi lesquels plusieurs réfugiés de Saint-Domingue joueront un rôle important dans la formation de ce futur État louisianais, notons par exemple Louis-Moreau Lislet, célèbre entre autres pour avoir rédigé le code civil en 1808<sup>109</sup>. Si le *Territory of Orleans* accèdera au statut d'État en 1812, grâce à la collaboration entre les différentes communautés vivant en Louisiane, il est certain que le gouverneur Claiborne n'avait pas prévu dans ses plans, le débarquement de milliers de réfugiés de Saint-Domingue ayant fui Cuba à la suite de l'ordre d'expulsion.

C'est donc dans ce contexte politique vacillant entre la coopération et l'affrontement que plus de 15 000 réfugiés de Saint-Domingue débarquent à La Nouvelle-Orléans entre 1791 et 1815, en s'identifiant davantage à la faction francophone de la population et en ralentissant

---

<sup>107</sup> White, *Encountering Revolution*, p. 189; George Dargo, *Jefferson's Louisiana: Politics and Clash of Legal Traditions*, Cambridge. Harvard University Press, 1975. p. 25-26

<sup>108</sup> Ingersoll, *Mammon & Manon Early New Orleans*, p. 246

<sup>109</sup> Dargo, *Jefferson's Louisiana*, p. 141

le plan d'américanisation du gouverneur Claiborne<sup>110</sup>. L'arrivée de ces réfugiés, en plusieurs vagues qui, suivant les grands événements de la Révolution haïtienne, occasionne de grands débats sur plusieurs enjeux essentiels de la République américaine tels que: le futur de l'esclavage, les politiques migratoires, l'expansion territoriale ainsi que l'identité de la république<sup>111</sup>. Ces questionnements surviennent essentiellement après la vague de 1809-1810, car jusqu'au début du XIXe siècle, la Louisiane demeure une destination de second ordre pour les réfugiés. Cela s'explique par la présence de territoires géographiquement plus près de Saint-Domingue ainsi que par la situation socioéconomique<sup>112</sup>.

De plus, tant que la guerre n'est pas perdue pour les Français, les habitants saint-dominguais conservent l'espoir de reprendre leur vie antérieure. Conséquemment, très peu de réfugiés s'installent en Louisiane durant la Révolution haïtienne et l'historienne Ashli White estime que seulement 1 100 exilés s'y installent entre 1791 et 1804<sup>113</sup>. Nathalie Dessens affirme qu'il est impossible d'évaluer le nombre exact d'arrivées, puisqu'un mouvement de va-et-vient entre la Louisiane et Saint-Domingue est constant jusqu'en 1804<sup>114</sup>. À ce chiffre s'ajoute, une vague d'environ 1 000 personnes qui quittent la Jamaïque à la suite de la reprise des hostilités en Europe entre la France et l'Angleterre pour s'installer à La Nouvelle-Orléans<sup>115</sup>. Cette vague de 1804 suivant l'évacuation des troupes françaises de Saint-Domingue amène davantage de réfugiés, mais il faudra attendre 1809 pour voir déferler la plus

---

<sup>110</sup> Robert Paquette. « Revolutionary Saint Domingue in the Making of Territorial Louisiana », dans Barry Gaspar et David Geggus, dir. *A Turbulent Time: The French Revolution the Greater Caribbean*, D., Bloomington, Indiana University Press, 1997. p. 214

<sup>111</sup> White, *Encountering Revolution*, p. 5; pour les questions reliées à l'intégration de la Louisiane à l'Union américaine et sur les réflexions que cela a amené au sein de la république américaine, voir Peter J. Kastor, *The Nation's Crucible, The Louisiana Purchase and the Creation of America*, New Haven, Yale University Press, 2004.

<sup>112</sup>Dessens. *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 22

<sup>113</sup> White, *Encountering Revolution*, p. 181; Le Gardeur et Debien soulignent que les premiers réfugiés de 1792 à 1798, passèrent d'abord en France ou dans d'autres villes américaines, avant de migrer à nouveau vers La Nouvelle-Orléans. Ils sont estimés à environ à une centaine pour cette période et occupent des emplois dans le commerce et dans la culture du sucre essentiellement, René Le Gardeur et Gabriel Debien, « The Saint-Domingue Refugees in Louisiana, 1792-1804 » dans *The Road to Louisiana, The Saint-Domingue Refugees, 1792-1809*, dir. Carl A. Brasseaux et Glenn R. Conrad, Lafayette, University of Southwestern Louisiana Press, 1992.

<sup>114</sup>Dessens. *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 15; C'est sans compter un nombre important de réfugiés qui entrent aux États-Unis par un port de la côte est et qui se rendent à La Nouvelle-Orléans par la suite.

<sup>115</sup>*Ibid.*, p. 25

importante vague migratoire, avec tout près de 10 000 exilés provenant essentiellement de Cuba en près de neuf mois<sup>116</sup>.

Cette vague migratoire de 1809-1810, dans laquelle se trouve Ste Gême, change radicalement le portrait de La Nouvelle-Orléans, puisque plus de 10 000 réfugiés saint-dominguais en provenance de Cuba débarquent, doublant du coup la taille de la ville<sup>117</sup>. Si la Louisiane était une destination secondaire jusqu'en 1804, pourquoi tout à coup les réfugiés s'y installent-ils? Pour Dessens, le choix de la Louisiane au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme destination définitive s'explique par trois éléments. Tout d'abord, elle affirme que la proximité géographique de Saint-Domingue et de la Louisiane a permis la création de liens de parenté entre les habitants des deux colonies et qu'un mouvement de va et vient d'un territoire à l'autre existait déjà. Ensuite, elle explique que l'achat de la Louisiane en 1803 a créé chez les réfugiés, une occasion favorable de vouloir recréer un Saint-Domingue grâce aux vastes terres disponibles et la société esclavagiste présente. Il importe de se rappeler que Ste Gême s'est justement adonné à la spéculation commerciale en Louisiane à la suite de son départ de Saint-Domingue<sup>118</sup>. Finalement, Dessens estime que la possibilité de retrouver la culture française tout en rebâtissant sa vie était le plus grand incitatif<sup>119</sup>. En effet, la Louisiane à l'instar de Saint-Domingue présente de nombreuses caractéristiques communes. La plus importante est la présence d'une société à trois castes où la race indique le statut social.

L'arrivée de près de 10 000 réfugiés entre mai 1809 et janvier 1810 est répertoriée par le maire de La Nouvelle-Orléans et les individus sont classés selon leur statut social en vertu de la société à trois castes. On apprend alors que plus de 2 731 personnes sont répertoriées comme blanches, 3 102 comme noires libres et 3 226 comme esclaves<sup>120</sup>. Pour bien démontrer

---

<sup>116</sup>*Ibid.*, p. 27

<sup>117</sup>Lachance. « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans », p. 111

<sup>118</sup>MSS 100, fichier 573 (31 mai 1813)

<sup>119</sup>Dessens. *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 30 à 34; Il semble que dans le cas des immigrants français qui viendront s'installer aux États-Unis, la Louisiane soit une exception, puisque les Français favorisaient normalement les villes du Nord. Ainsi, le rôle de la culture est non négligeable dans l'attrait qu'elle exerce sur ces migrants francophones, Michael R. Haines, « French migration to the United States: 1820 to 1950 ». *Annales de démographie historique*, no 1 (2000): 86

<sup>120</sup>Lachance. « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans », p. 111; L'historien Paul F. Lachance a utilisé les testaments pour démontrer les différences et les ressemblances entre les réfugiés des trois castes, voir, Paul F. Lachance. « The Formation of a Three-Caste Society: Evidence from Wills in Antebellum New Orleans », *Social Science History* 18 (été 1994): 211-242

l'importance de cette migration pour chacune des classes sociales, il importe de comparer avec la population de La Nouvelle-Orléans quelques années auparavant. Ainsi, on comptait en 1805 à La Nouvelle-Orléans, une population de 3 351 Blancs, 1 566 Noirs libres et 3 105 esclaves, ce qui doubla pratiquement la taille de la ville<sup>121</sup>. Ce sont les Noirs libres qui ont le plus bénéficié de la migration de 1809, car cela leur a permis de se consolider socialement et politiquement. Si comme on le voit plus haut, chaque groupe a hérité pratiquement du même nombre de migrants, ce sont les Noirs libres qui en bénéficièrent le plus. L'arrivée de 3 102 personnes de couleur libres a fait augmenter de 200 % l'effectif de ce groupe. Cet afflux a permis de maintenir une société à trois castes en Louisiane, puisque le reste du Sud était régi par une société biraciale, donc moins à leur avantage. Cette vague migratoire inquiète sérieusement le gouverneur Claiborne pour deux raisons; d'abord, ces réfugiés étaient francophones, ce qui allait contre son plan d'américanisation, sans oublier que près de 5 000 Noirs en font partie ce qui inquiéta beaucoup l'élite. Or, il ne faut pas oublier qu'une loi depuis 1808 empêchait l'importation d'esclaves de d'autres pays, mais les représentants du Congrès, sous des « motifs humanitaires », firent exemption à celle-ci en 1809, car ces esclaves représentaient la seule richesse des réfugiés et que les représentants voulaient éviter tout risque de révolte en les privant de leur « revenu »<sup>122</sup>.

L'arrivée de ces réfugiés est loin d'avoir fait l'unanimité chez les citoyens de La Nouvelle-Orléans et on remarque un clivage ethnique dans les réactions. Dans une lettre écrite au secrétaire d'État à Washington, Claiborne affirme : « *The foreign Frenchmen residing among us take great interest in favour of their countrymen, and the sympathies of the Creoles of the Country seem also to be much excited* »<sup>123</sup> soulignant ainsi la sympathie des Créoles envers les réfugiés. Dans la même lettre, Claiborne souligne: « *The native Americans, and the English part of our society...appear to be prejudiced against these strangers, and express great dissatisfaction that an Asylum in this territory was afforded them* »<sup>124</sup> exprimant ainsi une vision plus conservatrice des anglophones. C'est sans compter que les réfugiés de Saint-

---

<sup>121</sup>Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 35

<sup>122</sup>White, *Encountering Revolution*, p. 168

<sup>123</sup>Lachance, « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans », p. 115

<sup>124</sup>*Ibid.*, p. 115

Domingue se sont installés à La Nouvelle-Orléans, dans près de 80 à 90% du temps, ce qui a entraîné d'importantes dépenses pour la ville<sup>125</sup>.

Pour les aider, plusieurs comités d'entraide furent mis sur pied et les journaux qui furent fondés majoritairement par des réfugiés permettaient gratuitement aux nouveaux arrivants de mettre une annonce pour offrir leurs services<sup>126</sup>. Cet essor de la presse permit non seulement un rayonnement de la culture francophone, mais également aux réfugiés de solliciter du travail dans des domaines très divers. Les Blancs se trouvèrent généralement du travail comme juriste, législateur, professeur, journaliste, apothicaire, marchand ou encore planteur, tandis que les Noirs libres se sont concentrés davantage dans les métiers spécialisés<sup>127</sup>. Toutes ces informations nous amènent à nous demander comment Ste Gême s'insère dans cette société néo-orléanaise en plein changement. Il réussit, entre le moment de son arrivée en 1809 et son retour définitif en France en 1818, à se hisser au sommet de la hiérarchie comme nous le verrons grâce à sa nomination au sein de la milice, par ses avoirs mobiliers et immobiliers, par son mariage à une Créole respectée ainsi que par les liens qu'il établit avec les notables de la ville. L'arrivée de Ste Gême en mai 1809, tout comme des milliers de réfugiés, n'était pas prévue puisque dans une rare lettre écrite de sa main, il indique à sa famille en août 1810 qu'il compte solliciter un parlementaire afin de pouvoir retourner en France. Il raconte à son frère JH (Joseph-Henri) que ses affaires sont dans un désordre, mais que malgré la guerre avec l'Espagne et l'évacuation qui lui ont fait perdre beaucoup d'argent, il trouvera un moyen de leur envoyer plus de 100 000 livres. Ce qui est tout de même considérable pour un homme ayant dû tout quitter à Cuba.

Dans la même lettre, il affirme que c'est la première fois depuis 5 ans qu'il reçoit des nouvelles de sa famille et qu'il souhaite de tout cœur pouvoir la rejoindre<sup>128</sup>. Si l'attachement que porte Ste Gême à sa famille est probablement sincère, il importe de rappeler qu'il a de son gré quitté les forces armées françaises pour se rendre volontairement à Cuba dans le but de s'enrichir comme commerçant. Il est donc surprenant, que Ste Gême pour une raison ou une

---

<sup>125</sup>Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 1

<sup>126</sup>*Ibid.*, p. 47; Louis Duclot fonda le moniteur de la Louisiane en 1794, après avoir immigré de Saint-Domingue, René Le Gardeur et Gabriel Debien, *The Saint-Domingue Refugees in Louisiana*, p. 147

<sup>127</sup>Paquette, « Revolutionary Saint Domingue in the Making of Territorial Louisiana », p. 214

<sup>128</sup>MSS 100, fichier 13, Henri de Ste Gême à Henri-Joseph de Ste Gême (14 août 1810)

autre n'ait pu avoir de nouvelle de sa famille depuis si longtemps. Si le baron est silencieux sur la nature de ses affaires, ce qui laisse supposer que son frère est déjà au courant de quoi il s'agit, il faut regarder du côté des archives cubaines pour mieux comprendre que Ste Gême était impliqué dans les activités de corsaire. En effet, Ste Gême ne se limite pas qu'au commerce et au prêt, puisque deux de ses navires *Le Masséna* et *l'Impérial* ainsi que leurs prises avaient été saisis par les autorités cubaines en 1808<sup>129</sup>. La saisie des bateaux de Ste Gême est à l'origine d'un long processus judiciaire qui amènera Jean Boze à Cuba pour tenter d'obtenir un remboursement<sup>130</sup>.

Les activités comme corsaire de Ste Gême qui remontent fort probablement à son passage à Saint-Domingue, se poursuivent en Louisiane où en tant que marchand, il sera fortement impliqué dans la contrebande avec les frères Lafitte. Pierre et Jean Lafitte étaient deux contrebandiers nés près de la frontière franco-espagnole comme Ste Gême, qui à l'instar de ce dernier vivront à St-Domingue et poursuivront leur chemin à La Nouvelle-Orléans<sup>131</sup>. Les Lafitte, qui furent financés en grande partie par Henri de Ste Gême, étaient à la tête d'un refuge situé 50 milles au sud de La Nouvelle-Orléans, Baratavia, où ils agirent en tant qu'intermédiaires dans la contrebande illégale d'esclaves<sup>132</sup>. Un coup d'œil à l'index du greffe du notaire Michel de Armas, permet de voir qu'en l'an 1812, Henri de Ste Gême a participé à la vente de 10 esclaves, dont neuf uniquement en mai<sup>133</sup>. Si la présence des Lafitte au sein des réfugiés n'est pas attestée à Cuba, le second des frères Lafitte, Dominique You, se trouvait à Santiago de Cuba avant l'expulsion de 1809, au même endroit qu'Henri de Ste Gême, qui on le rappelle, était impliqué dans le financement de ces activités<sup>134</sup>. D'ailleurs, dans un bulletin qu'écrit Boze à Ste Gême, débutant en novembre 1830, nous avons la confirmation des liens entre Ste Gême et les Laffite avec l'annonce du décès de You : « Le 15 septembre est mort le brave Dominique You, votre ancien capitaine d'un bâtiment, à la suite de sa maladie de

---

<sup>129</sup> *Ibid.*, fichier 589 (1er avril 1823)

<sup>130</sup> *Ibid.*, fichier 592 (1er avril 1823)

<sup>131</sup> William C. Davis. *The Pirates Laffite: The treacherous World of the Corsairs of the Gulf*. New York: Harcourt, 2005. p. 1-7

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 48 à 51; Dessens. *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 82

<sup>133</sup> Orleans Parish Clerk of Civil District Court, Orleans Parish Clerk of Civil District Court [en ligne], [http://www.orleanscivilclerk.com/mdearmasindexes/de\\_armas\\_michel\\_vol\\_7.pdf](http://www.orleanscivilclerk.com/mdearmasindexes/de_armas_michel_vol_7.pdf) (page consultée le 10 février 2016); Les dix acheteurs des esclaves de Ste Gême sont tous des francophones.

<sup>134</sup> Lachance, « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans », p. 116; Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 82

langueur dans sa vieillesse »<sup>135</sup>. Les produits introduits tels que les textiles, le vin, les produits de la soie et les esclaves étaient en grande demande et profitaient aux plus riches de la ville.

Ce type de commerce permet à Ste Gême de s'enrichir et de posséder plusieurs propriétés immobilières tels qu' : une maison rue St-Pierre, une Avenue Claiborne, une propriété encoignure Dorgenois et Bayou, une maison encoignure Franklin et Conti, une autre rue Moreau et finalement un terrain sur Chartres acquis en 1813<sup>136</sup>. C'est sans compter que les autorités fermaient les yeux sur le commerce illicite où aucune mesure ne fut prise avant le milieu des années 1810 pour arrêter ce type de trafic<sup>137</sup>. Les autorités américaines voudront néanmoins mettre un frein à ce commerce illégal et destituer le repaire de Barataria, ce qui mènera à l'arrestation de Pierre Lafitte le 11 octobre 1814 et à des accusations de piraterie contre plusieurs marchands de la ville, dont Henri de Ste Gême<sup>138</sup>.

Nous savons que très peu de choses sur le procès qu'a subi Ste Gême puisque ni Jean Boze ni Auvignac Dorville, le gérant de son habitation n'en font mention. Il est probable que Ste Gême, tout comme les marchands de la ville impliqués, se soit tourné vers Edward Livingston, avocat américain parlant français reconnu comme adversaire politique du gouverneur Claiborne<sup>139</sup>. Heureusement pour Ste Gême, la situation politique louisianaise à la fin 1814 et au début 1815 lui est favorable, car les États-Unis sont en guerre avec l'Angleterre et que la possibilité d'une attaque britannique s'accroît chaque jour. La ville étant sous le joug du général Andrew Jackson, le manque d'effectifs forcera les autorités américaines à accorder leur pardon généralisé à tous les hommes impliqués à la baie de Barataria en échange de leur service militaire<sup>140</sup>. Ainsi les frères Lafitte, tout comme Ste Gême, participeront à la Bataille de La Nouvelle-Orléans, le 8 janvier 1815, qui se solde par une victoire américaine<sup>141</sup>. Or, l'implication de Ste Gême à la défense de La Nouvelle-Orléans débute avant décembre 1814. Militaire de carrière, Ste Gême fut nommé le 13 avril 1813 capitaine de la Company of Orleans Dragoons par le gouverneur louisianais William C. C. Claiborne ce qui lui permit de

---

<sup>135</sup> MSS 100, fichier 174, Jean Boze à Henri de Ste Gême (26 juillet 1830 au 25 novembre 1830)

<sup>136</sup> Dessens, *Creole City*, p. 15

<sup>137</sup> Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 82

<sup>138</sup> Davis, *The Pirates Lafitte*, p. 199

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 200

<sup>140</sup> Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 83

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 83

s'élever dans la société néo-orléanaise<sup>142</sup>. Son zèle et son implication à défendre la ville furent assez importants pour que le général Andrew Jackson écrive une lettre de recommandation en 1816 où le major Ste Gême est décrit comme un homme brave et un citoyen exemplaire méritant son passeport<sup>143</sup>. Ce passeport comme on le verra plus tard, servira à son premier retour en France en 1816.

Cette réputation de bravoure qu'a gagné Ste Gême se manifeste des années plus tard, lorsque Jean Boze un réfugié de Saint-Domingue qui a veillé pendant plus de huit ans à régler les affaires judiciaires de Ste Gême à Cuba, lui écrit dans une lettre du 10 août 1829, qu'il entend régulièrement des miliciens se remémorer la défense héroïque de Ste Gême et se souviennent des conseils que Ste Gême a donnés à Andrew Jackson<sup>144</sup>. S'appuyant sur l'ouvrage *Creole Families of New Orleans* de Grace King, Dessens explique que malgré ses relations avec les corsaires, il était en haute estime par la population « *St. Gême [sic] had no superior in New Orleans as to social position* »<sup>145</sup>. L'historien Paul Lachance écrit que si les autorités américaines doutaient de la fidélité des réfugiés de Saint-Domingue, ceux-ci répondirent avec brio en s'engageant dans la défense de la ville. Si certains ont réclamé leur nationalité française pour se soustraire du service militaire obligatoire, le consul français Louis Tousard écrivait « *All the French men [sic] marched, and I have only one claimed exemption* »<sup>146</sup>. Effectivement, on recense une grande participation des réfugiés à l'effort militaire, notamment avec le cas des « baratariens », près de 28% des vétérans blancs du Battalion of New Orleans étaient des réfugiés de Saint-Domingue et on estime que c'est plus de 800 hommes qui se sont rapportés au gouverneur Claiborne<sup>147</sup>.

Plusieurs réfugiés ont d'ailleurs brillamment servi dans les postes de commandement tels que Louis d'Aquin qui commandait un bataillon de réfugiés blancs et de créoles. On

---

<sup>142</sup>MSS 100, fichier 572 (13 avril 1813)

<sup>143</sup>*Ibid.*, fichier 17, Andrew Jackson à Henri de Ste Gême (15 avril 1816)

<sup>144</sup>*Ibid.*, fichier 145, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 août 1829); *Ibid.*, fichier 209, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 août 1832). En 1818, Henri de Ste Gême envoie Jean Boze obtenir le remboursement de créances à Santiago de Cuba où les réfugiés de Saint-Domingue s'étaient établis après leur départ de Saint-Domingue en 1803. Cette tâche s'ajoute à la tentative d'obtenir un remboursement pour les navires de Ste Gême confisqués par la couronne espagnole en 1808-1809. Boze passera de 1818 à 1828 à Cuba et ses actions permirent à Ste Gême de récolter la somme de 18 016 \$ et 7 réaux.

<sup>145</sup> Dessens, *Creole City*, p. 14 et 239-240

<sup>146</sup>Lachance, « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans » , p. 137

<sup>147</sup>*Ibid.*, p. 137-138

retrouve le cas très intéressant du second major Savary, un réfugié noir sous le commandement d'Aquin, qui dirigeait un bataillon de 250 réfugiés de couleurs<sup>148</sup>. Michel Fortier, autre réfugié de Saint-Domingue, marchand esclavagiste dirigera quant à lui, un régiment de Noirs libres lors de la bataille<sup>149</sup>. Si tous ces réfugiés sont des amis proches de Ste Gême, le général Jean-Baptiste Labatut qui sera aide de camp du général Jackson, occupe une place dans pratiquement chaque lettre de Jean Boze comme nous le verrons dans les chapitres suivants<sup>150</sup>. Par les liens qu'il entretient avec l'élite de La Nouvelle-Orléans, Ste Gême s'insère dans cette haute sphère et il est bien en vue autant chez les Créoles que chez les réfugiés.

Si les activités militaires et l'implication de Ste Gême comme corsaire sont des sujets sur lesquels les sources sont très loquaces, d'autres sont masqués par un silence volontaire ou non. Parmi ceux-ci, sa vie familiale et son implication politique sont des sujets sur lesquels nous possédons peu d'information et il est possible que cela soit dû au fait que nous avons seulement les réponses de Boze aux lettres écrites par Ste Gême. Au sujet de l'implication politique, l'historien Jean-Pierre Le Glaunec ayant travaillé sur Jean-Michel Fortier, autre réfugié de Saint-Domingue et ami de Ste Gême, révèle que Fortier est également très discret sur ses opinions politiques, excepté dans une lettre où il affirme que la neutralité est la meilleure option pour conserver les avantages du commerce. Le Glaunec poursuit en affirmant que l'identité nationale est un élément secondaire dans le commerce du monde atlantique, une affirmation qui peut très bien s'appliquer à Henri de Ste Gême<sup>151</sup>.

Au niveau familial, Ste Gême semble s'être très bien intégré à La Nouvelle-Orléans, puisqu'il aura trois enfants, qu'il reconnaîtra, avec sa ménagère. Cette femme de couleur libre, Adélaïde Philibert née à l'Arcahaye à Saint-Domingue, a suivi Henri de Ste Gême tout au long

---

<sup>148</sup> Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 89-97

<sup>149</sup> Jean-Pierre Le Glaunec « “Grand Dieu quand serai-je Délivré de ces tracasseries” : The Lost World of Jean-Michel Fortier, Citizen and Merchant of Louisiana, as Seen Through his Correspondance, 1801-1804 », dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec, dir. *Haiti, regards croisés*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2009. p. 95 à 100

<sup>150</sup> Stanley Clisby Arthur, *Old New Orleans A History of the Vieux Carre, Its Ancient and Historical Buildings*, Westminster, Heritage Books, Inc., 2007, p. 85

<https://books.google.ca/books?id=Fzeevi01QmIC&pg=PA85&lpg=PA85&dq=Jean-Baptiste+Labatut&source=bl&ots=8axMIzt8HD&sig=pWPTW6u7LsNeq6RCRIjJDt1fEBA&hl=fr&sa=X&ei=oQoPvcQ8jdiCBIvjgdgI&ved=0CDkQ6AEwBg#v=onepage&q=Jean-Baptiste%20Labatut&f=false>

<sup>151</sup> Le Glaunec, « “Grand Dieu quand serai-je Délivré de ces tracasseries” », p. 111-113

de son parcours atlantique<sup>152</sup>. Malheureusement nous n'avons que très peu de détails sur sa vie et sur sa relation avec Henri de Ste Gême. Elle donnera naissance à deux filles Fortunée en 1811 et Dorsica en 1812 ainsi qu'à un garçon en 1814, Gême, tous enregistrés dans les registres de l'archidiocèse de La Nouvelle-Orléans comme les enfants de Ste Gême étant natif de Bagen, selon les informations apportées par Dessens. L'historienne souligne même que dans le cas de Dorsica, le nom des parents de Ste Gême (Bertrand de Ste Gême et Eléanore Larroquan) apparaît dans le registre<sup>153</sup>. Si ce n'est pas la majorité des hommes blancs qui avaient des relations avec les femmes de couleur, cela n'a rien d'inhabituel pour un homme ayant vécu à Saint-Domingue<sup>154</sup>. Car, l'arrivée massive de ces réfugiés a permis à la Louisiane qui possédait déjà à l'instar de Saint-Domingue, une société à trois castes, d'être solidifiée. Ainsi, cette pratique sur laquelle nous reviendrons au cours du second chapitre est notamment attestée dans les chroniques que Boze écrit à Ste Gême à propos de l'un de leurs amis, M. Sauvinet, qui après avoir vécu avec sa ménagère qui venait de décéder, sera maintenant libre d'être avec la seconde qui lui a déjà donné deux enfants<sup>155</sup>. Malgré la reconnaissance de ses enfants naturels, Ste Gême tissera des liens privilégiés avec la famille créole Dreux, hautement respectée.

En 1809, année où il débarque à La Nouvelle-Orléans, il est nommé parrain d'Henri Antoine Dreux<sup>156</sup>. Il fait ainsi la connaissance d'une femme du nom de Marguerite Delmas, épouse de Louis Geoffroy Dreux, qui devient veuve au cours de l'année 1814. Deux ans plus tard, Ste Gême la marie le 29 avril 1816 et fait l'acquisition par le fait même d'une habitation

---

<sup>152</sup> Dessens, *Creole City*, p. 13

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 13-14; Ces noms sont ceux que l'on retrouve dans la correspondance. Nathalie Dessens dans son livre *Creole City, A Chronicle of Early American New Orleans, Gainesville, University Press of Florida, 2015* indique les véritables noms des enfants dans l'ordre : Joséphine Henriette Fortunée (1811), Adélaïde Hortense (1812) et Louis (1814).

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 14; Pour en connaître davantage sur les relations interraciales, les législations régissant les unions matrimoniales ainsi que la différenciation de La Nouvelle-Orléans par rapport aux autres villes du sud des États-Unis, voir Jennifer Spear. *Race, Sex, and Social Order in Early New Orleans*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2009; Paul F. Lachance. « The Formation of a Three-Caste Society: Evidence from Wills in Antebellum New Orleans », *Social Science History* 18 (Été 1994): 211-242 et Emily Clark, *The Strange History of the American Quadroon: Free Women of Color in the Revolutionary Atlantic World*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2013.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 160

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 15; La famille Dreux est installée en Louisiane depuis le début du XVIIIe siècle et est respectée parmi les Créoles de Louisiane.

à Gentilly que sa femme avait conservée lors de son veuvage<sup>157</sup>. C'est à ce moment que Ste Gême prépare son retour en France avec sa nouvelle épouse. Il obtient en 1816 du gouverneur Claiborne un passeport valide pour 12 mois, lui permettant de quitter son poste de capitaine de milice afin de voir sa famille en France avant de revenir l'année suivante<sup>158</sup>. Le retour en Louisiane sera très bref, puisqu'en 1818, Ste Gême profite de la situation de la première restauration en France et des liens qui l'unissent au Comte d'Artois pour revenir définitivement à son château de Bagen<sup>159</sup>. Cette décision ne semblait pas être définitive pour l'entourage des Ste Gême en Louisiane, car leur retour était espéré pour le printemps 1819 et que ce sujet sera dans la correspondance jusqu'en 1830. À cet effet, Dessens souligne que Mme Ste Gême a son entourage en Louisiane et que le couple possède des propriétés, ce qui a entretenu cet espoir de retour<sup>160</sup>. Or, Henri de Ste Gême ne reviendra jamais en Louisiane, quelques temps après son retour en France, il occupe le poste de maire de Sauveterre, tout près de son château de Bagen<sup>161</sup>. Demeurant en France auprès de son épouse et des enfants qu'ils auront, Ste Gême confie à deux hommes le soin de ses affaires, d'abord à Auvignac Dorville le soin de réclamer les 5 300,16\$ que doivent les débiteurs à Ste Gême ainsi que la gestion de l'habitation<sup>162</sup>. Ensuite à Jean Boze, le soin d'obtenir un règlement pour la confiscation des navires par l'Espagne d'Henri de Ste Gême, en plus de poursuivre les débiteurs de ce dernier à Cuba. Après plus de dix ans passés à Cuba, Jean Boze revient à La Nouvelle-Orléans en 1828 dans une Louisiane en pleine transformation et qu'il tiendra au fait son protecteur et ami, M. de Ste Gême comme il l'appelait.

---

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 15; MSS 100, fichier 626 (4 février 1825); si le fichier 626 est identifié comme provenant du 4 février 1825, l'inventaire de la propriété de Louis Geoffroy Dreux a été effectué le 24 mai 1814 par le notaire Jean-Baptiste Marc Brière; Dessens. *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 83

<sup>158</sup> MSS 100, fichier 575, gouverneur William C. C. Claiborne (1<sup>er</sup> mai 1816)

<sup>159</sup> Château de Bagen [en ligne], <http://www.chateaudebagen.net/histoire.html> (page consultée le 23 mai 2014)

<sup>160</sup> Dessens, *Creole City*, p. 26

<sup>161</sup> MSS 100, fichier 625 (11 mai 1822) et fichier 247, Tatareau, vice-président de la commission de l'asile civil de Saint-Gaudens, Tatareau au Maire de Sauveterre, Henri de Ste Gême (7 décembre 1834); le fond des Ste-Gême family papers ne me permet pas d'affirmer pendant combien de temps Ste Gême a été maire de Sauveterre, mais les deux dates les plus éloignées ont été choisies pour démontrer l'intervalle (1822 et 1834).

<sup>162</sup> *Ibid.*, fichier 614, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (année 1818)

## Chapitre 2 – Une ville française en terres américaines

Le voyage du retour en France se termine dans la joie lorsque Mme de Ste Gême donne naissance au premier des six enfants du couple, Anatole, le 6 juin 1818 à Bordeaux<sup>163</sup>. La famille s’installe au château de Bagen après plus de trente années passées à l’étranger pour le baron Henri de Ste Gême. Il s’implique dans la politique française comme maire de Sauveterre-de-Comminges près de son château en 1822 et 1834 respectivement. Par sa correspondance avec un ancien membre du cabinet de Louis XVIII, Puymaurin, nous apprenons que Ste Gême est membre du conseil général du département de la Haute-Garonne, mais il ne semble pas que son implication politique ait dépassé ce niveau<sup>164</sup>. Malgré tout, ces nominations et ces postes politiques ne semblent pas avoir atténué l’espoir de ses amis louisianais de revoir le baron de Ste Gême en Louisiane. Alors qu’il se trouve à Cuba pour les affaires de Ste Gême en 1819, Jean Boze est convaincu que le retour de Ste Gême à La Nouvelle-Orléans est imminent, puisque M. Pompardon, une connaissance commune, a lui-même reçu le mot du baron<sup>165</sup>. Toujours convaincu du retour de Ste Gême à La Nouvelle-Orléans, Boze dit à Ste Gême dans sa lettre du 15 janvier 1821 avoir écrit à Auvignac Dorville, gestionnaire de l’habitation à Gentilly, ses conseils pour le retour de Ste Gême<sup>166</sup>.

La possibilité du retour de Ste Gême avec sa femme à La Nouvelle-Orléans fera l’objet d’une correspondance pendant plus d’une décennie, mais l’occasion ne semble jamais se présenter. C’est finalement en décembre 1832 que Ste Gême met un terme à son projet de retourner en Louisiane. Jean Boze souligne que la famille Labatut est peinée de savoir que Ste Gême avait renoncé à son retour en Louisiane<sup>167</sup>. Ainsi à son retour de Cuba comme procureur des affaires de Ste Gême en 1828, Boze aura le mandat de tenir son ami informé des nouvelles louisianaises autant d’actualité que des amitiés passées. De son côté, Auvignac

---

<sup>163</sup> D’Auriac, *Armorial de la noblesse de France*, p. 5 (section 8 sur les saintegême)

<sup>164</sup> MSS 100, fichier 91, Puymaurin à sa mère (6 octobre 1824) et fichier 119, Puymaurin à Henri de Ste Gême (8 mai 1828)

<sup>165</sup> *Ibid.*, fichier 32, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (17 avril 1819)

<sup>166</sup> *Ibid.*, fichier 47, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 janvier 1821)

<sup>167</sup> *Ibid.*, fichier 215, Jean Boze à Henri de Ste Gême (7 au 20 décembre 1832)

Dorville se verra confier avec le départ de Ste Gême, l'administration de l'habitation de Gentilly qui deviendra à la fin des années 1820 une plantation sucrière.

## 2.1 Formation d'un groupe francophone dans une Louisiane cosmopolite

Après avoir passé plus de dix ans à Cuba à régler les affaires financières de Ste Gême, Jean Boze revient à La Nouvelle-Orléans en 1828 à l'âge de 75 ans. Il peut difficilement intégrer la vie économique de La Nouvelle-Orléans et c'est comme agent au service de Ste Gême qu'il assure sa subsistance. Ses lettres qui s'étalent de 1828 à 1839 sont de véritables chroniques de la vie quotidienne comme de la vie politique de La Nouvelle-Orléans. Elles révèlent que La Nouvelle-Orléans durant cette période était un point de rencontre important pour les populations françaises du monde atlantique. Dans ses lettres, Boze est très attentif aux origines des gens l'entourant et il étiquette régulièrement les personnes mentionnées. Ainsi, lorsque Boze donne des nouvelles à Ste Gême de la famille Dreux, celle de l'ancien époux de Mme Ste Gême, il souligne que le fils de feu François Dreux a marié Mlle Beauregard, une Créole<sup>168</sup>. Dessens explique que les nombreuses précisions données par Boze sur l'origine des gens sont révélatrices non seulement de l'importance de la classe sociale, mais aussi du cosmopolitisme régnant à La Nouvelle-Orléans<sup>169</sup>.

Le second groupe présent à La Nouvelle-Orléans, ce sont les réfugiés de Saint-Domingue, groupe auquel Jean Boze s'identifie et pour lequel l'étiquette n'est pas toujours apposée. Jean Boze et Henri de Ste Gême ayant vécu à La Nouvelle-Orléans ensemble pendant plus de dix ans, à la suite de leur expulsion de Cuba, ils connaissaient bien les personnes issues de ce groupe. Boze ne ressent donc pas le besoin constant de rappeler la provenance de certains individus, puisque leur identité est connue de Ste Gême. Néanmoins, si les informations sur la provenance d'un individu sont omises pendant plusieurs lettres, il est possible de les voir apparaître plus tard.

Par exemple, dans le cadre des élections municipales de 1832, Boze raconte que Denis Prieur est un réfugié de Saint-Domingue, et qu'il possède des partisans autant chez les Créoles

---

<sup>168</sup> *Ibid.*, fichier 192, Jean Boze à Henri de Ste Gême (21 novembre au 10 décembre 1831)

<sup>169</sup> Dessens, *Creole City*, p. 174-183

que chez les Américains. De plus, Boze précise que Prieur est originaire de Saint-Marc à Saint-Domingue<sup>170</sup>. Ainsi, Boze est donc très attentif au lieu où vivaient les colons de Saint-Domingue avant leur arrivée à La Nouvelle-Orléans. De plus, une seconde précision est souvent perceptible, à savoir si les réfugiés de Saint-Domingue étaient des Créoles ou des Français venus à Saint-Domingue. À titre d'exemple, dans une lettre à Ste Gême, Boze écrit que M. Angaud qui était marchand graissier durant l'évacuation de Saint-Domingue et natif de Bordeaux est mort<sup>171</sup>. Plus loin dans la même lettre, il annonce également le décès de J. P. Dodart tout en soulignant que ce dernier était un marchand provenant de Port-au-Prince<sup>172</sup>. De plus, les réfugiés de Saint-Domingue peuvent être non seulement identifiés par leur lieu de provenance, mais également par la couleur de leur peau.

Étant la principale ville du sud des États-Unis, La Nouvelle-Orléans a hérité non seulement des langues et coutumes des régimes français et espagnols, mais également d'une importante population de couleur libre à laquelle se grefferont les réfugiés de Saint-Domingue de couleur. En raison de sa situation géographique, La Nouvelle-Orléans est non seulement le centre commercial incontournable de la vallée du Mississippi et du sud des États-Unis, mais elle constitue également le prolongement des Caraïbes<sup>173</sup>. Ainsi, ses contacts répétés avec les colonies antillaises ont doté la ville d'une caractéristique que l'on retrouve dans la majorité des sociétés coloniales de cette région, c'est-à-dire un système racial à trois castes. Ce type de société est marqué par une classe de personnes de couleurs libres dont les droits ne sont pas exactement les mêmes que leurs concitoyens blancs, entre autres le droit de se présenter et d'être élu. Néanmoins, leur liberté leur permet d'acquérir des esclaves, signe d'une acceptation et d'une intégration à la société esclavagiste de la Louisiane, en plus de jouir des droits de la propriété<sup>174</sup>. Cette société ressemblant davantage à celle des Caraïbes se distingue des autres parties du sud des États-Unis où un modèle « biracial » prévaut, c'est-à-dire que les Blancs sont libres et que les Noirs sont esclaves. Il existe bien sûr des hommes et des femmes de couleur qui sont libres, mais ceux-ci forment une minorité, si bien que leur poids ne leur permette pas de former une caste sociale aussi importante qu'à La Nouvelle-Orléans. Avec

---

<sup>170</sup> MSS 100, fichier 202, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 16 avril 1832)

<sup>171</sup> *Ibid.*, fichier 182, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 mars au 31 avril 1831)

<sup>172</sup> *Ibid.*, fichier 213, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 novembre au 7 décembre 1831)

<sup>173</sup> Dessens, *Creole City*, p. 188

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 159

près de 23 % de sa population qui sont des Noirs libres en 1820, La Nouvelle-Orléans se place loin devant Richmond et Charleston qui ont respectivement 10 et 6 % de leur population de couleur libre<sup>175</sup>. En 1840, la ville de Charleston en Caroline du Sud comptait 1 558 noirs libres qui forment 5 % de sa population tandis que la même année, La Nouvelle-Orléans en compte 19 226 soit 19 % de sa population totale<sup>176</sup>. Ainsi, La Nouvelle-Orléans se différencie des autres villes du Sud par l'importance de sa population de couleur libre qui demeure importante tout au long de la période *Antebellum*. Dans les correspondances, on retrouve quelques mentions de ces réfugiés de couleur, mais puisque le réseau social de Boze est composé essentiellement de Créoles, de Français et de réfugiés blancs, ce sont davantage ces personnes qui sont mises en avant-plan. Boze écrit à propos du fils de Louis Gallaux que celui-ci est « un estimé Créole de couleur de Saint-Domingue » qui serait décédé dans un duel au pistolet<sup>177</sup>. Plus de 15 000 réfugiés de Saint-Domingue des trois classes, rappelons-le brièvement, ont débarqué entre 1791 et 1809 essentiellement, en Louisiane. Au sein des réfugiés de couleur, un groupe est pratiquement anonyme dans les correspondances de Ste Gême et il s'agit des esclaves ayant accompagné leur maître en provenance de Saint-Domingue. D'ailleurs, Paul Lachance estime que les esclaves seraient le groupe de francophones s'étant le plus rapidement assimilé aux Américains quelques années après leur arrivée en Louisiane<sup>178</sup>.

Le dernier groupe composant cette grande population francophone au moment où Boze rédige ses lettres sont les Français venus de l'ancienne métropole, la France. Ces migrants proviennent essentiellement du sud et de l'ouest de la France, avec plus de 24 % des migrants originaires de l'Aquitaine où se trouve le port de Bordeaux. On retrouve 28 % des individus dans les régions atlantiques allant du Poitou-Charentes jusqu'à la Normandie. Tandis que les régions du sud telles que : Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur et Rhône-Alpes comptent pour 25 % des migrations<sup>179</sup>. C'est de la région de Midi-Pyrénées et Provence-Côte d'Azur

---

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 158-159

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 158-159

<sup>177</sup> MSS 100, fichier 216, Jean Boze à Henri de Ste Gême (12 janvier au 8 février 1833); La question des duels sera abordée plus loin dans ce chapitre.

<sup>178</sup> Paul F. Lachance, « The Foreign French » dans *Creole New Orleans: Race and Americanization*, dir. Arnold R. Hirsch et Joseph Logsdon, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992. p. 117-118; Lachance souligne par le fait-même que c'est grâce aux réfugiés de couleurs que la langue française est demeurée majoritaire à La Nouvelle-Orléans au-delà de 1820.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 113; Pour appuyer ces statistiques, Lachance a basé son étude sur les registres de mariages de la cathédrale Saint-Louis et de la chapelle des ursulines pour la période allant de 1790 à 1829.

que proviennent respectivement Henri de Ste Gême et Jean Boze. On recense également quelques francophones provenant de la Belgique et des cantons suisses, mais ils semblent anonymes aux yeux de Boze. Les correspondances démontrent que certains Français sont de passage à La Nouvelle-Orléans tandis que d'autres y ont passé leur vie. Ainsi, Boze donne l'exemple du Dr Gros qui après avoir fait fortune à La Nouvelle-Orléans retourne avec sa femme vivre en France et le cas de M. de Pontalba de passage en Louisiane pour régler ses affaires, mais dont Boze dit qu'il retournera en France sous peu<sup>180</sup>.

Parmi ceux ayant fait carrière en Louisiane, on note Pierre Ambroise Cuvillier, avocat parisien qui fût assassiné après vingt-cinq ans dans la ville. Dans la même chronique, Boze écrit que M. Deraut, un Bordelais tenant un magasin de bois de chauffage au faubourg Marigny depuis 25 ans est également mort assassiné<sup>181</sup>. Paul Lachance affirme qu'à partir de 1832 jusqu'à la Guerre de Sécession, c'est entre 3 000 et 7 000 immigrants français qui passèrent chaque année au port de La Nouvelle-Orléans. Cependant, leur séjour à La Nouvelle-Orléans est de brève durée, puisque Lachance souligne qu'en 1850 il y a 7 552 personnes natives de France. Or, ils furent assez nombreux pour que les Français représentent le troisième groupe migratoire en importance, derrière les Irlandais et les Allemands<sup>182</sup>. Jean Boze songera d'ailleurs à quelques reprises à rentrer en France, mais ce sont les affaires familiales et la réclamation de ses propriétés de Jacmel qu'il lèguera à sa fille, qui le retiendront à La Nouvelle-Orléans<sup>183</sup>. En demeurant à La Nouvelle-Orléans et en rédigeant ses chroniques, Boze permet au lecteur de constater que les francophones ne forment pas un groupe homogène et que malgré des caractéristiques sociales et culturelles similaires, les Créoles, les réfugiés de Saint-Domingue et les Français constituent des groupes particuliers<sup>184</sup>.

---

<sup>180</sup> MSS 100, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830) et fichier 267, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 12 avril 1836)

<sup>181</sup> *Ibid.*, fichier 252, Jean Boze à Henri de Ste Gême (27 mars au 12 mai 1835)

<sup>182</sup> Lachance, « The Foreign French », p. 112

<sup>183</sup> MSS 100, fichier 135, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1828)

<sup>184</sup> Cet aspect sera exploré au cours du troisième chapitre touchant la politique. Pour davantage d'information sur l'hétérogénéité des francophones, des anglophone, voir Nathalie Dessens, *Creole City A Chronicle of Early American New Orleans*, Gainesville, University Press of Florida, 2015 en portant une attention sur le cinquième chapitre.

La première décennie ayant suivi l'achat de la Louisiane est principalement marquée par l'entrée de la Louisiane dans l'Union, mais également par l'arrivée massive des réfugiés de Saint-Domingue qui double pratiquement la population de la ville. Ainsi, d'une population estimée à environ 10 et 12 000 personnes en 1806, La Nouvelle-Orléans reçoit 9 059 personnes en 1809, dont seulement le tiers est composé de personnes blanches<sup>185</sup>. L'historien Paul Lachance ayant travaillé sur l'impact démographique des réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans a estimé à l'aide des recensements fédéraux la population des réfugiés en 1820. Il affirme que le recensement de 1820 indique plus de 27 176 habitants à La Nouvelle-Orléans et de ce chiffre, on retrouve 13 584 personnes blanches et 6 237 personnes de couleur libres. Selon lui, entre 8 000 et 9 000 Blancs seraient des francophones et entre 4 500 à 5 000 des personnes de couleurs libres le seraient également. Il résume ainsi la situation en affirmant qu'en 1820, environ 1 700 francophones blancs seraient des réfugiés, soit approximativement un francophone blanc sur cinq<sup>186</sup>. Ces données démographiques sont essentielles pour bien comprendre la situation qui prévaut à La Nouvelle-Orléans au moment où Boze joue le rôle de chroniqueur en 1828. Pour Lachance, il est raisonnable de croire qu'une grande partie des réfugiés de Saint-Domingue s'est installée à La Nouvelle-Orléans et que ces gens ont formé un groupe ethnique distinct pendant deux décennies après la dernière migration de 1809, bien que leur influence ait décliné au cours des années 1830. Ce sont les vagues migratoires grandissantes d'Irlandais et d'Allemands au cours de cette décennie qui feront passer les francophones de majoritaires à minoritaires au sein de la population blanche.

Au moment où Boze rédige ses chroniques à l'intention de Ste Gême, les réfugiés de Saint-Domingue dont il fait partie se sont bien intégrés à la société louisianaise. Cette société, rappelons-le, partage avec Saint-Domingue des similarités culturelles, sociales et économiques. Cette intégration est perceptible par les mariages des réfugiés de Saint-Domingue au moment de leur arrivée à La Nouvelle-Orléans. L'historien Paul Lachance dans son étude « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans: Reception, Integration and Impact » s'est penché sur cette question. Il a calculé dans la décennie suivant

---

<sup>185</sup> Lachance, « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans: Reception, Integration and Impact », p. 111-112; Nous aborderons plus loin la question des réfugiés de Saint-Domingue de couleur et l'importance qu'ils ont eu.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 127

l'arrivée des réfugiés, allant de 1810-1819, les taux de mariages endogames. Chez les réfugiés il est de .266, mais celui-ci passera à 157 durant la décennie de 1830-1839, soit le plus bas de tous les groupes francophones présents à La Nouvelle-Orléans<sup>187</sup>. Le mariage entre les réfugiés et les autres groupes est donc courant et témoigne de l'intégration des réfugiés à une population francophone élargie. Lachance calcule que pour la période de 1800 à 1839, les femmes réfugiées blanches se sont mariées dans 46 % des cas avec des immigrants français d'Europe et plus de 14 % se sont mariées avec des Créoles de Louisiane. Du côté des hommes réfugiés, c'est plutôt l'inverse, car ce sont 45 % d'entre eux qui vont se marier avec des Créoles et dans 4 % des cas avec une immigrante française<sup>188</sup>.

Ces statistiques corroborent les informations que l'on retrouve dans les correspondances. Par exemple, l'un des rares exemples d'un réfugié qui s'est marié avec une Française, c'est le gouverneur de la Louisiane, Pierre Derbigny dont Boze dit qu'il s'est marié avec une Française d'une famille noble<sup>189</sup>. On note que du côté des Français, les nouveaux arrivants trouvent un parti rapidement lors de leur arrivée. Cela est perceptible dans les correspondances de Boze dès 1818, par l'exemple de Mlle Adèle Moreau qui se marie avec un récent immigrant de France ou encore, les dames Zeringue de la rue Ste-Anne qui ont marié de nouveaux arrivants de France<sup>190</sup>. Dix ans plus tard, on retrouve des informations similaires, lorsque Boze écrit que Mme Blanque s'est remariée avec un médecin français nouvellement arrivé, mais qu'ils ne font pas bon ménage ensemble<sup>191</sup>. Certains mariages se sont également faits au-delà de la communauté francophone, avec la communauté américaine grandissante entre autres. En 1835, Boze écrit à Ste Gême que son voisin à Gentilly et exploitant sucrier, M. Hopkins s'est marié avec Mlle Nelie Berger, dont la mère Mme Mercier était une créole de Jérémie à Saint-Domingue<sup>192</sup>.

---

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 135; Pour la méthodologie, Lachance a utilisé les registres de mariages de la cathédrale St. Louis et de la chapelle des Ursulines pour la période allant de 1790 à 1840.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 135

<sup>189</sup> MSS 100, fichier 148, Jean Boze à Henri de Ste Gême (3 septembre au 29 octobre 1829); Les chroniques contiennent de nombreuses mentions de mariage entre une femme réfugiée et un homme de France, tandis que l'inverse est plutôt rare.

<sup>190</sup> *Ibid.*, fichier 28, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 janvier 1819) et fichier 23, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 août 1818)

<sup>191</sup> *Ibid.*, fichier 134, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> décembre 1828)

<sup>192</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

Ce dernier exemple illustre comment dans les correspondances, les annonces de mariage sont souvent l'occasion pour Boze de rappeler à Ste Gême les liens existant entre les personnes mentionnées. Par exemple, en citant le mariage du fils d'un ami de Ste Gême, M. Labatut, avec Mlle Urquart, Boze souligne que celle-ci est la fille d'un négociant, lui-même marié à une créole nommée Laveaux<sup>193</sup>. Isidore Labatut après avoir marié Caroline Urquart verra quelques années plus tard son frère cadet, Félix se marier avec Mlle Thomas Urquart selon ce que Boze rapporte<sup>194</sup>. Autre exemple, Boze profite de l'annonce du mariage de Mlle Dubuis pour rappeler à Ste Gême que le père de la demoiselle est marié à Clémence Viel, une créole de Port-au-Prince<sup>195</sup>. Bien que plus rare puisque leur nombre diminue au cours des années 1830, les mariages entre réfugiés sont de moins en moins fréquents ou impliquent les enfants de parents eux-mêmes réfugiés. Ainsi, dans une lettre écrite au début de 1833, Boze souligne qu'à la suite des bals masqués et parés, plusieurs mariages ont eu lieu au sein de la jeunesse, il cite l'exemple de M. Dedune fils, veuf de son épouse née Moreau Lislet, qui a épousé Mlle Astrelle, parente créole de Saint-Domingue<sup>196</sup>. Autre cas de cette décennie, malgré le refus du père de donner son consentement, Jean-François Boze, fils de Jean, s'est marié avec une orpheline issue d'une famille de Saint-Domingue sans fortune<sup>197</sup>. Bien que dans le dernier exemple les deux conjoints appartiennent au même groupe, Jean Boze pour des raisons financières refuse de donner son approbation, car à ses yeux ce sont les opportunités qui priment.

Cette communauté de réfugiés de Saint-Domingue va donc peu à peu s'intégrer à l'ensemble des francophones au cours des années. Cette intégration à l'intérieur de la communauté lui fera perdre graduellement son identité distincte. Pour appuyer cette idée d'intégration graduelle dans la communauté francophone, Dessens explique en trois points comment au cours des années 1830, cette intégration se fait au point où un symbole important comme le Café des Réfugiés, lieu de rassemblement pour les réfugiés, disparaît au cours de cette décennie<sup>198</sup>. Elle affirme tout d'abord que l'intégration fut aisée par la proximité de la

---

<sup>193</sup> *Ibid.*, fichier 150, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 novembre au 4 décembre 1829)

<sup>194</sup> *Ibid.*, fichier 217, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 4 mars 1833)

<sup>195</sup> *Ibid.*, fichier 160, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 mars 1830)

<sup>196</sup> *Ibid.*, fichier 216, Jean Boze à Henri de Ste Gême (12 janvier au 8 février 1833)

<sup>197</sup> *Ibid.*, fichier 233, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 au 27 novembre 1833)

<sup>198</sup> Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 55

société d'accueil avec la culture, la langue et la religion des réfugiés. La Louisiane, à l'instar de Saint-Domingue, vit dans un système racial à trois castes. Le second point ayant permis de rapprocher les membres de la communauté francophone sont les oppositions entre ceux-ci et les « Anglo-américains ». Elle affirme que les migrations des francophones tout au long du XIXe siècle ont permis de consolider la communauté francophone dans leur lutte contre l'immigration américaine et de se joindre à une résistance culturelle. Enfin, l'élément ayant mis fin aux rêves des réfugiés de retrouver leurs anciennes possessions dans la colonie de Saint-Domingue, c'est le paiement des indemnités par le gouvernement français. Dessens stipule que cette décision a renforcé le désir de ceux restés en Louisiane de s'intégrer à la société de La Nouvelle-Orléans<sup>199</sup>.

Néanmoins, l'intégration des réfugiés de Saint-Domingue à un groupe plus vaste de francophone n'est pas complète durant la décennie de 1830, malgré la perte de symboles identitaires. Les chroniques de Boze démontrent que si les réfugiés sont moins nombreux, ils sont toujours actifs et qu'ils représentent toujours aux yeux de Boze, un groupe distinct. L'intégration des réfugiés aux Créoles et aux Français coïncide avec une période d'intenses changements à La Nouvelle-Orléans au cours de la décennie 1830 où la ville se modernise et s'américanise.

## 2.2 La Nouvelle-Orléans dans une ère cosmopolite et de criminalité

Dès son retour de Cuba en 1828, Boze fait remarquer à Ste Gême que malgré les épisodes de fièvre jaune, les Américains sont si nombreux à se rendre à La Nouvelle-Orléans, qu'ils éclipsent les Français et les Créoles, sans compter que l'accueil qu'il a reçu, n'est plus le même qu'à leur arrivée en 1809<sup>200</sup>. Un effet de l'américanisation, c'est le début de l'anglicisation des habitants de La Nouvelle-Orléans et à cet effet, Boze souligne que désormais les écriteaux des rues sont affichés en anglais et en français<sup>201</sup>. Il écrit à Ste Gême en 1834 que M. Michinard qui parle bien anglais ira établir une pharmacie dans le faubourg

---

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 56-57

<sup>200</sup> MSS 100, fichier 133, Jean Boze à Henri de Ste Gême (21 novembre 1828)

<sup>201</sup> *Ibid.*, fichier 189, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 août au 20 novembre 1831)

Ste-Marie où se trouve la population américaine<sup>202</sup>. La population américaine étant en augmentation, elle est accompagnée de vagues migratoires irlandaises et l'anglais prend une place prépondérante. Boze donne régulièrement des nouvelles à Ste Gême de ses enfants naturels, qui sont mulâtres, il dit de Gême, son fils, qu'il reçoit des cours d'anglais : « on lui a donné un maître pour lui apprendre l'anglais, puisque sans cette langue on ne peut plus aujourd'hui se permettre de trouver une place avantageuse soit dans le commerce ou dans tout autre État »<sup>203</sup>.

Lorsque décède Jean-François Boze, le fils de Jean, la priorité de ce dernier est de trouver de l'aide pour s'occuper de ses petits-enfants. Il écrit à Ste Gême qu'il est soulagé que ses deux petites-filles aient été retirées de l'asile Poydras par une famille parente de la défunte épouse, mais qu'il aurait souhaité qu'elles terminent leur éducation à cet institut où « la langue anglaise est de vigueur »<sup>204</sup>. La place grandissante des Américains est perceptible dans ses chroniques où Boze explique à Ste Gême comment leur arrivée a stimulé l'économie de la ville. Déjà en novembre 1829, il écrivait que depuis que le commerce américain s'est installé, les affaires sont florissantes et que La Nouvelle-Orléans rivaliserait bientôt avec les villes du Nord<sup>205</sup>. Il souligne dans cette même chronique que le marché est toujours la place où se rencontrent les gens pour faire des affaires et que les Américains sont de plus en plus nombreux. Il ajoute également que le port est très achalandé et que d'ici la fin de l'année, près de 500 navires pourraient y être passés et que les marchandises apportées sont très nombreuses.

Tout au long de la correspondance, Boze explique à Ste Gême comment la ville se modernise, mais plus particulièrement par rapport au temps où les deux hommes vivaient ensemble à La Nouvelle-Orléans. Par exemple, Boze souligne que la ville est équipée d'une nouvelle levée en face du fleuve Mississippi où les maisons d'un à trois étages « masquent pour toujours les magasins de l'ancienne levée de votre temps »<sup>206</sup>. Un autre exemple du boom urbain que connaît La Nouvelle-Orléans : « Les bâtisses en briques se continuent en ville avec

---

<sup>202</sup> *Ibid.*, fichier 245, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 octobre au 11 novembre 1834)

<sup>203</sup> *Ibid.*, fichier 143, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 juillet 1829)

<sup>204</sup> *Ibid.*, fichier 260, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 décembre 1835 au 10 janvier 1836)

<sup>205</sup> *Ibid.*, fichier 150, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 novembre au 4 décembre 1829)

<sup>206</sup> *Ibid.*, fichier 267, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 12 avril 1836)

une rapidité surprenante que bientôt on n’y verra plus ces anciennes maisons construites en bois et couvertes en essences, que dans quelques années elle rivalisera avec la Capitale »<sup>207</sup>. Cette expansion urbaine et économique que connaît La Nouvelle-Orléans se poursuit tout au long de la décennie de 1830 comme l’atteste Boze en 1836 : « La Nouvelle-Orléans marche d’un pas si extraordinaire depuis 10 ans et avec tant de splendeur dans son commerce et les arts, etc. qu’elle pourra avec le temps forcer la capitale du Nord à lui céder sa place »<sup>208</sup>. Les changements urbains sont si rapides que Boze écrit à Ste Gême en 1836 qu’un citoyen ayant été absent les quatre dernières années a été obligé de prendre un guide pour se rendre à son domicile à la suite des grands changements de la ville<sup>209</sup>.

Au-delà des changements dans son urbanisme et dans son économie, La Nouvelle-Orléans qui était majoritairement française est surtout marquée par une augmentation et une diversification significatives de sa population. C’est ce dernier élément qui est le plus perceptible et tangible dans les chroniques de Boze. Il souligne à Ste Gême la croissance du faubourg Ste-Marie, où se trouve la majorité des Américains, qui regroupe plus de douze pharmacies et des temples luthérien, calviniste, protestant et qu’il ne manque qu’une synagogue<sup>210</sup>. Durant la décennie de 1830, la population blanche passe de 20 110 à 61 131 personnes, notamment avec les migrations irlandaises, allemandes et américaines. Malgré l’arrivée de 8 264 personnes de France venues grossir les rangs des francophones durant cette période, ces derniers représentent seulement un tiers de la population blanche de la ville en 1840<sup>211</sup>. Certaines périodes de l’année sont plus sujettes à l’arrivée de migrants. La ville étant régulièrement touchée durant l’été et une partie de l’automne par des épidémies de fièvre jaune et de choléra, c’est surtout vers la fin de l’automne que les nouveaux immigrants arrivent.

D’ailleurs, Boze écrira à Ste Gême en 1828 que ce sont près du deux tiers de ses amis qui sont morts en Louisiane à la suite des fièvres estivales<sup>212</sup>. À la fin de l’automne 1835, Boze écrit à Ste Gême que depuis un mois, des navires arrivent du continent et de l’Europe

---

<sup>207</sup> *Ibid.*, fichier 238, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 mars au 4 mai 1834)

<sup>208</sup> *Ibid.*, fichier 268, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 juin au 12 juillet 1836)

<sup>209</sup> *Ibid.*, fichier 269, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 juillet au 25 août 1836)

<sup>210</sup> *Ibid.*, fichier 145, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 août 1829)

<sup>211</sup> Lachance, « The Foreign French », p. 119; Dessens, *Creole city*, p. 131

<sup>212</sup> MSS 100, fichier 134, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1er décembre 1828)

avec des personnes de toutes les nations où l'on compte 25, 30, 50 et parfois même 100 passagers<sup>213</sup>. Dans sa chronique du 8 au 27 novembre 1833, Boze dit que selon les journaux, il est arrivé 322 passagers dans la ville le 25 novembre<sup>214</sup>. Par ces arrivées massives, La Nouvelle-Orléans se définit de moins en moins comme une ville oscillant entre francophones et anglophones, mais bien comme une entité cosmopolite. Néanmoins, l'arrivée de plus de 8 000 personnes de France témoigne toujours d'un intérêt marqué pour la Louisiane comme nous le verrons au troisième chapitre, mais cette enclave de l'Atlantique français subit une altération de son identité. Le passage d'un territoire à forte proportion francophone à un statut minoritaire en l'espace d'une décennie est perçu de manière assez négative par Boze. Ses remarques sont souvent reliées à la déchéance des mœurs, mais également à une augmentation de la criminalité qu'il associe aux étrangers. La réputation de La Nouvelle-Orléans comme un lieu de désordre a souvent été évoqué depuis la période coloniale et les visiteurs du XIXe siècle et a fait l'objet de travaux par des historiens<sup>215</sup>. Il n'en reste pas moins que les chroniques de Boze sont riches en informations sur les activités criminelles qui constituent les faits divers de la vie quotidienne à La Nouvelle-Orléans et qu'elles sont révélatrices de la diversité de population de la ville.

Bien que ce groupe ne semble pas avoir été relié de manière importante aux activités criminelles selon les chroniques de Boze, les Allemands constituent un groupe migratoire important de la décennie 1830. Selon Dessens, ils représentaient 5 % de la population de La Nouvelle-Orléans en 1820 et ils représenteront au moins 3 % lors des deux décennies suivantes<sup>216</sup>. La présence des Allemands est souvent soulignée par Boze lors de mentions de décès, par exemple : une femme veuve d'origine allemande a été tuée par son esclave ou un Allemand est mort écrasé en tombant d'un char<sup>217</sup>. Dans ces cas-ci, on soupçonne que le qualificatif un Allemand sous-entend que Boze ne les connaît pas. Il mentionne par la suite le

---

<sup>213</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

<sup>214</sup> *Ibid.*, fichier 233, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 au 27 novembre 1833)

<sup>215</sup> Dans son 12<sup>e</sup> chapitre, Fossier écrit « *While respectable visitors were well received and accepted as an asset to the community, the advent of vagabonds and ruffians was a constant source of irritation and concern* » Albert Fossier, *New Orleans, the Glamour Period, 1800-1840*, Gretna, Pelican Publishing Company, 1958. p.161; Dans son ouvrage *Building the Devil's Empire*, Chicago, University of Chicago Press, 2008. Shannon Lee Dawdy a travaillé sur la mauvaise réputation que La Nouvelle-Orléans a eu dès le régime français.

<sup>216</sup> Dessens, *Creole City*, p. 182

<sup>217</sup> MSS 100, fichier 208, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 30 août 1832) et fichier 230, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 10 août 1833)

nom de M. John, un Allemand qui est musicien et marchand engagé dans un duel avec le docteur Landreau pour la main de Mlle Hermann dont le père israélite (de religion juive) a doté sa fille de 50 000 \$<sup>218</sup>. Une dernière mention intéressante concerne l'annonce du décès de François Xavier Freyd, un Allemand, qui était tailleur à Jérémie et Santiago et qui tenait à La Nouvelle-Orléans un magasin de toile<sup>219</sup>. Malgré sa nationalité allemande, Freyd était un membre de la communauté de réfugiés de Saint-Domingue bien que non francophone.

Les Allemands à l'instar des Irlandais, forment un groupe important qui seront majoritairement employés dans les projets d'infrastructures tels que les chemins de fer, les canaux ou encore la voirie. Au printemps 1830, Boze écrit à Ste Gême qu'aucun « nègre » n'est employé par la compagnie de chemin ferré, seulement des Irlandais et des Allemands<sup>220</sup>. L'historien Earl Niehaus ayant travaillé sur les Irlandais à La Nouvelle-Orléans explique qu'au cours des années 1830, les Irlandais furent employés pour les grands travaux publics puisqu'ils pouvaient facilement être remplacés en cas de maladie ou de décès, tandis que les propriétaires devaient être dédommages pour la perte d'un esclave<sup>221</sup>. À titre d'exemple, Boze souligne en 1831, le projet de construire un canal par des capitalistes américains et français pour la somme de quatre millions de dollars qui reliera le fleuve, en partance du faubourg Dolor en amont du le faubourg Ste-Marie, au Lac Pontchartrain. Pour réaliser ce canal, Boze affirme qu'une demande à l'Europe a été faite pour 2 000 Irlandais et Allemands<sup>222</sup>. Les Irlandais immigreront massivement à La Nouvelle-Orléans dans la décennie de 1830, avec plus de 50 000 personnes qui arriveront au port de La Nouvelle-Orléans. Bien entendu, ces personnes ne resteront pas toutes, mais si l'on compare avec les 8 264 personnes de France pour la même période, on constate l'amplitude de cette migration<sup>223</sup>. Ces Irlandais en compagnie des Allemands seront responsables du passage du français comme langue majoritaire à un statut

---

<sup>218</sup> *Ibid.*, fichier 243, Jean Boze à Henri de Ste Gême (18 juillet au 10 août 1834)

<sup>219</sup> *Ibid.*, fichier 230, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 10 août 1833)

<sup>220</sup> *Ibid.*, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830); L'utilisation du mot « nègre » n'a que pour but que de respecter l'expression utilisée par l'auteur. Pour plus d'information sur les Irlandais à La Nouvelle-Orléans, consulter Earl F. Niehaus, *The Irish in New Orleans, 1800-1860*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1965 ainsi que David T. Gleeson, *The Irish in the South, 1815-1877*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000.

<sup>221</sup> Earl F. Niehaus, *The Irish in New Orleans, 1800-1860*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1965, p. 33

<sup>222</sup> MSS 100, fichier 189, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 août au 20 novembre 1831)

<sup>223</sup> Niehaus, *The Irish in New Orleans*, p. 23

minoritaire au cours de la décennie de 1830, mais également d'un important changement racial à La Nouvelle-Orléans. À partir de ce moment, la population blanche devient numériquement plus importante, alors que durant plusieurs décennies c'était l'inverse<sup>224</sup>.

David Gleeson ayant travaillé sur les Irlandais dans l'ensemble du sud des États-Unis souligne que ceux-ci voyaient La Nouvelle-Orléans comme un lieu où l'on pouvait améliorer son sort plus rapidement que dans le Nord, malgré les risques associés aux maladies à la dureté de la vie. Il souligne de plus que ces immigrants vivaient dans les quartiers les plus durs, effectuaient les travaux les plus ingrats et étaient surreprésentés dans les prisons, les asiles en plus de souffrir du plus haut taux de mortalité de la ville<sup>225</sup>. Ainsi, dans une chronique de l'été 1832, Boze écrit que la rue Royale est bien pavée, mais que les travaux ont été retardés, car beaucoup d'ouvriers allemands et irlandais sont morts du choléra<sup>226</sup>. Ces populations pauvres cherchant à améliorer leur sort sont responsables aux yeux de Boze d'une augmentation de la criminalité et d'un changement des mœurs. Par exemple, Boze souligne l'arrivée d'un navire 300 à 400 Irlandais prêt à travailler au canal, mais comme les travaux n'ont pas débuté, ceux-ci se sont battus au port avec la garde<sup>227</sup>. Il semble que ce soit un Irlandais qui ait accepté le rôle de bourreau pour éviter sa propre peine de mort<sup>228</sup>.

À ce sujet, Boze souligne qu'ils ont « encore pendu un blanc irlandais pour un crime d'assaillement »<sup>229</sup>. Boze associe la présence des Américains et les vagues de migrants étrangers aux changements de mœurs. Ainsi, il écrit à Ste Gême que la ville a bien changé depuis « les années 1809 – 1815 où les gens étaient bons, vertueux, où la foi chrétienne y était respectée, les gens s'entraidaient » et qu'à son avis, l'égoïsme règne maintenant et que les étrangers qui sont très nombreux ont amené avec eux les vagabonds et criminels<sup>230</sup>. À cette époque, les francophones étaient majoritaires à La Nouvelle-Orléans et Boze semble avoir oublié que la vague migratoire dont il provient, celle des réfugiés de Saint-Domingue de 1809, avait créé un profond déchirement chez les autorités américaines de l'époque avec le

---

<sup>224</sup> *Ibid.* p. 23

<sup>225</sup> David T. Gleeson, *The Irish in the South, 1815-1877*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000. P. 20-21-50-51

<sup>226</sup> MSS 100, fichier 207, Jean Boze à Henri de Ste Gême (4 juillet au 1<sup>er</sup> août 1832)

<sup>227</sup> *Ibid.*, fichier 189, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 août au 20 novembre 1831)

<sup>228</sup> *Ibid.*, fichier 161, Jean Boze à Henri de Ste Gême (16 mars au 12 avril 1830)

<sup>229</sup> *Ibid.*, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830)

<sup>230</sup> *Ibid.*, fichier 160, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 mars 1830)

gouverneur Claiborne en tête. Il n'en demeure pas moins qu'après avoir passé près de dix années à Cuba, entre 1818 et 1828, Boze écrit en 1829 quelque temps après son retour à La Nouvelle-Orléans que :

Cette belle ville malgré sa majesté et la richesse de ses nombreux magasins de marchandises de toutes espèces et qualités ne présente plus cette gaieté cette bonhomie de de ses habitants, ni cette bonne foi qui régnait jadis dans les affaires, enfin on n'y rencontre plus cette affabilité française si flatteuse pour les étrangers<sup>231</sup>.

Cette remarque témoigne d'un accroissement du commerce grâce à l'arrivée de plus en plus massive des Américains dans la ville, mais également d'une diminution de l'importance des Français dans la ville. En mars 1830, Boze souligne à Ste Gême que la sécurité n'est plus la même du temps où il était à La Nouvelle-Orléans et que cela est dû aux Américains et aux « vagabonds de toutes les nations qui suent le crime! »<sup>232</sup>. Si Boze reconnaît que les Américains ont permis à La Nouvelle-Orléans de connaître une période de croissance phénoménale au cours des années 1830, il demeure très méfiant de ce groupe. Certains évènements politiques ont contribué à amener une diversité de population, par exemple en 1829, Boze se plaint que la Révolution mexicaine est responsable de l'arrivée de citoyens européens de toutes les classes en Louisiane depuis deux ans<sup>233</sup>. À la suite de cet évènement, ce sont surtout les Espagnols qui arrivent et Boze souligne leur implication également dans la criminalité. Par exemple en avril 1832, trois Espagnols sont pendus sur la place d'armes devant une grande foule pour leurs crimes<sup>234</sup>.

Malgré cette diversification de la population européenne, ce sont surtout les gens de couleur dont Boze se méfie le plus. La crainte des rébellions d'esclaves est omniprésente en Louisiane et Auvignac Dorville qui gère la plantation sucrière de Ste Gême affirme en 1829 que les Louisianais ont craint que les « horreurs de Saint-Domingue » se reproduisent<sup>235</sup>. Les autorités américaines ont longtemps craint que l'arrivée d'esclaves appartenant aux réfugiés de Saint-Domingue puisse mener à une rébellion généralisée. En 1820, quelques années après le retour de Ste Gême pour la France, on retrouvait à La Nouvelle-Orléans 27 178 esclaves qui

---

<sup>231</sup> *Ibid.*, fichier 148, Jean Boze à Henri de Ste Gême (3 septembre au 29 octobre 1829)

<sup>232</sup> *Ibid.*, fichier 160, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 mars 1830)

<sup>233</sup> *Ibid.*, fichier 143, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 juillet 1829)

<sup>234</sup> *Ibid.*, fichier 203, Jean Boze à Henri de Ste Gême (21 au 27 avril 1832)

<sup>235</sup> *Ibid.*, fichier 137, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (18 janvier 1829)

constituaient 27,1 % de la population totale, alors qu'en 1840, on comptait 23 448 esclaves pour 22,9 % des habitants de la ville. Dessens souligne que La Nouvelle-Orléans, proportionnellement avait moins d'esclaves en milieu urbain que les principales villes du Sud comme Charleston (51,1 %) et Richmond (36,6 %) <sup>236</sup>. En comptant l'importante population noire libre qui comptait pour respectivement 23 et 19 % en 1820 et 1840, La Nouvelle-Orléans grâce à son immigration devient en 1840 une ville à majorité blanche avec 58 % d'habitants de cette catégorie <sup>237</sup>. Malgré l'entrée constante d'esclaves comme le souligne Boze dans ses correspondances, les débouchés pour le marché esclavagiste étaient les plantations sucrières et cotonnières. Sans compter que les Allemands et les Irlandais par leur travail ont contribué à écarter plusieurs esclaves des travaux urbains. La seconde révolte dont Boze parle est celle de Nat Turner qui se déroule en Virginie en 1831, où près de 25 familles blanches ont été massacrées <sup>238</sup>. Boze écrit le 15 octobre, à la suite de cette rébellion que près de 150 esclaves américains ont été envoyés à La Nouvelle-Orléans pour être vendus, mais que cela n'a pas empêché les gens de se ruer pour les acheter à un prix variant de 300 à 800 \$. Boze exprime de nouveau sa crainte lorsqu'il écrit à Ste Gême qu'entre le 16 et le 22 octobre 1831, 513 esclaves ont été introduits dans la ville <sup>239</sup>.

Les commentaires de Boze sur la quantité d'esclaves amenés à La Nouvelle-Orléans sont récurrents dans ses chroniques, d'un côté il s'inquiète de leur dangerosité et de l'autre que ceux-ci proviennent des États américains où des révoltes ont eu lieu. Il écrit que les esclaves noirs en provenance des États du Nord dépasseront bientôt en nombre les esclaves créoles et provenant de Guinée <sup>240</sup>. En ce début des années 1830, il dit à Ste Gême que « le nombre d'esclaves américains est si grand que bientôt ils surpasseront le nombre de Créoles et d'autres » et il pense qu'on devrait être prévoyant de voir autant d'esclaves arriver et il critique le Nord de s'en décharger <sup>241</sup>. Boze explique à la fin de l'année 1830 et au début 1831 que les esclaves qui sont nés américains et qui parlent anglais peuvent être dangereux, car « ils semblent avoir une certaine sympathie pour les conditions de certains qui travaillent dans les

---

<sup>236</sup> Dessens, *Creole city*, p. 151

<sup>237</sup> *Ibid.*, p. 158-159

<sup>238</sup> MSS 100, fichier 189, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 août au 20 novembre 1831)

<sup>239</sup> *Ibid.*

<sup>240</sup> *Ibid.*, fichier 157, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 janvier au 19 février 1830)

<sup>241</sup> *Ibid.*, fichier 160, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 mars 1830)

champs de canne à sucre »<sup>242</sup>. Dans cette même chronique, Boze écrit que depuis deux ans, c'est plus de 20 000 nouveaux esclaves qui ont été introduits par le Nord. Cette arrivée massive de population d'esclaves a des répercussions sur la criminalité de La Nouvelle-Orléans comme l'atteste Boze à de nombreuses reprises. Il souligne par exemple, l'exécution des deux esclaves ayant assassinés des blancs, que le 18 mai, l'esclave de M. Deraut a été exécuté sur la place publique pour avoir poignardé son maître ou encore Boze souligne le cas d'un esclave qui a assassiné un mulâtre devant le monastère des ursulines et que chaque nuit « la police arrête des vagabonds et des esclaves errants »<sup>243</sup>. En raison de son expérience à Saint-Domingue, Boze demeure très sensible à la question des rébellions d'esclaves et il importe de rappeler que son épouse fût assassinée lors de l'évacuation de Saint-Domingue en 1803.

Si Boze souligne régulièrement à Ste Gême que « chaque semaine, on apprend soit un duel, meurtre, vol ou incendie qui tient les habitants sur leurs gardes » qu'il associe à l'arrivée des Américains dans cet État, il n'hésite pas à souligner également la criminalité des créoles et des réfugiés de Saint-Domingue<sup>244</sup>. Si Boze voit dans les Américains la source de bien des maux, il critique les Créoles, qui de leur côté, jouissent de privilèges ce qui le contrarie. Dans une histoire impliquant trois Américains qui se sont rendus à quelques miles au sud de La Nouvelle-Orléans pour vendre de l'alcool à des esclaves, des habitants ayant aperçu la scène ont alerté la police et un homme du nom de M. Andry voyant les Américains prendre la fuite a tiré un coup de feu et tué l'un d'eux. Lorsque M. Andry a à son tour pris la fuite et que la police ne l'a pas arrêté, Boze affirme que comme il est créole, l'affaire s'éteindra. Ce M. Andry subira finalement un procès et il sera acquitté grâce à l'avocat Mazureau et aux dires de Boze, le jury était composé d'amis de la famille ce qui l'amène à conclure « enfin, c'est ainsi que marche la justice ici! »<sup>245</sup>. Si Boze a en estime plusieurs créoles, il n'hésite pas à rapporter leurs crimes au même titre que les Américains. Ainsi en 1834 dans l'une de ses chroniques, Boze explique à Ste Gême que deux créoles de Louisiane et un de Saint-

---

<sup>242</sup> *Ibid.*, fichier 175, Jean Boze à Henri de Ste Gême (22 novembre 1830 au 26 janvier 1831)

<sup>243</sup> *Ibid.*, fichier 157, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 janvier au 19 février 1830) et fichier 253, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 au 31 mai 1835) ainsi que fichier 161, Jean Boze à Henri de Ste Gême (16 mars au 12 avril 1830)

<sup>244</sup> *Ibid.*, fichier 174, Jean Boze à Henri de Ste Gême (30 juillet au 25 novembre 1830)

<sup>245</sup> *Ibid.*, fichier 175, Jean Boze à Henri de Ste Gême (22 novembre 1830 au 26 janvier 1831)

Domingue ont été accusés d'avoir fraudé la « banque association ». Boze rapporte la réaction d'Auvignac Dorville à Ste Gême : « il m'a paru être très peiné de la conduite déshonorante de plusieurs Créoles louisianais, à le faire rougir, jusqu'à me dire qu'ils égalisent aujourd'hui ces Américains pour les friponneries, tout en exceptant le grand nombre de ceux qui aimeront toujours à se conserver vertueux durant leur vie »<sup>246</sup>. Cette vision est intéressante dans la mesure où Boze associe les changements sociaux et la hausse de la criminalité aux nouveaux arrivants. Dorville reconnaît, avec peine, que les Créoles francophones puissent également être impliqués dans la criminalité, comme si celle-ci était réservée aux immigrants. Or, malgré les nombreuses mentions de criminalité, Boze souligne également quelques exemples plus positifs où les citoyens ont collaboré. Dans un effort pour combattre une rébellion orchestrée par les Irlandais, dont l'objet, est d'être priorisés aux dépens des Noirs libres pour le travail, Boze souligne que des citoyens américains se sont organisés en compagnies avec l'appui de Suisses et d'Allemands honnêtes de la ville qui ont formé une garde urbaine<sup>247</sup>.

Chaque année, La Nouvelle-Orléans célèbre certains symboles de son identité et parmi ceux-ci se trouve la victoire des Américains, à laquelle Ste Gême et plusieurs francophones de la ville ont participé, sur les troupes britanniques le 8 janvier 1815. Ainsi le 8 janvier 1830, Boze donne un aperçu détaillé de la légion de Louisiane et on retrouve deux compagnies de *cassadores* d'Orléans, incluant les Espagnols<sup>248</sup>. Cette parade et ces célébrations à La Nouvelle-Orléans sont l'occasion d'unir les multiples populations et plusieurs pratiques sociales tiennent leur origine de la communauté francophone qui, malgré une société qui s'américanise et se diversifie, conserve ses pratiques.

### 2.3 Les pratiques sociales

Durant les années que Boze se trouve à La Nouvelle-Orléans, il instruit régulièrement Ste Gême à propos de leurs connaissances communes, des faits divers, de la politique, mais également, une grande partie de ses chroniques concernent les pratiques sociales. Parmi celles-ci, on retrouve au fil des ans de nombreuses commémorations et célébrations qui sont

---

<sup>246</sup> *Ibid.*, fichier 239, Jean Boze à Henri de Ste Gême (4 mai au 6 juin 1834)

<sup>247</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

<sup>248</sup> *Ibid.*, fichier 153, Jean Boze à Henri de Ste Gême (24 décembre 1829 au 12 janvier 1830)

soulignées par Boze. Qu'elles soient religieuses, civiles ou patriotiques, les célébrations sont une occasion pour la ville de s'assembler. Bien que Boze soit très peu loquace à propos des célébrations, il est tout de même possible de retirer aux fils de ses bulletins des informations qui nous permettent de saisir l'importance qu'elles tiennent pour les habitants. Nulle part ailleurs, le 8 janvier ne revêt un caractère aussi important qu'à La Nouvelle-Orléans lorsque les Américains avec l'aide des Créoles, des Français, des corsaires de Baratavia et des personnes de couleur se sont unis pour repousser l'envahisseur britannique<sup>249</sup>. La première mention de cette célébration dans les correspondances se trouve en 1819 lorsque Boze souligne à Ste Gême qu'une cérémonie a eu lieu à la place de la mairie pour commémorer cette bataille en présence du gouverneur Villeré et de Bernard Marigny<sup>250</sup>. C'est également la dernière mention de cette célébration pour une période de dix ans, puisque Boze se trouve à Cuba durant ce temps et qu'Auvignac Dorville qui donnera des nouvelles de La Nouvelle-Orléans durant ce temps à Ste Gême se concentre davantage sur les détails économiques de son habitation et des connaissances communes. Ainsi, Boze souligne le 7 janvier 1830 qu'un avis a été publié dans toute la ville pour informer les hommes âgés de 18 à 45 ans qu'ils ont l'obligation sous peine de punition de se rendre armés et costumés le lendemain à la place d'armes pour la commémoration<sup>251</sup>.

Le lendemain, Boze dresse un portrait détaillé de la légion de Louisiane et il souligne que plus de 680 hommes sont habillés incluant : l'État-major, les Dragons d'Orléans, deux compagnies de bataillon d'artillerie, une compagnie de grenadiers, une compagnie de voltigeurs, une compagnie de gardes d'Orléans, deux compagnies de *cassadores* d'Orléans en incluant les Espagnols, une compagnie de riflement [*sic*] et 25 musiciens<sup>252</sup>. L'année suivante en 1831, Boze souligne pour la première fois un caractère religieux de la commémoration lorsqu'il écrit que pour honorer la victoire, un *Te Deum* fut chanté à la paroisse ainsi qu'une parade de la légion de Louisiane à la place d'armes située devant la cathédrale<sup>253</sup>. En 1834, Boze fait toujours référence au *Te Deum* chanté, mais il explique que le temps pluvieux et

---

<sup>249</sup> Pour davantage d'information sur les célébrations du 8 janvier, voir Jean-Pierre Le Glaunec et Nathalie Dessens, dir. *Interculturalité: La Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016. Malheureusement puisque l'ouvrage vient de paraître tout récemment, je n'ai pu le consulter.

<sup>250</sup> MSS 100, fichier 28, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 janvier 1819)

<sup>251</sup> *Ibid.*, fichier 153, Jean Boze à Henri de Ste Gême (24 décembre 1829 au 12 janvier 1830)

<sup>252</sup> *Ibid.*, fichier 157, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 janvier au 19 février 1830)

<sup>253</sup> *Ibid.*, fichier 175, Jean Boze à Henri de Ste Gême (22 novembre 1830 au 26 janvier 1831)

brumeux n'a pas parmi les manœuvres militaires devant le gouverneur Roman<sup>254</sup>. Bien que cette victoire militaire revête un caractère important pour la ville, elle représente une victoire militaire américaine et il est intéressant de constater qu'elle est célébrée dans une paroisse catholique à laquelle sont attachés les francophones.

D'ailleurs lors de la célébration de 1835, c'est un réfugié de Saint-Domingue, John Davis, qui après la célèbre procession de l'état-major et des soldats qui ont précédé la messe, a fait donner à ses frais un banquet à hôtel pour les principaux officiers<sup>255</sup>. En 1838, près de 25 ans après la bataille, Boze rappelle que « cette journée se célèbre toujours avec « la majesté, la gloire, l'enthousiasme et la magnificence qu'elle se mérite »<sup>256</sup>. La ville est également rythmée par les fêtes religieuses catholiques. Boze raconte que le 4 décembre journée de la Ste-Barbe, les artilleurs ont célébrés avec le canon, mais également des feux d'artifice le soir à la place d'armes. Sans compter que le lendemain il y a eu une grande messe avec l'orchestre de John Davis en accompagnement<sup>257</sup>. Les correspondances de Boze en témoignent, le clergé catholique est présent dans les célébrations de la ville, mais également au niveau national. Par exemple, le 22 février 1834 lors de la célébration de l'anniversaire de George Washington, Boze écrit que « l'anniversaire de Washington a été célébré avec beaucoup de réjouissances par la légion et le clergé »<sup>258</sup>.

Cette implication du clergé catholique et de ses croyants, donc les francophones en majorité, démontre leur intégration dans cette Louisiane américaine. Au cours de l'année 1832, qui fût marquée par de terribles épisodes de choléra et de fièvre jaune, Boze écrit que le 25 novembre eut lieu une grande messe à la paroisse St-Louis au chant d'un *Te Deum* pour « remercier Dieu de les avoir délivré du choléra et une compagnie de la légion en grande tenue avec sa musique militaire assista à la célébration » et le lendemain, le couvent des ursulines chanta également un *Te Deum* pour remercier Dieu d'avoir purgé la ville du choléra<sup>259</sup>. Également, les chroniques de Boze démontrent que les francophones accordent beaucoup d'importance aux célébrations du 4 juillet célébrant l'indépendance de la République

---

<sup>254</sup> *Ibid.*, fichier 235, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre au 12 janvier 1834)

<sup>255</sup> *Ibid.*, fichier 249, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 au 27 janvier 1835)

<sup>256</sup> *Ibid.*, fichier 280, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1837 au 28 avril 1838)

<sup>257</sup> *Ibid.*, fichier 175, Jean Boze à Henri de Ste Gême (22 novembre 1830 au 26 janvier 1831)

<sup>258</sup> *Ibid.*, fichier 234, Jean Boze à Henri de Ste Gême (17 février au 25 mars 1834)

<sup>259</sup> *Ibid.*, fichier 213, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 novembre au 7 décembre 1832)

américaine. Cependant, dans l'optique que les Américains sont devenus majoritaires au cours des années 1830, l'idée que la cathédrale Saint-Louis en face de la place d'armes soit le principal lieu de culte est critiquée par les Américains protestants. C'est ainsi que le 4 juillet 1835, le colonel de la légion de la Louisiane Smith exige que la cérémonie religieuse se déroule non pas à la cathédrale, mais plutôt à l'église luthérienne du faubourg Ste-Marie où il a ordonné à ses officiers de se présenter armés.

Cependant, les officiers se sont opposés au bris de la tradition et alors qu'ils étaient en chemin pour l'église luthérienne, ils ont fait une volte-face à la rue du Canal qui séparait le faubourg Ste-Marie et le vieux carré, afin de se rendre à la cathédrale pour le *Te Deum*. Le colonel Smith étant blessé de cette offense menaça ses officiers dans ce qui aurait pu se terminer en duel selon Boze, il convoqua plutôt les capitaines Penas, Vivisca et le lieutenant Garnier en cour martiale. Le 11 août, Boze souligne que le colonel Smith retira sa plainte après s'être expliqué avec ses officiers ce qui fût rapporté par les journaux *L'Abeille*, *le franc parleur* et *l'Independant*<sup>260</sup>. Cet incident survient dans un contexte où les francophones, plus particulièrement les Créoles, luttent avec les Américains pour le pouvoir de l'État. En effet, les tensions rendent la politique municipale si difficile à gérer qu'en 1836, année de l'incident, la ville est divisée en trois municipalités distinctes<sup>261</sup>. Dans ce contexte, l'incident impliquant le capitaine Smith matérialise la volonté des Créoles de célébrer l'Indépendance américaine, mais au sein des traditions reflétant leur identité.

### *Les duels*

L'exemple du 4 juillet 1835 impliquant le capitaine Smith aurait très bien pu se terminer par un duel comme le soulignait Boze. Or, si la résolution du conflit s'est fait de manière pacifique, le duel demeure fréquent à La Nouvelle-Orléans de cette époque. Selon certains chroniqueurs du début du XIXe siècle, les réfugiés de Saint-Domingue étaient par ailleurs réputés pour la fréquence des duels. Cette pratique semble très répandue dans les chroniques de Boze. Les duels étant officiellement interdits par la législation, cela n'a pas

---

<sup>260</sup> *Ibid.*, fichier 257, Jean Boze à Henri de Ste Gême (4 juillet au 9 août 1835) et fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

<sup>261</sup> Tregle, « Creoles and Americans », p. 156 à 158

empêché toute la population qu'elle soit francophone, américaine ou étrangère d'y participer. Les causes de duels sont aussi multiples que le nombre de participants et sont généralement reliées à une faute commise, une dispute politique ou encore des questions reliées à l'honneur. Ainsi, à l'automne 1830, Charles Lanusse, fils de M. Lanusse de Saint-Domingue, affronta Gustave Marigny, fils de Bernard Marigny et créole de Louisiane, dans un duel en trois parties, c'est-à-dire d'abord à l'épée, ensuite le pistolet et finalement l'épée. La cause du duel serait le comportement de Marigny âgé de 23-24 ans qui harcelait la bien-aimée de Lanusse. Boze souligne que Lanusse tua Marigny en « vengeant courageusement son offense »<sup>262</sup>.

Un duel pour le cœur d'une femme eut lieu entre le Dr Urbain Landreau avec M. John, un Allemand musicien et marchand, pour la main de Mlle Hermann dont la dote s'élève à 50 000 \$<sup>263</sup>. Un duel eut lieu entre M. Fuyés, un marchand bordelais, ainsi que son beau-frère accusé d'infidélité, Bailly Blanchard, mais Boze souligne qu'aucun coup tiré n'a atteint la cible<sup>264</sup>. Ainsi, un duel pouvait se conclure sans la mort ni même la blessure d'aucune des deux parties. Boze raconte l'histoire de la fille de M. et Mme Dudart de Port-au-Prince qui fût au centre d'un duel pour obtenir sa compagnie. Boze dit d'elle que son inconduite lui a fait manquer un bon parti et qu'elle est libertine<sup>265</sup>. Le 19 janvier 1832, Félix Labatut, fils de Jean-Baptiste Labatut qui est français et un très grand ami d'Henri de Ste Gême, fonda avec son cheval dans deux officiers américains sur une banquette. Boze explique que la situation dégénéra en bagarre et que Labatut publia le récit dans l'*Abeille* et un duel eut lieu. Boze écrit que l'offensé ayant le choix de l'arme selon la coutume anglaise, le duel à l'épée se solda par une blessure non mortelle de l'officier et que Félix Labatut « reçut beaucoup d'honneur » de la foule pour s'être retenu de tuer l'officier<sup>266</sup>. Félix Labatut semble être un homme de caractère, puisque ce n'était pas son premier duel.

En effet, durant la période électorale de 1830 où s'affronte Beauvais et Roman, deux créoles de Louisiane, les journaux prennent une grande importance dans l'affrontement. Gibson qui est éditeur de l'*Argus*, un journal en faveur de Roman critiqua son adversaire

---

<sup>262</sup> MSS 100, fichier 174, Jean Boze à Henri de Ste Gême (26 juillet au 25 novembre 1830)

<sup>263</sup> *Ibid.*, fichier 243, Jean Boze à Henri de Ste Gême (18 juillet au 10 août 1834)

<sup>264</sup> *Ibid.*, fichier 208, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 30 août 1832)

<sup>265</sup> *Ibid.*, fichier 188, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 juillet au 3 septembre 1831)

<sup>266</sup> *Ibid.*, fichier 194, Jean Boze à Henri de Ste Gême (19 janvier au 11 février 1832)

politique M. Beauvais qui est marié à la sœur de Félix Labatut. Ce dernier agacé des attaques sur son beau-frère se présenta à la bourse pour attaquer Gibson qui sortit un poignard pour se défendre. Un duel eut lieu quelques jours plus tard entre les deux hommes au pistolet et à l'épée où les deux hommes furent blessés sous l'œil de témoins, mais le combat s'arrêta sans causer de décès. Boze croit que les journaux doivent se modérer pour éviter que la campagne électorale s'enflamme et il souligne à Ste Gême que le pistolet est l'arme préférée des Américains<sup>267</sup>. En 1834, les violences électorales se poursuivent toujours et Boze souligne que les 7, 8 et 9 juillet plusieurs duels parmi les votants ont suivi les élections<sup>268</sup>. Néanmoins, le duel le plus important au niveau politique implique le maire de La Nouvelle-Orléans lui-même, Denis Prieur un Créole de Saint-Domingue. À la suite d'une insulte lancée par Prieur, les frères Felix et Christobal de Armas, qui sont officiers publics, ont battu le maire de la ville. En conséquence, Prieur alla le 28 octobre « en route vers le champ de bataille pour venger l'insulte », mais un accident de calèche le força à prendre le lit. Près d'un mois plus tard, le 23 novembre, Prieur et Christoval de Armas se sont affrontés en duel au fusil, sur l'autre bord du lac et Boze souligne que le maire a été blessé au bras<sup>269</sup>. Malgré l'interdiction de recourir au duel, le maire a préféré l'utiliser pour rétablir son honneur plutôt que de faire affaire avec la justice, ce qui démontre l'importance de l'honneur dans les conflits de l'époque.

À cet effet, Boze écrivait à Ste Gême en 1832 que « des duels se déroulent chaque semaine à la cyprière du bayou ou à la métairie où la police semble fermer les yeux »<sup>270</sup>. À la suite d'un duel entre Horter Landry et M. St-Amant, où ce dernier a reçu un soufflet en public et a lancé le duel, Boze commente en disant « il s'en suivi donc ce duel comme d'une nécessité absolue pour une pareille insulte publique »<sup>271</sup>. Ainsi Boze souligne, par ces chroniques comment l'honneur est, une valeur fondamentale dans La Nouvelle-Orléans du début du XIXe siècle. Les duels pouvaient également se produire entre deux hommes partageant la même profession ou le même domaine de travail, par exemple : entre les rédacteurs des journaux *l'Abeille* et *le Renard démocrate*, entre Damien Augustin, avocat

---

<sup>267</sup> *Ibid.*, fichier 167, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 14 juin 1830) et fichier 169, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 au 22 juin 1830)

<sup>268</sup> *Ibid.*, fichier 241, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 au 14 juillet 1834)

<sup>269</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

<sup>270</sup> *Ibid.*, fichier 208, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 30 août 1832)

<sup>271</sup> *Ibid.*

créole de Saint-Domingue et M. Grailhe, avocat du Languedoc, entre un comédien et un musicien de la troupe de John Davis ou encore entre Alphonse Morel avocat et W. M. Blake commis de l'office du notaire Polock<sup>272</sup>. Dans ce dernier cas, on retrouve un francophone et un anglophone s'affrontant, ce qui ne représente pas la majorité des cas.

On retrouve généralement des duels entre les gens partageant les mêmes milieux sociaux et domaines d'emplois. Parfois, ce sont des hommes étrangers provenant de la même ville, comme le souligne Boze, lorsqu'il parle de l'avocat Soulé de Bordeaux qui affronte Border dans un combat au sabre et au pistolet<sup>273</sup>. Les duels entre étrangers sont également présents, mais ceux-ci ne sont pas toujours identifiés par Boze, car il ne les connaît pas, par exemple : il écrit à Ste Gême à propos d'un duel à l'épée entre le petit-fils de Jumonville ainsi qu'un créole de la Martinique<sup>274</sup>. Parfois, les causes du duel ne sont pas mentionnées, ainsi il informe Ste Gême que « M. Layét, créole de Saint-Domingue, a tué un Américain dans un duel au pistolet » sans aucune explication<sup>275</sup>. Mais ce qui est le plus surprenant des chroniques de Boze concernant les duels, c'est la très grande participation des gens de couleur. En janvier 1831, Boze écrit à Ste Gême que les duels entre gens de couleur sont très fréquents aussi<sup>276</sup>. Ainsi, il les constate, mais ne donne que très peu d'exemples. Une des rares mentions que nous avons d'une personne de couleur concerne justement un Créole de couleur de Saint-Domingue, dont Boze informe Ste Gême, a été tuée dans un duel au pistolet<sup>277</sup>. Un duel au pistolet entre gens de couleur est pour le moins surprenant, dans la mesure où la Louisiane craignait les rébellions d'esclaves. Or, il semble que ce ne soit pas un phénomène passager, alors qu'en 1833 Boze écrivait, « les assassins, les duels des Blancs et des gens de couleur se continuent et se continuent un peu trop souvent »<sup>278</sup>. Or, un point important demeure, il n'y aucune trace dans les chroniques de Boze d'un duel impliquant deux personnes de couleur différentes.

---

<sup>272</sup> *Ibid.*, fichier 240, Jean Boze à Henri de Ste Gême (7 juin au 6 juillet 1834) et *Ibid.*, fichier 208, Jean Boze à Henri de Ste Gême (30 septembre au 7 novembre 1833) et *Ibid.*, fichier 157, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 janvier au 19 février 1830) ainsi que *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

<sup>273</sup> *Ibid.*, fichier 260, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 décembre 1835 au 10 janvier 1836)

<sup>274</sup> *Ibid.*, fichier 286, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 août 1839)

<sup>275</sup> *Ibid.*, fichier 207, Jean Boze à Henri de Ste Gême (4 juillet au 1<sup>er</sup> août 1832)

<sup>276</sup> *Ibid.*, fichier 175, Jean Boze à Henri de Ste Gême (22 novembre 1830 au 26 janvier 1831)

<sup>277</sup> *Ibid.*, fichier 216, Jean Boze à Henri de Ste Gême (12 janvier au 8 février 1833)

<sup>278</sup> *Ibid.*

## *Relations interraciales*

Un point qui différencie La Nouvelle-Orléans des autres villes des États-Unis, nous l'avons vu, c'est l'importance des personnes de couleur libres. Cette caractéristique déjà présente à La Nouvelle-Orléans avant l'achat par les États-Unis se retrouve également à Saint-Domingue et dans l'ensemble des Antilles françaises. On retrouve également dans ces mêmes endroits une pratique dont Boze fait régulièrement mention, c'est-à-dire les relations interraciales. Si Boze qui a eu des esclaves lors de son mariage avec son épouse à Saint-Domingue ne semble pas avoir eu d'enfants illégitimes, il en est tout autre pour son destinateur, Henri de Ste Gême. Le baron de Ste Gême, nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, a eu trois enfants naturels avec Adélaïde Philibert, une femme de couleur libre née à l'Arcahaye à Saint-Domingue. Or, si cela peut être gênant pour Boze de critiquer les mœurs de son bienfaiteur comme il appelle lui-même Ste Gême, certains passages dans les correspondances laissent envisager que Boze ne partage pas le même point de vue que le baron sur cette pratique. En août 1832, Boze écrit à Ste Gême : « Il y a souvent des mariages de jeunes époux et la société voit avec plaisir que la jeunesse d'aujourd'hui embrasse cet état honorable avec plus de désir que celui de se mettre en ménage avec la couleur comme contraire à la morale »<sup>279</sup>. Dans l'une de ses chroniques où il parle des élections de l'État de Louisiane de 1834, Boze indique que le maire Prieur ne se présentera pas « car cela doit être quelqu'un d'honorable et Prieur vit en ménage avec une mulâtresse depuis plusieurs années »<sup>280</sup>. Il est possible que l'attitude des Blancs ait changé sur les relations interraciales depuis le temps où Henri de Ste Gême a eu ses enfants. De plus, l'arrivée croissante des Américains n'est pas à exclure dans ce durcissement possible des perceptions.

Néanmoins, Boze n'est pas toujours aussi critique lorsqu'il parle des relations interraciales, il emploie un ton beaucoup plus neutre lorsqu'il parle du capitaine Lauminé qui se trouve à La Nouvelle-Orléans avec sa famille de couleur, Boze souligne que celui-ci n'est pas très riche malgré ses voyages en Afrique<sup>281</sup>. La pensée et l'attitude de Boze sont révélatrices d'un sentiment ambivalent relativement aux esclaves et aux gens de couleurs

---

<sup>279</sup> *Ibid.*, fichier 208, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 30 août 1832)

<sup>280</sup> *Ibid.*, fichier 135, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1833 au 12 janvier 1834)

<sup>281</sup> *Ibid.*, fichier 189, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 août au 20 novembre 1831)

libres. D'un côté, il est très dur lorsqu'il écrit à Ste Gême que l'éditeur américain du journal *Le Libéral* a été acquitté après 6 mois de prison pour avoir défendu les droits de gens de couleur, Boze souligne qu'il a été acquitté parce qu'il était étranger et qu'il connaissait peu les lois, mais que cela lui servira de leçon<sup>282</sup>. D'un autre côté, lorsque le sénateur Antoine Dueros a proposé une motion d'imposer une amende pour l'alphabétisation des gens de couleur libres, Boze dit que « la philanthropie s'était soulevée contre cette proposition et que la majorité des législateurs animée de l'esprit de philanthropie se sont opposés à cette motion en la rendant nulle »<sup>283</sup>. Boze s'oppose au projet du gouverneur Roman qui désire expulser les gens de couleur à l'extérieur de la Louisiane et il explique que les « colons de Saint-Domingue ont juré une haine implacable » envers le législateur<sup>284</sup>. Boze affiche également de la compassion pour les esclaves lorsqu'en juillet 1830, une goélette espagnole ayant 85 Africains qui devaient être vendus à Cuba a été ramenée au port par une goélette américaine, Boze dira à Ste Gême qu'il attend que le gouvernement se prononce sur « le sort de ces victimes de la barbarie »<sup>285</sup>. Si parfois les réactions de Boze sont contradictoires, il semble que dans le domaine de la politique il change également d'opinion de temps à autre.

Les mentions dans ses correspondances de relations interraciales ont une particularité : elles concernent toutes des femmes francophones. On remarque bien souvent qu'elles occupent le rôle de ménagère. Boze souligne le cas de Jean Lana qui après avoir été accusé de détournement de fonds et avoir été forcé de liquider ses actifs a réussi à faire soustraire la maison rue St-Philippe qui était réservée « pour sa ménagère pour bon service avec ses enfants naturels »<sup>286</sup>. On peut également citer le cas de Pierre Caselar, un planteur de canne à sucre qui avait de nombreux enfants de couleur<sup>287</sup>. Si pour bien des hommes, dont Henri de Ste Gême, la relation avec une femme de couleur se déroule exclusivement en Louisiane, d'autres amèneront l'élue de leur cœur jusqu'en France. Par exemple, M. Charbonnier qui est

---

<sup>282</sup> *Ibid.*, fichier 175, Jean Boze à Henri de Ste Gême (22 novembre 1830 au 26 janvier 1831)

<sup>283</sup> *Ibid.*, fichier 239, Jean Boze à Henri de Ste Gême (4 mai au 6 juin 1834)

<sup>284</sup> *Ibid.*, fichier 171, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 juin 1830)

<sup>285</sup> *Ibid.*, fichier 172, Jean Boze à Henri de Ste Gême (16 au 19 juillet 1830)

<sup>286</sup> *Ibid.*, fichier 204, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 31 mai 1832)

<sup>287</sup> *Ibid.*, fichier 265, Jean Boze à Henri de Ste Gême (30 janvier au 28 mars 1836)

instituteur est parti avec sa ménagère et leurs quatre enfants pour la France avec 10 000 gourdes en passant par Philadelphie<sup>288</sup>.

Maurice Abat est parti pendant plusieurs mois en France avec sa ménagère de couleur avec laquelle il a deux enfants, cette femme était la fille du juge de paix M. Girodeau<sup>289</sup>. Finalement, le frère de Mme Lanusse, veuve Barthelemy Macarty, est décédé alors qu'il s'apprêtait à partir pour la France avec sa ménagère de couleur, une créole de Louisiane qui a hérité de 80 000 \$. Boze souligne qu'aucun membre de sa famille n'a assisté à ses funérailles, car ils étaient tous déshérités et fâchés que leurs biens aillent à une famille de couleur<sup>290</sup>. Boze souligne un cas familial intéressant en 1834, lorsqu'il apprend par un fils naturel de M. Marcarty que Gême, fils naturel du baron, s'est embarqué dans une goélette en direction de la France et Boze croit qu'il a l'intention de se rendre à Bagen. Cette information se confirme dans une chronique de Boze lorsqu'il écrit à Ste Gême : « depuis la mort de la Grande, je ne visite plus cette famille, que je n'ai pas été tenté d'aller faire des questions à cet incivil sur le résultat de sa visite à Bagen après m'avoir tenu son départ si secret »<sup>291</sup>.

### *Les bals et le carnaval*

Parmi les pratiques sociales qui sont les plus décrites par Boze, on retrouve les loisirs qui sont l'occasion pour les francophones d'exprimer leur culture française dans une Louisiane qui malgré son américanisation conserve ses traditions. Se déroulant durant la saison des carnivals où le Mardi gras est largement célébré, les bals occupent une place prépondérante dans la vie sociale de la population de La Nouvelle-Orléans. Dans ces célébrations, un homme occupe une place importante dans les correspondances de Boze et il s'agit de John Davis. Ce réfugié de Saint-Domingue, d'origine anglophone, a fait partie des dragons dans l'armée et il

---

<sup>288</sup> *Ibid.*, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830)

<sup>289</sup> *Ibid.*, fichier 183, Jean Boze à Henri de Ste Gême (2 avril au 30 mai 1831)

<sup>290</sup> *Ibid.*, fichier 203, Jean Boze à Henri de Ste Gême (21 au 27 avril 1832)

<sup>291</sup> *Ibid.*, fichier 238, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 mars au 4 mai 1834) et fichier 244, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 août au 4 octobre 1834); Dessens, *Creole City*, p 23. Dessens explique qu'Adélaïde, mère des enfants naturels de Ste Gême, est appelée Adèle et que Boze fait également référence à elle en l'appelant la Grande.

connaît très bien Ste Gême<sup>292</sup>. La contribution de Davis à la culture française dépasse le cadre de La Nouvelle-Orléans et il constitue un élément rassembleur s'étant bien intégré à la société américaine et créole. Dès 1819, Davis fait l'acquisition du Théâtre d'Orléans qui fera sa renommée<sup>293</sup>.

Davis devient rapidement un incontournable du domaine du divertissement, puisqu'en plus de son théâtre, il possède un café ainsi qu'une académie de jeux<sup>294</sup>. La salle de bal ou théâtre de Davis sur la rue Orléans est de très bon goût selon Boze qui écrit : « lors des bals masqués, on remet des cartes seulement aux personnes connues et de bonnes mœurs pour assurer aux mères la tranquillité des demoiselles »<sup>295</sup>. Il faut comprendre que les gens de couleur ne sont pas admis aux bals de personnes blanches uniquement et Boze souligne dans la même lettre qu'un Français tient également sur la rue Orléans, une salle de bal ouverte aux gens de couleur. Ainsi, une ségrégation s'opère dans les divertissements entre les Blancs et les gens de couleur. Dans une chronique de 1838, Boze souligne que la direction du théâtre d'Orléans, donc Davis, a fait « monter au paradis » les gens de couleur de manière à ce que la loge qu'ils occupaient soit disponible pour les familles blanches et Boze ajoute que « le public a été très satisfait de cet agréable changement, mais qui a été tardif à s'exécuter »<sup>296</sup>.

La distinction dans les bals ne s'établit pas seulement en fonction de la couleur de peau, mais également au niveau du statut social. Dans l'une de ses chroniques où il informe Ste Gême à propos de sa fille Dorisca, il écrit que celle-ci n'a pu se rendre à la salle de bal de Dupuis située encoignure Orléans-Bourbon, puisqu'elle n'avait ni les moyens ni les habits pour le faire. Aux dires de Boze, elle s'est plutôt présentée « dans un bal respectable, pour les gens de sa couleur »<sup>297</sup>. Cette salle de bal, souligne Boze, est réservée aux familles très riches et bien habillées où les grandes familles françaises, américaines et espagnoles se

---

<sup>292</sup> *Ibid.*, fichier 243, Jean Boze à Henri de Ste Gême (18 juillet au 10 août 1834); Aux meilleures de mes recherches, je n'ai pas réussi à prouver si John Davis faisait partie du même corps de dragon à Saint-Domingue que Ste Gême, que ce soit chez les troupes britanniques ou lors de son passage dans les troupes françaises des généraux Leclerc et Rochambeault. Davis entretenait une correspondance en anglais avec Ste Gême, dont une traduction française accompagnait, puisque Ste Gême ne savait pas lire l'anglais. Davis semble avoir rendu quelques services à Ste Gême dans le transport maritime notamment.

<sup>293</sup> *Ibid.*, fichier 23, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 août 1818)

<sup>294</sup> *Ibid.*, fichier 143, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 juillet 1829)

<sup>295</sup> *Ibid.*, fichier 153, Jean Boze à Henri de Ste Gême (24 décembre 1829 au 12 janvier 1830)

<sup>296</sup> *Ibid.*, fichier 280, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1837 au 28 avril 1838)

<sup>297</sup> *Ibid.*, fichier 157, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 janvier au 19 février 1830)

rencontrent<sup>298</sup>. L'intégration de familles espagnoles et américaines est signe que les activités du carnaval ne sont pas exclusivement réservées aux personnes francophones, mais qu'au contraire elles incluent l'ensemble de la population. D'ailleurs, Boze écrit à Ste Gême que les bals parés et masqués sont « suivis avec un grand luxe au goût de nos belles de différentes nations en très grand nombre qui depuis quinzaine foulent les rues étalant au public des riches toilettes et des modes nouvelles lesquelles donnent un surcroît à leurs séduisants attraits à embarrasser au besoin un amateur pour son choix »<sup>299</sup>. Ainsi dans un contexte cosmopolite, ces célébrations d'origines françaises sont acceptées par l'ensemble de la population où les femmes recherchent le luxe afin de se démarquer le plus possible. Boze écrit d'ailleurs « les magasins sont toujours encombrés des dames qui désirent l'une à l'envie de l'autre acheter de nouveautés pour s'ajuster richement, afin de pouvoir briller aux spectacles, dans les bals et dans les soirées avec luxe durant le séjour du carnaval »<sup>300</sup>. À cet effet, Boze explique qu'il y a une compétition où « les Américaines s'ajustent et tentent de rivaliser avec les Créoles »<sup>301</sup>.

Cette compétition entre les femmes pour obtenir les plus beaux habits stimule à chaque fin d'automne et début d'hiver, l'arrivée de marchands profitant du voyage en France pour vendre leurs marchandises. Durant l'automne 1832, Boze écrit qu'il est arrivé du Havre « des passagers de retour de leur voyage en France avec des pacotilles de luxe et de mode pour les amateurs des bals du carnaval »<sup>302</sup>. Les Français ne sont pas les seuls à vouloir profiter de l'occasion des bals pour faire des affaires. Boze écrit que depuis le mois d'octobre, beaucoup d'étrangers arrivent au port avec de riches cargaisons « à faire espérer que la foire de cet hiver sera majestueuse dans laquelle les amateurs et amatrices des bals et des soirées en temps de carnaval y trouveront de quoi satisfaire leur goût »<sup>303</sup>. Alors que M. Davis part chaque été vers le nord des États-Unis avec sa troupe de comédiens français pour une tournée, Boze écrit qu'à son retour en novembre « la salle de théâtre ouverte permettra aux bals parés et masqués de débiter, avec l'apparat de la mode française »<sup>304</sup>.

---

<sup>298</sup> *Ibid.*

<sup>299</sup> *Ibid.*, fichier 260, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 décembre 1835 au 10 janvier 1836)

<sup>300</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

<sup>301</sup> *Ibid.*, fichier 260, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 décembre 1835 au 10 janvier 1836)

<sup>302</sup> *Ibid.*, fichier 212, Jean Boze à Henri de Ste Gême (31 octobre au 11 novembre 1832)

<sup>303</sup> *Ibid.*, fichier 27, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 août au 21 octobre 1836)

<sup>304</sup> *Ibid.*, fichier 189, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 août au 20 novembre 1831)

Les divertissements du carnaval sont donc un vecteur dans lequel la culture française perce aux États-Unis, malgré un mouvement d'américanisation et une diversification de la population, ce qui permet aux francophones de conserver dans cet environnement changeant une part importante de leur culture et de leur identité. John Davis et son fils s'impliquent activement dans les activités du carnaval avec les activités reliées aux bals et au théâtre, sans compter que pendant que le père va dans le Nord donner des représentations à Boston et à New York, le fils de son côté s'assure d'aller durant ce temps en France pour recruter des acteurs et actrices qui offriront des représentations durant la période de carnaval à leur arrivée à La Nouvelle-Orléans<sup>305</sup>. Boze écrit d'ailleurs à Ste Gême que puisque le fils de Davis est parti en France il pourrait avoir l'occasion de le rencontrer : « M. Toto le fils de M. Jean Davis a fait route pour France sur un bâtiment allant au Havre et comme vous aurez occasion de le voir dans vos voyages à Paris, il pourra vous donner des nouvelles de La Nouvelle-Orléans »<sup>306</sup>. Ce John Davis<sup>307</sup> est d'ailleurs très intégré dans la communauté américaine, puisqu'il offre le 22 février pour l'anniversaire de Washington, un bal sur invitations chez lui<sup>308</sup>.

Davis n'est pas le seul réfugié de Saint-Domingue qui organise des soirées de bals. Dupuy qui est créole de Saint-Domingue et qui avait acheté le Théâtre St-Philippe a décidé de le rénover de manière à ce que la salle soit d'un luxe extraordinaire et aux dires de Boze « On dit qu'à Paris, pas une salle de bal n'est plus belle et riche que celle du Théâtre St-Philippe »<sup>309</sup>. La nouvelle salle de bal de Dupuy sera réservée aux Blancs et l'*Abeille* souligne qu'elle sera nommée Washington et que le coût d'entrée de quatre escalins sera remis aux Orphelins. Ainsi à l'ouverture, il y eut 1 200 personnes, dont la famille Labatut à laquelle Boze et Ste Gême sont attachées<sup>310</sup>.

---

<sup>305</sup> *Ibid.*, fichier 174, Jean Boze à Henri de Ste Gême (26 juillet au 25 novembre 1830) et fichier 230, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 10 août 1833)

<sup>306</sup> *Ibid.*, fichier 267, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 12 avril 1836)

<sup>307</sup> Dans les dernières chroniques des années 1830, Boze francise le nom de John en Jean.

<sup>308</sup> MSS 100, fichier 180, Jean Boze à Henri de Ste Gême (12 février au 15 mars 1831)

<sup>309</sup> *Ibid.*, fichier 228, Jean Boze à Henri de Ste Gême (24 au 6 juillet 1833) et fichier 234, Jean Boze à Henri de Ste Gême, (29 novembre au 14 décembre 1833)

<sup>310</sup> *Ibid.*, fichier 235, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1833 au 12 janvier 1834) et fichier 236, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 janvier au 18 février 1834)

Il n'y a pas que les francophones qui ont participé à l'organisation des célébrations du festival, les Américains ont également participé à la fête. Le plus célèbre d'entre eux, Caldwell fit ériger un théâtre dans le faubourg Ste-Marie, dont les représentations sont données par des comédiens et un orchestre de première classe composé d'Américains et d'Italiens. Boze souligne que ce théâtre lors de son ouverture a accueilli près de 2 300 personnes et que la salle est plus grande que n'importe quelle salle de théâtre de Londres ou Paris<sup>311</sup>. Bien que le spectacle soit préparé par et pour des Américains, Caldwell n'a pas hésité à faire appel à une actrice française du nom de Céleste et Boze dit que celle-ci « a été bien applaudie par le public »<sup>312</sup>. Les Américains malgré leurs propres référents culturels étaient donc perméables à la culture française à La Nouvelle-Orléans. Pour Boze, les plaisirs du carnaval sont trop souvent associés à un délaissement des valeurs chrétiennes. Il écrit à Ste Gême qu'il « aperçoit de plus en plus de personnes des deux sexes dévouées pour la communion, mais que le nombre de personnes s'adonnant aux plaisirs mondains lors des bals masqués et carnivals sont beaucoup plus considérables »<sup>313</sup>. Il ajoute que bals se poursuivent avec beaucoup de faste et de luxe, bien que le carême « ne doit se passer qu'en dévotion durant sa quarantaine, mais hélas! » pendant que les hospices manquent de financement<sup>314</sup>. Boze critique l'insouciance, mais également qu'à son avis, la société ne prend pas assez de temps après les deuils qu'elle vit avant de passer aux célébrations. Ainsi, il souligne que les riches vont passer du temps à la baie et au lac St-Louis pour éviter la fièvre jaune en ville et Boze souligne « ces gens ne se soucient guère de leurs sorts et que chaque jour on peut en enterrer jusqu'à 30 »<sup>315</sup>. Après les durs épisodes de fièvre jaune et de choléra ayant durement touchés la ville en 1832, Boze souligne qu'au retour de Davis de France, les célébrations publiques auraient dû être retardées d'un mois pour laisser le temps au public de faire son deuil<sup>316</sup>.

Ces épidémies sont importantes pour Boze, il souligne par ailleurs que « la dernière épidémie du choléra en juin nous a encore enlevé un nombre de gens de couleur de Saint-Domingue, que la classe de ces colons qui restant [*sic*] n'est plus nombreuse, et la plupart ont

---

<sup>311</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

<sup>312</sup> *Ibid.*, fichier 260, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 décembre 1835 au 10 janvier 1836)

<sup>313</sup> *Ibid.*, fichier 150, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 novembre au 4 décembre 1829)

<sup>314</sup> *Ibid.*, fichier 265, Jean Boze à Henri de Ste Gême (30 janvier au 28 mars 1836)

<sup>315</sup> *Ibid.*, fichier 145, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 août 1829)

<sup>316</sup> *Ibid.*, fichier 213, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 novembre au 7 décembre 1832)

perdu leurs domestiques à talent qui procuraient à ces malheureux expatriés leur existence »<sup>317</sup>. Si ces épidémies sont l'occasion pour Boze de nous informer de l'état des réfugiés de Saint-Domingue, elles ne semblent pas entraver le déroulement des divertissements. Il écrit à Ste Gême, au printemps 1833, que malgré les maladies, la ville roule normalement tandis que les salles de spectacles font de bonnes recettes, que les académies de jeu sont pleines, que les trains sont pleins et que le luxe dans les « ajustements des femmes est porté à son plus haut niveau »<sup>318</sup>. Ainsi, au moment où La Nouvelle-Orléans entre dans une ère de prospérité économique, cette époque correspond à une période de profonds changements sociaux pour la population francophone de la ville.

Cette population qui vivait depuis près de trois décennies avec les Américains de plus en plus nombreux a vu arriver de nombreuses vagues migratoires européennes telles que les Irlandais, les Allemands, des Français, mais aussi l'arrivée d'esclaves du Nord. L'intégration de ces populations a selon Boze été bien difficile et cela s'est répertorié dans la criminalité dont les correspondances fournissent de nombreux détails à ce sujet. Cette criminalité est généralisée à l'ensemble de la population, dont les francophones. Ces derniers sont notamment très représentés dans les chroniques concernant les duels, une pratique très fréquente à La Nouvelle-Orléans, à un point tel que les hommes de couleur libres y ont régulièrement participé. Or, les chroniques de Boze nous informent également que les diverses nationalités ont, malgré leur rivalité, collaboré dans les célébrations publiques telles que le carnaval, les célébrations du 8 janvier ainsi que les célébrations de l'indépendance américaine. Les francophones ont néanmoins conservé leur spécificité, particulièrement les réfugiés de Saint-Domingue auxquels Boze s'identifie, en manifestant leur identité par des symboles identitaires. Comme nous le verrons, la France occupe une place importante dans les souvenirs, les discussions, la politique, alors que la place des francophones est de plus en plus minoritaire en Louisiane.

---

<sup>317</sup> *Ibid.*, fichier 229, Jean Boze à Henri de Ste Gême (4 au 31 juillet 1833)

<sup>318</sup> *Ibid.*, fichier 226, Jean Boze à Henri de Ste Gême (29 mai au 14 juin 1833)

### Chapitre 3 – La fin d’une époque

Après le départ du premier de La Nouvelle-Orléans en 1818, Henri de Ste Gême et Jean Boze ne se reverront jamais. Or, si le projet du baron de Ste Gême de revenir en Louisiane fut un échec qui prendra près d’une décennie à se confirmer, Jean Boze eut de nombreuses opportunités de terminer sa carrière auprès de son ami et protecteur. Alors qu’il était encore à Cuba à réclamer les dus des débiteurs de Ste Gême, Boze écrivait « qu’irais-je faire en France après avoir fait claquer mon fouet de 1784 à 1794 avec une fortune qui m’a été divorcée par les tourbillons de la révolution, dont les débris sont restés à Saint-Domingue »<sup>319</sup>. Nous savons que par son mariage avec sa défunte épouse, Boze eut des esclaves, mais rien n’indique qu’il en ait possédé d’autres par la suite<sup>320</sup>. Si Boze semble convaincu de ne pas retourner en France, il jonglera avec cette idée dans les années qui suivront. Le baron proposera à de nombreuses reprises à Boze de terminer sa carrière au sein de la famille Ste Gême à Bagen. Or, les circonstances ne permettront pas la réunion des deux amis.

À la demande de Ste Gême, Boze se met à rédiger des chroniques pour informer Ste Gême sur l’état de la Louisiane, car « comme les nouvelles de ce pays vous sont agréables, que je continuerai avec exactitude cette attention »<sup>321</sup>. À travers ces nouvelles qui comme nous le verrons touchent notamment la politique municipale de La Nouvelle-Orléans ainsi que de l’État de Louisiane, Boze commente la politique française à partir des journaux reçus de France. Ces commentaires permettent non seulement de comprendre les visions politiques de Jean Boze, mais ils sont révélateurs de l’intérêt manifesté par la population de La Nouvelle-Orléans sur les questions françaises. Ainsi dans un contexte où malgré l’américanisation croissante de la ville, la place qu’occupe la France dans son ancienne colonie est comme nous le verrons, marquante.

---

<sup>319</sup> MSS 100, fichier 96, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 mars 1825)

<sup>320</sup> Dessens, *Creole City*, p. 8

<sup>321</sup> MSS 100, fichier 163, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 avril 1830)

### 3.1 Place des francophones dans la politique louisianaise

À la lecture des correspondances, le lecteur comprend rapidement que si Jean Boze est en Louisiane depuis de nombreuses années, son cercle social et ses champs d'intérêt sont limités. Par exemple, ses amis et connaissances se composent essentiellement de Français, de réfugiés de Saint-Domingue et de quelques Créoles louisianais, mais de très peu d'étrangers pour reprendre son vocabulaire. De plus comme le souligne Nathalie Dessens, Boze est un Français qui s'adresse à un autre Français, il est donc normal que ceux-ci s'écrivent sur un sujet qu'ils partagent en commun, c'est-à-dire leurs connaissances mutuelles ainsi que leur lien avec la France. Dessens estime que jusqu'à un certain point, les témoignages de Boze ne sont pas valides, puisqu'il ne participe ni à la vie économique ou politique de La Nouvelle-Orléans<sup>322</sup>. Si cela est exact, la vision de Boze n'en demeure pas moins pertinente dans la mesure qu'il est un fin observateur de tout ce qui se passe autour de lui. Ainsi, la lecture de ses chroniques permet de réaliser que les francophones occupent dans la politique locale autant qu'au niveau de l'État de Louisiane une grande importance, mais bien sûr le lecteur doit garder en tête que les chroniques de Boze sont teintées par ses expériences et ses opinions.

#### *La politique municipale*

Parmi les sujets qu'il affectionne, Boze s'intéresse autant à l'actualité et la politique locales que celle de France. Au niveau municipal, ses chroniques regorgent de mentions de francophones qui ont été sélectionnés ou élus pour occuper un poste comparativement au nombre d'Américains. Plus particulièrement, les réfugiés occupent une place encore plus importante et on réalise que ceux-ci sont toujours très actifs sur la scène politique municipale dans les années 1830. Par exemple, Boze écrit qu'après plus de 18 ans à occuper le poste d'adjudant général des milices, M. Laneuville a été remplacé par Anatole Peychaud, réfugié de Saint-Domingue, qui selon Boze aurait tout mis en place pour obtenir ce poste<sup>323</sup>. De son côté, Galien Préval qui est secrétaire du conseil de ville et juge de paix a dû quitter son premier emploi par la pression d'hommes sans emploi désirant son poste. C'est un autre réfugié,

---

<sup>322</sup> Dessens, *Creole City*, p 49

<sup>323</sup> MSS 100, fichier 148, Jean Boze à Henri de Ste Gême (3 septembre au 29 octobre 1829); Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 80

Donatien Augustin, qui l'a remplacé au poste de secrétaire du conseil de ville après un vote à l'unanimité de celui-ci. D'autres réfugiés ont également trouvé de l'emploi dans la fonction publique municipale à l'époque, tel Michel Forcisi ayant occupé le rôle de premier clerc à l'office des hypothèques pendant 20 ans, dont Boze annonce le décès à Ste Gême<sup>324</sup>. Boze écrit avoir appris par les journaux que Jean-François Canonge, réfugié de Saint-Domingue, était devenu juge à la cour criminelle en remplacement de M. Grima démissionnaire, Canonge quitte alors son poste de représentant à la législature. C'est Damien Augustin, frère de Donatien Augustin, également réfugié, qui a eu le mandat de remplacer Canonge à la législature<sup>325</sup>. On retrouve également un autre juge francophone, Charles Maurian, qui a succédé à un réfugié qui était maire de La Nouvelle-Orléans dans le passé, Jean-François Pitot. Maurian qui a obtenu le poste de juge de la cour de la cité est également relié à une réfugiée de Saint-Domingue, Mme veuve Peychaud par la relation qu'il entretient avec elle<sup>326</sup>. On retrouve également un francophone à la tête de la garde de ville, Pierre Provençal, qui occupait le poste de commissaire de police par le passé<sup>327</sup>. Dans un contexte où les francophones passeront de majoritaires à minoritaires, les chroniques de Boze démontrent que plusieurs d'entre eux occupent des postes importants à La Nouvelle-Orléans autant dans l'administration municipale, dans la législature que dans le domaine juridique. De plus, la présence bien soulignée par Boze des réfugiés de Saint-Domingue démontre que ceux-ci occupent au sein de la communauté francophone un rôle actif et important.

À cet effet, c'est lors des élections municipales de 1832 que les réfugiés de Saint-Domingue exercent la plus grande influence alors que les deux candidats qui s'affrontent à la mairie sont membres de cette communauté. Dans cette lutte électorale, les journaux jouent un grand rôle avec *L'Argus* et le *Mercantil Adviser* qui sont partisans du maire sortant, Denis Prieur, qui possède des partisans autant chez les Créoles que les Américains<sup>328</sup>. Son opposant le colonel Peire est soutenu par l'*Abeille*, *Le Tribun* et le *Courier* qui ont vanté les services

---

<sup>324</sup> *Ibid.*, fichier 166, Jean Boze à Henri de Ste Gême (12 mai au 1<sup>er</sup> juin 1830) et fichier 222, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 au 14 avril 1833); l'expression « premier clerc à l'office » est une preuve de l'anglicisation de Boze après plusieurs années passées à La Nouvelle-Orléans.

<sup>325</sup> *Ibid.*, fichier 235, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1833 au 12 janvier 1834)

<sup>326</sup> *Ibid.*, fichier 189, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 août au 20 novembre 1831)

<sup>327</sup> *Ibid.*, fichier 174, Jean Boze à Henri de Ste Gême (30 juillet au 25 novembre 1830)

<sup>328</sup> *Ibid.*, fichier 202, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 16 avril 1832)

qu'il a rendus durant la bataille de La Nouvelle-Orléans<sup>329</sup>. Pour les citoyens, cette bataille constitue un évènement fondateur de la Louisiane américaine et il est donc tout légitime qu'un candidat cherchant la confiance des électeurs cherche à démontrer qu'il était brave et héroïque durant cette bataille. Le colonel Peire étant lui-même un Créole de Saint-Domingue avait également des liens avec d'autres réfugiés de Saint-Domingue, puisqu'il était le gendre de Mme Peychaud<sup>330</sup>. Boze souligne que le Créole louisianais Bernard Marigny critique les représentants du « parti américain » qui mettent en valeur le faubourg Ste Marie et y établissent leur commerce<sup>331</sup>. C'est d'ailleurs sous le mandat de Prieur qui s'échelonne de 1828 à 1838 que le faubourg Ste Marie prospère et que la majorité d'Américains s'y installe<sup>332</sup>. Dans l'article du 23 mars 1833 publié dans *l'Abeille*, les partisans de Peire le défendent comme un incorruptible : « il ne sacrifiera jamais les intérêts de la généralité à ceux d'une portion de ses citoyens »<sup>333</sup>. Le lendemain, *l'Argus*, journal partisan de Prieur, critique Peire en mettant en doute ses habiletés. Ce journal souligne que Peire fût juge de paix, secrétaire du sénat ainsi qu'interprète à la cour criminelle, mais « qu'il a résigné des deux premières fautes de capacités suffisantes pour les remplir »<sup>334</sup>. Ainsi, chaque candidat tentait à l'aide des journaux de convaincre l'opinion publique de se ranger de son côté. Boze souligne que l'opinion publique penche du côté de Prieur pour un troisième mandat consécutif<sup>335</sup>. Boze confirmera ce résultat quelques semaines plus tard, alors que Prieur remporte les élections municipales avec une majorité dans tous les districts de la ville<sup>336</sup>.

Deux ans plus tard en 1834, Denis Prieur termine la course seul et il est élu par acclamation le 7 avril. Boze écrira d'ailleurs à Ste Gême que Denis Prieur « a été réélu à cette place honorable et pourra l'occuper à perpétuité, puisque sur une population de 50 mille âmes, il ne se présente aucun autre candidat »<sup>337</sup>. L'hégémonie de Prieur sera menacée lors des élections municipales de 1836 où Prieur, un francophone ayant des appuis autant chez les

---

<sup>329</sup> *Ibid.*, fichier 201, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 au 20 mars 1832)

<sup>330</sup> *Ibid.*, fichier 194, Jean Boze à Henri de Ste Gême (19 janvier au 11 février 1832)

<sup>331</sup> *Ibid.*

<sup>332</sup> New Orleans Public Library, Administrations of the Mayors of New Orleans [en ligne] <http://nutrias.org/info/louinfo/admins/prieur.htm>, (page consultée le 22 mars 2016)

<sup>333</sup> MSS 100, fichier 220, Jean Boze à Henri de Ste Gême (23 au 28 mars 1833)

<sup>334</sup> *Ibid.*

<sup>335</sup> *Ibid.*, fichier 194, Jean Boze à Henri de Ste Gême (19 janvier au 11 février 1832)

<sup>336</sup> *Ibid.*, fichier 202, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 16 avril 1832)

<sup>337</sup> *Ibid.*, fichier 238, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 mars au 4 mai 1834)

Créoles que les Américains, affronte un candidat américain, M. Caldwell qui est un ancien comédien du théâtre américain et entrepreneur dans le domaine de l'éclairage au gaz<sup>338</sup>. Caldwell représente l'Américain venu s'établir à La Nouvelle-Orléans pour tenter sa chance dans une ville dont les affaires sont en effervescence. Selon Boze, Caldwell tente de profiter de cette situation où les francophones et les Américains s'affrontent pour le contrôle du pouvoir :

Il désire profiter de la division qui règne entre les Créoles, étrangers français et la population américaine par ce qu'elle ne peut offrir que des avantages en faveur des nationaux légitimes pour occuper avec le temps tous les emplois lucratifs, car ils gagnent chaque jour du terrain sur les Créoles<sup>339</sup>.

Il s'agit de la même chronique où Boze raconte que le colonel de la légion de la Louisiane, M. Smith, voulait que les célébrations du 4 juillet se déroulent au faubourg Ste Marie tandis que les officiers francophones désiraient qu'elles se déroulent à la cathédrale St Louis. Ces événements marquent le paroxysme des tensions entre francophones et Américains, mais celles-ci semblent épisodiques. Comme le souligne Dessens, les chroniques de Boze témoignent d'une société où les francophones et les Américains vivent ensemble à La Nouvelle-Orléans, où chaque groupe réussit à tirer le meilleur de l'autre parti, ce qui va à l'encontre des anciennes visions historiographiques qui dépeignaient les rapports entre ces groupes comme très difficiles<sup>340</sup>. Toutefois, si les rapports entre les Blancs peuvent être harmonieux, le débat politique décrit par Boze est de nature à faire ressortir les conflits entre Américains et Créoles. La succession de Denis Prieur sera assurée par un autre francophone, Charles Genois, qui sera élu aux élections de 1838<sup>341</sup>.

### *Les élections de l'État de Louisiane*

Aux élections de l'État de Louisiane, les francophones sont également en concurrence avec les Américains pour l'obtention de postes dans la législature ainsi que pour le prestigieux poste de gouverneur. Là encore, les journaux jouent un rôle important dans leur tentative

---

<sup>338</sup> *Ibid.*, fichier 257, Jean Boze à Henri de Ste Gême (4 juillet au 9 août 1835)

<sup>339</sup> MSS 100, fichier 257, Jean Boze à Henri de Ste Gême (4 juillet au 9 août 1835)

<sup>340</sup> Dessens, *Creole City*, p. 194-195

<sup>341</sup> MSS 100, fichier 280, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1837 au 28 avril 1838)

d'influencer les électeurs en faveur du candidat qu'ils soutiennent. En reprenant l'exemple de Denis Prieur, celui-ci a tenté de se présenter comme gouverneur aux élections de 1832, mais l'*Abeille* qui était partisan de Peire lors des élections municipales, affirme que Prieur n'aurait aucune chance. Le chroniqueur Furet affirme que dans plusieurs sociétés on dit que dans le « carré » à prédominance francophone, Prieur serait élu majoritairement<sup>342</sup>. Boze souligne qu'un autre écrivain aurait affirmé que Prieur n'a pas l'étoffe d'un Livingston et que l'État aurait grand besoin d'un système d'éducation public, un système pénitentiaire, d'un code criminel ainsi que d'un code de commerce<sup>343</sup>. Ces mentions précédentes démontrent que Boze tire la plupart de ses informations politiques des journaux qu'il lit à La Nouvelle-Orléans. Aux élections d'État de la Louisiane de 1830, on retrouve deux Créoles. André Bienvenu Roman est dit « adamiste », c'est-à-dire qu'il défend les idées de John Quincy Adams, tandis que son rival Arnaud Beauvais représente les « jacksonistes » d'Andrew Jackson, le président américain du moment. Dans cette élection, les journaux sont également bien impliqués avec l'*Argus*, dont l'éditeur M. Gibson soutient Roman et son vis-à-vis, l'*Abeille*, qui est partisan de Beauvais. Boze raconte comment à la suite d'attaques répétées de l'éditeur Gibson sur Beauvais, Félix Labatut, qui est le fils de Jean-Baptiste Labatut et beau-frère du candidat Beauvais, se rendit à la bourse pour attaquer Gibson qui sortit un poignard. Le problème fut réglé quelques jours plus tard par un duel entre Labatut et Gibson où les deux furent blessés, ce qui fit dire à Boze que « les journaux doivent se modérer dans la course politique d'ici le mois de juillet, sinon quelque chose de grave pourrait arriver »<sup>344</sup>. Les élections qu'elles soient municipales, de l'État ou encore des États-Unis occupent une grande place dans la vie des habitants de la Louisiane qui se laissent parfois emporter par la violence pour faire valoir leur point de vue.

Les chroniques de Boze démontrent comment les habitants sont passionnés par la politique et surtout comment elle peut les diviser selon les tendances électorales. Lors des élections pour le poste de gouverneur de la Louisiane, Boze démontre que certains candidats sont très chauvins et que l'ethnicité est un facteur important pour accorder son vote. Lors des

---

<sup>342</sup> *Ibid.*, fichier 213, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 novembre au 7 décembre 1832)

<sup>343</sup> *Ibid.*

<sup>344</sup> *Ibid.*, fichier 167, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> au 14 juin 1830) et fichier 169, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 au 22 juin 1830)

élections d'État de la Louisiane de 1830 qui opposent Beauvais à Roman, Boze craint que ce soit un « gombo filé » qui remporte les élections, puisque dit-il, les gens sont rébarbatifs aux étrangers en oubliant « toutes les sciences et l'esprit industrieux apportés en 1809 »<sup>345</sup>. L'expression « gombo filé » est utilisée à de nombreuses reprises par Boze dans ses chroniques lorsqu'il critique un Créole, que ce soit pour son opposition aux Français, aux réfugiés de Saint-Domingue ou encore pour une attitude arrogante envers les autres. Nathalie Dessens explique que l'expression « gombo filé » fait référence à une épice saisonnière faite avec des feuilles de sassafras pour cuisiner le gombo en Louisiane<sup>346</sup>. Les élections sont l'occasion pour Boze d'exprimer son opinion sur les autres groupes de la ville, ainsi il souligne qu'à son avis un « contraste d'orgueil » empêche les Américains et les Créoles de bien s'entendre.

Il dit que les « gombos filés » sont majoritairement jaloux, avec un esprit rétréci et qu'ils aimeraient avoir la supériorité<sup>347</sup>. Derrière cette critique des Créoles, on comprend que Boze ne se range pas derrière ces francophones de manière systématique. L'historien Joseph G. Tregle ayant travaillé sur les Créoles de La Nouvelle-Orléans explique par ailleurs que durant la décennie de 1830, ce sont les Français européens qui étaient en concurrence avec les Américains pour le contrôle du commerce entre autres<sup>348</sup>. Le jugement de Boze sur l'attitude craintive des habitants de La Nouvelle-Orléans envers les étrangers est très intéressant, car comme présenté au cours du second chapitre, il est lui-même très méfiant et parfois négatif dans ses jugements envers les étrangers qui viennent s'installer en Louisiane. Si les réfugiés de Saint-Domingue sont venus s'installer vingt ans plus tôt, ceux-ci furent soumis aux mêmes critiques par les autorités américaines. Il n'applique donc pas le même jugement sur son propre groupe que sur les gens qui vivent des difficultés similaires à celles qu'il a vécues quelques années plus tôt.

Les élections de 1830 sont l'occasion de découvrir comment se scinde la population francophone selon les factions. Ainsi, Boze écrit que le célèbre avocat et juriste Louis Moreau-

---

<sup>345</sup> *Ibid.*, fichier 161, Jean Boze à Henri de Ste Gême (16 mars au 12 avril 1830)

<sup>346</sup> Dessens, *Creole City*, p.259

<sup>347</sup> MSS 100, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830)

<sup>348</sup> Joseph Tregle Jr., « Early New Orleans Society: A Reappraisal », *Journal of Southern History*, Vol. 18 (1952): 30-31

Lislet, lui-même créole de Saint-Domingue, appuie M. Beauvais, car « il reconnaît les braves Créoles de Saint-Domingue ainsi que les Européens, contre les gombos filés du parti de Roman, qui avaient traité les premiers de pouilleux réfugiés »<sup>349</sup>. Cette dernière affirmation souligne qu'il y a chez certains Créoles un mépris, voire une aversion des réfugiés de Saint-Domingue. Si cette idée démontre que la solidarité entre francophones n'est pas absolue, il faut éviter de généraliser, puisque Beauvais est également un candidat créole et que les idées défendues par un candidat sont généralement la cause de chicane plutôt que l'origine ethnique. Boze écrit à Ste Gême que Bernard Marigny, Louis Moreau-Lislet ainsi que Jean-Baptiste Labatut qui sont des amis et connaissances de Ste Gême ont voté au profit de Beauvais<sup>350</sup>. Alors que Boze rapporte la victoire électorale de Roman, il écrit « que seuls les romanesques sont heureux et que la ville regrette le départ de M. Beauvais, ex-gouverneur » en plus de souligner que « la nouvelle législature est composée que de jeunesse sans expérience et créole »<sup>351</sup>.

L'expression « romanesque », utilisée pour décrire les partisans du gouverneur Roman, révèle l'existence de groupes politiques à l'intérieur de la ville, au même titre que « jacksoniste » et « adamiste » pour les élections fédérales. Cherchant des explications à la défaite du candidat Beauvais, Boze écrit que la victoire de Roman n'est due qu'à « ses dépenses pour acheter des votes qui totaliseraient 15 à 20 000 gourdes » et que Beauvais, étant moins nanti, s'est basé sur son expérience de gouverneur intérimaire de quatre mois ainsi que de sa haute réputation<sup>352</sup>. Un signe de l'importance de la présence des francophones au début de la décennie de 1830, alors que ceux-ci sont majoritaires à La Nouvelle-Orléans, c'est le troisième rang obtenu par le candidat américain, M. Hamilton, que Boze estime peu apprécié. En plus d'écrire à Ste Gême sur les élections en cours, Boze joint régulièrement à ses chroniques des articles de journaux, ce qui démontre l'intérêt du baron pour la Louisiane malgré son éloignement : « je vous en remets un exemplaire dans l'assurance que vous pourrez rencontrer quelque personne qui pourra vous le traduire en français dans sa lecture et

---

<sup>349</sup> MSS 100, fichier 170, Jean Boze à Henri de Ste Gême (23 juin au 16 juillet 1830)

<sup>350</sup> *Ibid.*

<sup>351</sup> *Ibid.*

<sup>352</sup> *Ibid.*

vous instruire comme il faut les causes de la procédure sur cet évènement à fixer votre opinion »<sup>353</sup>.

Au cours de la même chronique, Boze souligne un point très intéressant lorsqu'il dit que Roman est déterminé à expulser les gens de couleurs hors de la Louisiane et « que les colons de Saint-Domingue ont juré une haine implacable » envers le gouverneur. Pourtant dans sa chronique précédente, Boze affirmait que « les Noirs libres sont laissés tranquilles par la juridiction et donc qu'aucun ne songe à quitter la Louisiane, puisqu'ils veulent démontrer leur quiétude et fidélité »<sup>354</sup>. Dans un contexte où les esclaves sont de plus en plus nombreux à arriver en Louisiane, leur présence ainsi que celles d'une importante population de Noirs libres provoquent d'un malaise chez les Blancs. La crainte d'une révolte d'esclaves provenant de Saint-Domingue a longtemps hanté l'esprit des Louisianais, francophones comme américains, on retrouve encore en 1829 un passage de cela dans les chroniques de Boze où il écrit « une rébellion d'esclaves a fait craindre aux Louisianais que les horreurs de Saint-Domingue se reproduisent »<sup>355</sup>. Cette présence de personnes de couleur libres était crainte à La Nouvelle-Orléans et Boze souligne dans l'une de ses chroniques de 1835, que *Le Courier* avait annoncé qu'une assemblée s'était réunie pour prévenir la propagation des doctrines abolitionnistes du Nord<sup>356</sup>. Paradoxalement, si l'on craint l'émancipation des esclaves, Boze souligne que la majorité des législateurs se sont opposés à une motion du sénateur Antoine Dueros qui voulait imposer une amende à ceux qui participaient à l'alphabétisation des personnes de couleur libres. Boze souligne ainsi que l'opposition des législateurs s'est faite dans un esprit de philanthropie<sup>357</sup>. Malgré ces quelques passages cités précédemment, l'attention de Jean Boze se fixe davantage sur les réfugiés de Saint-Domingue blancs ainsi que ses amis français à La Nouvelle-Orléans.

Les critiques de Boze à l'égard des Créoles ne s'arrêtent pas après l'élection du gouverneur Roman en 1830; il écrit à Ste Gême au début de l'année suivante que ce sont les Créoles qui occupent les meilleurs postes du gouvernement que ce soit par mérite ou influence

---

<sup>353</sup> *Ibid.*

<sup>354</sup> *Ibid.*, fichier 169, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 au 22 juin 1830)

<sup>355</sup> *Ibid.*, fichier 137, Jean Boze à Henri de Ste Gême (18 janvier 1829)

<sup>356</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

<sup>357</sup> *Ibid.*, fichier 239, Jean Boze à Henri de Ste Gême (4 mai au 6 juin 1834)

et que puisque « leur administration se trouve plus sévère que ceux de leurs prédécesseurs, des hommes de l'extérieur, ils sont regrettés »<sup>358</sup>. Aux élections présidentielles de 1832, Boze annonce que MM. Duplessis et Hoa, deux jeunes créoles de Louisiane, remplaceront MM. Gayarré et Ferret, ce qui fait bien plaisir à Boze alors qu'il annonce à Ste Gême que Bernard Marigny arrive en troisième position et le surnomme le « marquis orgueilleux »<sup>359</sup>. Lors de cette même chronique, il annonce la victoire de Dixon dont Boze dit qu'il a mauvaise réputation, car il est considéré comme un étranger venu s'établir « pour son profit personnel ayant postulé pour faire valoir des droits »<sup>360</sup>. Cette réflexion est intéressante, puisque les correspondances de Boze regorgent de Français qui sont venus, comme nous le verrons plus tard, s'établir à La Nouvelle-Orléans pour s'enrichir. Cette même année de 1832, Boze annonce à Ste Gême que La Nouvelle-Orléans a nommé comme représentant de l'État au congrès Edward White et que les hommes suivants siègeront à la législature locale : Zephir Canonge, W. Duplessis, Albert Hoa, Bernard Marigny, C. Daundy, J. R. Grymes et E. A. Canon<sup>361</sup>. Derrière ces nominations, on voit que les francophones sont encore majoritaires avec cinq représentants sur sept à la législature municipale, mais le changement en faveur des Américains s'opère peu à peu. D'ailleurs à ce sujet, lorsque Boze souligne la victoire le 19 novembre 1833 de M. Culberton, un avocat américain sur M. Canon, avocat français, pour le poste de *recorder*, Boze explique « il paraît que le parti américain gagne du terrain pour les places, aidé de l'indifférence des Français et des Créoles pour les élections »<sup>362</sup>.

Lors des élections pour le poste de gouverneur en 1834, on retrouve deux candidats américains, le juge J. B. Dawson et M. White sénateur au congrès ainsi que Denis Prieur, maire de La Nouvelle-Orléans<sup>363</sup>. Très rapidement, Denis Prieur retira sa candidature, à ce sujet, Boze souligne que ce doit être quelqu'un d'honorable, car « Prieur vit en ménage avec une mulâtresse depuis quelques années »<sup>364</sup>. De plus, il est possible que ses choix de favoriser le faubourg Ste Marie, reconnu comme quartier des Américains, au détriment du vieux carré et

---

<sup>358</sup> *Ibid.*, fichier 180, Jean Boze à Henri de Ste Gême (12 février au 15 mars 1831)

<sup>359</sup> *Ibid.*, fichier 193, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1831 au 8 janvier 1832)

<sup>360</sup> *Ibid.*

<sup>361</sup> *Ibid.*, fichier 206, Jean Boze à Henri de Ste Gême (21 juin au 9 juillet 1832)

<sup>362</sup> *Ibid.*, fichier 233, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 au 27 novembre 1833)

<sup>363</sup> *Ibid.*, fichier 231, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 26 septembre 1833)

<sup>364</sup> *Ibid.*, fichier 240, Jean Boze à Henri de Ste Gême (7 juin au 6 juillet 1834)

autres faubourgs, sans compter des accusations de dilapidation des fonds publics<sup>365</sup>. Prieur retiré de la course électorale, Boze explique que les deux candidats américains restants sont J. B. Dawson pour les démocrates, tandis que son adversaire « Édouard » [sic] White comme aristocrate, c'est-à-dire du parti whig. Boze souligne que les candidats se querellent dans les journaux et que l'avocat français Pierre Soulé de Toulouse lors des assemblés « pour la démocratie » fait des « discours éloquents qui sont toujours applaudis »<sup>366</sup>. Les francophones sont bien intégrés à la campagne électorale, bien que les deux candidats soient américains, par ailleurs l'opposant de Soulé est un réfugié de Saint-Domingue, « l'orgueilleux Mazureau avocat général », dont les talents d'orateur ne seraient pas comparable à ceux de Soulé selon Boze<sup>367</sup>. Boze écrit que lors des élections des 7-8-9 juillet, une série de violences eut lieu au sein de la population dont le résultat fut la tenue de plusieurs duels.

Le candidat whig Edward White fut victorieux aux élections avec 6 076 voix contre 4 443 pour J. B. Dawson, un démocrate, ce qui fait dire à Boze que cela « est un mal pour le président libéral André [sic] Jackson »<sup>368</sup>. À la suite de la victoire de White, Boze souligne que des Américains s'indignent que ce gouverneur ait donné plusieurs postes publics lucratifs à « des étrangers et nationalisés »<sup>369</sup>. Ces Américains ont donc rédigé une pétition au gouverneur et ce dernier a réuni une assemblée de trente membres pour discuter du sujet. Boze souligne que de ce nombre, dix-huit se sont prononcés en faveur des Créoles, Français et autres étrangers, ce qui n'a fait qu'exacerber la jalousie et la tension écrit-il. Il semble que la situation se soit apaisée lorsque des citoyens respectables se sont ralliés<sup>370</sup>. Dans le contexte cosmopolite du milieu des années 1830 à La Nouvelle-Orléans, ces « étrangers et nationalisés », tels les Français et les réfugiés de Saint-Domingue, sont des éléments importants de l'électorat avec lesquels les candidats devaient composer pour maximiser leur chance de

---

<sup>365</sup> *Ibid.*, fichier 202, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 16 avril 1832)

<sup>366</sup> *Ibid.*, fichier 240, Jean Boze à Henri de Ste Gême (7 juin au 6 juillet 1834)

<sup>367</sup> *Ibid.*, fichier 240, Jean Boze à Henri de Ste Gême (7 juin au 6 juillet 1834); Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 128, Dessens souligne que Mazureau fût très impliqué avec d'autres réfugiés comme Louis-Moreau Lislet, Pierre Derbigny ainsi qu'Edward Livingston, dont l'épouse était une réfugiée, à assurer la persistance du droit romain dans les institutions légales louisianaises.

<sup>368</sup> *Ibid.*, fichier 241, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 au 14 juillet 1834) et fichier 242, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 au 18 juillet 1834); Boze a la tendance de franciser certains noms, comme c'est le cas avec André (Andrew) Jackson, Jean (John) Davis ou encore Édouard (Edward) White pour nommer que ces exemples.

<sup>369</sup> *Ibid.*, fichier 240, Jean Boze à Henri de Ste Gême (7 juin au 6 juillet 1834)

<sup>370</sup> *Ibid.*, fichier 252, Jean Boze à Henri de Ste Gême (27 mars au 12 mai 1835)

réussite électorale. Bien que certaines tensions fussent palpables entre les francophones et les Américains pour le contrôle du pouvoir politique et du commerce, c'est par la coopération qu'un candidat pouvait espérer se faire élire. En prenant l'exemple du fils de Jean-Baptiste Labatut, Félix, Boze dit que ce dernier s'est présenté pour un poste dans la législature de l'État « avec l'assurance de réussir en étant aimé des Américains, des Créoles, et des Français qui, lui donneront leur vote quand il sera candidat »<sup>371</sup>.

### *Les élections fédérales et l'attachement à Jackson*

Boze est plus modéré dans ses propos lorsqu'il parle des élections fédérales, mais un candidat fait régulièrement partie de ses chroniques, il s'agit d'Andrew Jackson. Comme le souligne avec justesse Nathalie Dessens, Henri de Ste Gême donna de précieux conseils au général Jackson lors de la bataille de La Nouvelle-Orléans et une relation de respect s'était établie entre les deux hommes<sup>372</sup>. Jackson avait d'ailleurs écrit une lettre de recommandation à Ste Gême pour son retour en France, comme mentionné au cours du premier chapitre<sup>373</sup>. Alors président des États-Unis en 1830, Andrew Jackson fut de passage à La Nouvelle-Orléans et Boze critique le peu de gens qui se déplacèrent pour le voir. En comparaison, il explique que l'accueil du Marquis de Lafayette et les fêtes données en son honneur furent plus somptueuses<sup>374</sup>. Boze écrira d'ailleurs à Ste Gême que ce dernier fait bien de lui rappeler l'importance du général Jackson dans la défense de La Nouvelle-Orléans et que les habitants eurent un accueil très froid envers lui<sup>375</sup>. Boze écrit quelque temps plus tard que le nouveau président (Jackson) « n'est point comparable avec son prédécesseur. Tant au sens de l'intégrité que du devoir » et que cela mène à la formation à La Nouvelle-Orléans de deux entités, les « jacksonistes » et les « adamistes »<sup>376</sup>.

---

<sup>371</sup> *Ibid.*, fichier 240, Jean Boze à Henri de Ste Gême (7 juin au 6 juillet 1834)

<sup>372</sup> Dessens, *Creole City*, p. 137-139; Dessens explique que la bataille de La Nouvelle-Orléans est un élément fondateur de l'histoire de La Nouvelle-Orléans et puisque Ste Gême y a participé, Boze s'est intéressé à ses héros. Elle explique que bien que Boze ne semble jamais avoir demandé sa citoyenneté américaine, il soutient la politique d'Andrew Jackson.

<sup>373</sup> MSS 100, fichier 17, Andrew Jackson à Henri de Ste Gême (15 avril 1816)

<sup>374</sup> *Ibid.*, fichier 143, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 juillet 1829)

<sup>375</sup> *Ibid.*, fichier 160, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 mars 1830)

<sup>376</sup> *Ibid.*, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830)

Alors que Boze souligne que Jackson a joint un *bill* défavorable aux Louisianais, ce premier souligne que le président s'est dit déçu de l'accueil qu'il a reçu en Louisiane<sup>377</sup>. Le gestionnaire de la plantation sucrière de Ste Gême, Auvignac Dorville, critique d'ailleurs la « faiblesse de Jackson qui laisse entrer du sucre blanc dans les ports du Nord sans réel effort pour le taxer », puisque cette industrie représente un giron de l'économie louisianaise<sup>378</sup>. Cela n'empêche toutefois pas Boze d'espérer la victoire de Jackson aux élections présidentielles<sup>379</sup>. Si Boze démontre des préférences en faveur de Jackson, l'opinion qu'il exprime ne concerne que lui et ne peut être généralisée à l'ensemble de la population de La Nouvelle-Orléans. Néanmoins, derrière les commentaires de Boze sur la politique louisianaise, il est possible de démontrer un intérêt ainsi qu'une implication des francophones dans les affaires locales, ainsi qu'un intérêt pour les affaires internationales. Les intérêts des francophones, plus particulièrement les Français européens, pour la politique française sont toujours vivants et tel que nous le verrons par les chroniques de Boze, la France occupe toujours une place dans l'esprit dans son ancienne colonie près de trois décennies après sa vente.

### 3.2 Attachement à la France

Si Boze prend beaucoup d'intérêt aux affaires louisianaises, l'attachement qu'il porte à la France est perceptible tout au long de ses chroniques. Natif de France, Boze entretient des liens avec un réseau d'amis formés presque exclusivement de francophones et parmi ses sujets d'intérêt, on retrouve l'actualité française. Celle-ci fait d'ailleurs l'objet de correspondance entre Boze et Henri de Ste Gême. Très attentif aux intérêts de la France dans les affaires européennes ainsi que dans sa politique intérieure, les chroniques de Boze sont révélatrices à la fois de ses sentiments personnels ainsi que de l'existence d'un intérêt au sein de la population de La Nouvelle-Orléans pour les questions françaises. Il souligne au cours de l'été 1834 le décès de l'ancien chef de la garde nationale, le général Lafayette « ce constant défenseur de la liberté a porté le deuil dans tout ce continent »<sup>380</sup>. Bien sûr, Lafayette n'est pas qu'un personnage important pour la France, il incarne l'aide apportée par la France aux États-

---

<sup>377</sup> *Ibid.*, fichier 169, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 au 22 juin 1822)

<sup>378</sup> *Ibid.*, fichier 210, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> septembre 1832)

<sup>379</sup> *Ibid.*, fichier 212, Jean Boze à Henri de Ste Gême (31 octobre au 11 novembre 1832)

<sup>380</sup> *Ibid.*, fichier 240, Jean Boze à Henri de Ste Gême (7 juin au 6 juillet 1834)

Unis durant leur Guerre d'indépendance et donc il représente un héros pour ces derniers. Boze souligne que pour honorer sa mémoire, des discours ont été prononcés en anglais et en français, sans compter que le canon a tiré toute la journée chaque demi-heure et que les magasins furent fermés pour la journée<sup>381</sup>. Malgré la vente de la Louisiane par la France napoléonienne aux États-Unis en 1803, les immigrants français arrivent toujours en Louisiane avec l'objectif d'améliorer leur condition. Les chroniques de Boze en témoignent, les nouvelles de France sont très fréquentes puisque des navires partent de l'ancienne métropole en emportant des journaux français qui sont vendus à La Nouvelle-Orléans et dont les informations contenues sont matière à discussion au sein de la population.

#### *Démonstration publique d'attachement à la France*

Dans une de ses chroniques, Boze se réjouit le 23 septembre 1830, de la chute de l'ancien monarque français Charles X qui a abdicqué en faveur du duc d'Angoulême, fils de Charles X, « qui a été rejeté avec mépris pour son entêtement à vouloir abolir la charte et revenir à l'Ancien Régime »<sup>382</sup>. Cet événement, n'ayant aucun lien avec les États-Unis, est pourtant devenu l'objet de grandes réjouissances à La Nouvelle-Orléans. Boze souligne même que cette nouvelle fit des heureux à l'extérieur de la Louisiane « les libéraux de cette grande ville à l'exemple de celles du Nord ont fait ici des grandes réjouissances avec une joie indicible pour cette agréable nouvelle »<sup>383</sup>. Boze souligne que la population de La Nouvelle-Orléans participa activement à cette célébration, puisque le 24 septembre « les citoyens soldats ont salué de 21 coups de canon le drapeau tricolore qui flottait sur plusieurs bâtiments publics de la ville » en plus d'un « salut » qui a été tiré dans le port à midi. Les célébrations se sont poursuivies jusqu'à « 4 heures la légion de la Louisiane et quelques autres corps d'élite prirent les armes pour célébrer le triomphe de la liberté sur le despotisme, en présence d'une affluence de monde de tous les rangs et de toutes les classes »<sup>384</sup>. Boze termine sa lettre en espérant que rien ne soit arrivé à Ste Gême. Les opinions politiques de Boze, nous le verrons, sont souvent libérales et républicaines. Il est intéressant de constater que bien que Charles X,

---

<sup>381</sup> *Ibid.*, fichier 243, Jean Boze à Henri de Ste Gême (18 juillet au 10 août 1834)

<sup>382</sup> *Ibid.*, fichier 174, Jean Boze à Henri de Ste Gême (26 juillet au 25 novembre 1830)

<sup>383</sup> *Ibid.*

<sup>384</sup> *Ibid.*

anciennement le comte d'Artois, soit l'ancien supérieur de Ste Gême, ce dernier ne semble pas agacé par les commentaires de son ami louisianais. Toujours dans cette même chronique, Boze souligne qu'un navire américain, *l'Attakapas*, parti en direction de Philadelphie le 1<sup>er</sup> octobre de cette année avec MM. Guillot et St Maurice qui se rendront par la suite à Paris « avec un drapeau tricolore que la garde louisianaise offre à la garde nationale de Paris pour l'admiration des Louisianais pour les évènements héroïques et la garantie des libertés »<sup>385</sup>. Ce geste d'attachement d'un corps militaire américain, bien que les personnes se rendant en France soient francophones, est pour le moins surprenant.

Nathalie Dessens croit que l'attachement des Louisianais pour la France s'explique par le fait que la Louisiane a quitté l'empire français par une décision de son dirigeant et non pas par un désir d'indépendance de son peuple. Elle explique qu'aux yeux des gens ayant fait partie de la colonisation française des Amériques, que ce soit à Saint-Domingue ou en Louisiane, il n'y a pas de raison de ne pas soutenir les politiques impérialistes françaises<sup>386</sup>. Il n'en demeure pas moins qu'un bataillon d'artillerie assemblé sur la Levée « a salué de 25 coups de canon et par mille cris de joie le départ du bateau accompagné du chant de l'hymne marseillaise »<sup>387</sup>. Des symboles tels que le drapeau tricolore français ou le chant de la Marseillaise sont des symboles identitaires français, essentiellement républicain à cette époque, qui démontrent que les liens qui unissent la France à la Louisiane sont toujours très forts, bien que la population s'américanise. Les célébrations publiques reliées à la France ne se limitent pas qu'aux évènements politiques, par exemple l'arrivée du premier navire français à La Nouvelle-Orléans le 7 février 1831 est l'occasion de réjouissances. Boze souligne que ce navire français partait de Bordeaux et qu'il s'est arrêté d'abord à la Guadeloupe pour finalement après 74 jours de traversée amarrer à La Nouvelle-Orléans. Puisqu'il battait le pavillon tricolore, Boze écrit qu'un banquet fut offert au capitaine et à son état-major<sup>388</sup>. Bien qu'il soit difficile de démontrer avec quelle ampleur, la population de La Nouvelle-Orléans participait à ces réjouissances, il est tout de même clair qu'une partie active de la population française permettait à La Nouvelle-Orléans d'être une enclave vivante du monde atlantique

---

<sup>385</sup> *Ibid.*

<sup>386</sup> Dessens, *Creole City*, p. 130

<sup>387</sup> MSS 100, fichier 174, Jean Boze à Henri de Ste Gême (26 juillet au 25 novembre 1830)

<sup>388</sup> *Ibid.*, fichier 179, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 janvier au 13 février 1831)

français en territoire américain. Les réjouissances publiques n'étaient pas seulement réservées aux personnes françaises, par exemple lorsqu'il revient d'un exil d'une année en Europe, l'ancien maire de La Nouvelle-Orléans est accueilli avec 101 coups de canon et obtiendra le poste de collecteur de la douane<sup>389</sup>.

Un moment très important dans les correspondances de Boze, c'est l'arrivée à La Nouvelle-Orléans du Dr Antommarchi « célèbre pour avoir été un des compagnons d'infortune de l'exilé de Sainte-Hélène. La nouvelle de l'arrivée d'un homme auquel se rattachent tant de souvenirs a produit parmi nous le plus vif enthousiasme »<sup>390</sup>. Boze est un très grand bonapartiste et il n'hésitera pas dès que l'occasion se présente à vanter Napoléon. Une constatation pour le moins surprenante, puisque c'est à la suite des décisions de Napoléon que les réfugiés de Saint-Domingue furent forcés à deux exils. Le premier, lorsque les troupes françaises échouent dans leur tentative de reprendre le contrôle de la colonie de Saint-Domingue en 1803 et la seconde fois lorsqu'il plaça son frère Joseph sur le trône espagnol en 1808. On peut également ajouter à ces deux éléments, la vente de la Louisiane par Napoléon aux Américains qui aurait pu créer une perception négative des Créoles louisianais envers l'empereur français. Or, les chroniques de Boze en aucun temps ne font référence à une perception négative de Napoléon 1<sup>er</sup> à La Nouvelle-Orléans. En dépit de ces événements passés, il semble que l'attachement d'une grande partie de la population de La Nouvelle-Orléans envers Napoléon soit indéfectible. À son arrivée à La Nouvelle-Orléans le 8 novembre 1834, Jean Boze souligne qu' :

une députation improvisée composée d'un grand nombre de citoyens de cette ville ayant à sa tête l'honorable juge Maurian, s'est rendue au salon de M. John Davis pour lui exprimer la joie que notre ville éprouve de le posséder. L'honorable juge dans une improvisation touchante lui a donné l'assurance que la population de cette ville, pleine de reconnaissance pour le dévouement sans borne qu'il a montré à la personne de l'illustre prisonnier, manifestait le désir de le conserver, et saisirait avec empressement cette occasion pour s'acquitter envers lui d'une partie de la dette de la nation française<sup>391</sup>.

Dans ce dernier passage, deux éléments sont très intéressants. Tout d'abord, que ce soit John Davis, un réfugié de Saint-Domingue malgré son nom anglophone, qui s'occupe de l'accueil

---

<sup>389</sup> *Ibid.*, fichier 286, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 août 1839)

<sup>390</sup> *Ibid.*, fichier 145, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 octobre au 11 novembre 1834)

<sup>391</sup> *Ibid.*, fichier 245, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 octobre au 11 novembre 1834)

d'Antommarchi à La Nouvelle-Orléans est intéressant, puisqu'il représente une figure incontournable de la culture française à La Nouvelle-Orléans. Ensuite, lorsque Boze parle d'une occasion d'acquiescer envers ce docteur d'une partie de la dette de la nation française, cela signifie que ce groupe se perçoit toujours comme des Français en sol américain. Si plusieurs parmi eux sont très intégrés dans les célébrations américaines, on observe que l'attachement à la France demeure très fort, créant ainsi une forme d'identité hybride<sup>392</sup>.

Boze souligne l'accueil des comédiens et musiciens de la salle de Davis « ayant désiré participer à cette réjouissance lui ont donné en corps une sérénade très distinguée qui aura été une nouvelle preuve pour lui témoigner combien La Nouvelle-Orléans était contente et satisfaite de posséder une personne d'un si grand mérite qu'elle se plait à le fêter chaque jour »<sup>393</sup>. La présence du Dr Antommarchi semble effectivement être une source de célébrations, puisque Boze souligne que ce premier est « convié à des festins chaque jour »<sup>394</sup>. D'ailleurs, Boze écrit que lors de la fête de la Ste Barbe, où une grande messe ainsi que des manœuvres militaires furent organisées, le Dr Antommarchi a été convié dans un banquet où il a « été traité avec les plus grands égards »<sup>395</sup>. Néanmoins ces délicates attentions n'empêcheront pas le médecin de tenter sa chance ailleurs dans le monde atlantique, alors qu'il ira au Mexique pour finalement décéder quelques années plus tard à Santiago de Cuba.

### *Politique française et culte de Napoléon*

Alors que Boze par ses chroniques témoigne des manifestations publiques à La Nouvelle-Orléans d'un attachement pour la France, on retrouve également dans ses textes des passages où les discussions sur la politique française sont de mise. Bien souvent, il s'agit de commentaires personnels sur l'actualité française, mais Boze explique que certains sujets

---

<sup>392</sup> Dessens, *Creole City*, p.199; Pour Dessens, les communautés françaises et américaines ont non seulement établie des liens entre elles, mais une amalgamation s'est faite progressivement. Elle insiste sur le concept de « créolisation » où dans un contexte cosmopolite et multiculturel, la population de La Nouvelle-Orléans a adopté une identité collective. Pour appuyer son point, elle souligne la participation de toute la ville à des fêtes d'origine américaine, comme les célébrations du 4 juillet ou les festivités du carnaval avec le Mardi Gras qui sont d'origine françaises.

<sup>393</sup> MSS 100, fichier 245, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 octobre au 11 novembre 1834)

<sup>394</sup> *Ibid.*

<sup>395</sup> *Ibid.*

concernant la France sont discutés à La Nouvelle-Orléans. D'ailleurs, le patriotisme de Boze envers la France est sans borne et l'agent de Ste Gême se considère lui-même comme un libéral. Son patriotisme s'exprime d'ailleurs par ses attaques répétées contre les monarques français, alors qu'il écrit à Ste Gême :

Si dans mes narrations politiques vous trouvez qu'il y a du radotage, je vous prie d'être indulgent à ma vieillesse et à mes très faibles lumières dans le système, car ce n'est que par un excès d'amour pour ma patrie qui sera toujours ma religion pour m'encourager à parler de cette science quoiqu'au-dessus de ma portée<sup>396</sup>.

Les narrations de Boze, même si elles frôlent parfois le chauvinisme, sont révélatrices d'une période de l'histoire française très mouvementée en ce début de XIXe siècle. Le retour de Boze à La Nouvelle-Orléans s'opérant en 1828, c'est à partir de ce moment que nous verrons comment la situation française évolue, quels en sont les impacts et plus particulièrement sur la Louisiane américaine. Boze critique de manière virulente le règne de Charles X ainsi que de ses ministres, dits ultraroyalistes, qui désirent un retour à la France d'Ancien Régime. Il écrit à Ste Gême que « les citoyens sont de plus en plus agités contre le ministre qui veut remettre l'Ancien Régime et relever les fondements de la Bastille » en plus d'ajouter « mais hélas! Son peuple est trop éclairé aujourd'hui pour le laisser marcher librement vers ce but révoltant, lorsque la charte parle en sa faveur »<sup>397</sup>.

Boze critique la tendance de la France à s'aligner de plus en plus sur une politique extérieure conjointe avec la Grande-Bretagne. Parallèlement à une situation difficile en Algérie dont nous reparlerons, Boze écrit « puisque l'Africain algérien non content d'avoir insulté ton pavillon, t'as soumis à traiter sa paix au prix de six millions, lorsque jadis ce barbaresque tremblait au seul nom de l'empereur des Français et sous le règne des anciens rois »<sup>398</sup>. Pour Boze, Napoléon Bonaparte représente l'exemple à suivre et celui qui aurait eu toutes les solutions. D'ailleurs dans une de ses chroniques, il dit de Ste Gême « votre observation que feu Napoléon avait laissé à ses successeurs la leçon de se conduire avec fermeté s'ils voulaient régner en France est juste pour être observée, mais sans blesser la

---

<sup>396</sup> *Ibid.*, fichier 256, Jean Boze à Henri de Ste Gême (17 juin au 4 juillet 1835)

<sup>397</sup> *Ibid.*, fichier 150, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 novembre au 4 décembre 1829)

<sup>398</sup> *Ibid.*

charte ! »<sup>399</sup>. Boze critiquera de plus les actions de M. Polignac, ancien ministre des affaires étrangères et président du conseil, qui sont selon lui, guidée par l'Angleterre<sup>400</sup>. Dans une chronique, Boze dit avoir reçu le 29 avril les nouvelles par les journaux de France allant jusqu'au 19 mars, dans lesquels on apprend que la chambre a été abrogée, que « les ministères sont peu vertueux et la crainte que le roi veule retourner à l'Ancien Régime avec les injustices », ce qui a choqué les gens de La Nouvelle-Orléans<sup>401</sup>. Les témoignages de Boze permettent de croire que les nouvelles touchant la France étaient donc un sujet de discussion pour les habitants de l'ancienne colonie.

Lorsque Louis-Philippe, roi des Français, prend le trône de France, Boze se lance également dans les critiques. C'est surtout sa politique européenne qui contrarie notre rédacteur, lorsqu'il parle notamment de la non-intervention de la France dans des événements survenus en Italie, en Pologne, en Belgique ainsi qu'en Grèce<sup>402</sup>. Ces nouvelles provenant des journaux français, on peut en conclure comme l'affirmait Dessens, que les citoyens de La Nouvelle-Orléans sont très informés sur les enjeux politiques européens. Or, les chroniques de Boze à ce sujet relèvent davantage de l'opinion personnelle que d'une opinion publique généralisée. On retrouve une mention d'un groupement politique à La Nouvelle-Orléans sur une affaire européenne et il s'agit de l'intervention russe à Varsovie où Boze dit que cela « a consterné la ville excepté les carlistes »<sup>403</sup>. Les journaux de France donnent des nouvelles sur les tentatives d'assassinat contre Louis-Philippe, par exemple celle d'un dénommé Gérard qui a été incarcéré. En lien avec cette affaire, Boze dit que plusieurs prisonniers ont été exécutés et que d'après les journaux de plusieurs départements que plusieurs d'entre eux ont refusé de « lui faire des compliments de félicitation sur son échappe miraculeuse au danger qui devait le faire descendre de son trône à jamais »<sup>404</sup>. L'accès de journaux de plusieurs départements français à La Nouvelle-Orléans est très intéressant, dans la mesure où cela démontre l'intérêt pour les nouvelles de France, mais également qu'une diversité d'information était disponible pour les Français. Boze critique sévèrement la politique européenne de Louis-Philippe, en

---

<sup>399</sup> *Ibid.*, fichier 166, Jean Boze à Henri de Ste Gême (12 mai au 1<sup>er</sup> juin 1830)

<sup>400</sup> *Ibid.*; Dessens, *Creole City*, p. 121. Polignac et d'autres ministres du roi Charles X seront jugés à la suite de la Révolution de juillet 1830.

<sup>401</sup> MSS 100, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830)

<sup>402</sup> Dessens, *Creole City* p. 119-120

<sup>403</sup> MSS 100, fichier 189, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 août au 20 novembre 1831)

<sup>404</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

affirmant qu'il a eu « la hardiesse » de s'être allié avec « l'ennemie de tous les temps »<sup>405</sup>, c'est-à-dire la Grande-Bretagne. Il dit de Napoléon qu'il a amené la France au rang de puissance mondiale sans alliances et que Louis-Philippe lui fait regretter chaque jour « le gouvernement de ce grand homme doué par Dieu d'un génie extraordinaire »<sup>406</sup>. Vu l'attachement que porte Boze, à l'instar de ses amis proches, à Napoléon, il n'est pas surprenant de constater l'honneur qu'a représenté la venue du Dr Antommarchi à La Nouvelle-Orléans.

Néanmoins, un sujet qui touche particulièrement Boze, puisqu'il s'échelonne sous les règnes de Charles X ainsi que Louis-Philippe 1<sup>er</sup>, c'est la conquête de l'Algérie. Boze dit qu'il est Français et aime sa patrie qu'il voudrait revoir encore une fois, mais que sa nation s'humilie chaque jour en Algérie et il ne ménage pas ses critiques de Charles X qu'il appelle le « Sire de cire »<sup>407</sup>. Le 10 août 1830, Boze dit avoir reçu la nouvelle que les troupes françaises ont débarqué sur les côtes d'Algérie, ce qui a réjoui La Nouvelle-Orléans. Il écrit plus loin dans sa chronique que la nouvelle le 16 septembre de la conquête d'Alger par les Français le 5 juillet est parvenue à La Nouvelle-Orléans « où la population s'est montrée très heureuse, particulièrement les Français »<sup>408</sup>. Il est intéressant de constater que non seulement les Français soutiennent cette idée expansionniste et colonisatrice de la France, mais que de plus d'autres personnes se sont montrées heureuses. Dans la mesure où Boze à plusieurs reprises dans ses chroniques fait une distinction entre Créoles, réfugiés de Saint-Domingue et Français, il est permis de croire que les autres puissent faire partie des deux premières catégories. Boze dit avoir lu dans le même journal lui ayant appris la nouvelle sur l'Algérie, que « les élections qui ont porté aux constitutionnels une majorité absolue sur les votes des partisans du ministère Polignac et Peyronet a enivré de joie et de contentement le parti des libéraux de cette ville »<sup>409</sup>.

Cette nouvelle est rapportée avant la révolte nommée « Les trois glorieuses » de la fin juillet 1830 qui mènera à la chute de Charles X au profit de Louis-Philippe 1<sup>er</sup>. Les nouvelles d'Algérie mèneront à des célébrations publiques à La Nouvelle-Orléans, alors que Boze écrit

---

<sup>405</sup> *Ibid.*, fichier 255, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 au 16 juin 1835)

<sup>406</sup> *Ibid.*

<sup>407</sup> *Ibid.*, fichier 148, Jean Boze à Henri de Ste Gême (3 septembre au 29 octobre 1829)

<sup>408</sup> *Ibid.*, fichier 174, Jean Boze à Henri de Ste Gême (26 juillet au 25 novembre 1830)

<sup>409</sup> *Ibid.*

qu'il y eut des réjouissances pour la commémoration de la prise de Constantine où tous les navires français présents au port se sont rassemblés à midi et que de la goélette *Bustamente*, l'artillerie tira au milieu du fleuve pour commémorer cette victoire française. Boze raconte qu'une série de salves a été tirée « pour le regret qu'éprouvent les Français présents dans la ville pour la perte du général Damrémont, mort d'un boulet le 12 octobre »<sup>410</sup>. Ces exemples démontrent que non seulement les nouvelles de la France sont suivies à La Nouvelle-Orléans, mais que les Français prennent part activement aux célébrations entourant l'ancienne métropole.

Les nouvelles de France peuvent parfois être reliées aux États-Unis et cela fut le cas en 1835, une année où les tensions entre les francophones et les Américains étaient à leur paroxysme à La Nouvelle-Orléans. Boze écrit que le 5 juin, un navire parti du Havre, *le Bolivar*, a amené « l'agréable nouvelle de l'adoption de la loi appropriant les 25 millions de la créance américaine avec intérêts qui a été adoptée par la chambre des députés dans la séance du 18 par une majorité de 132 voix »<sup>411</sup>. Boze explique que cette décision a rendu « les nationaux », c'est-à-dire les Américains très joyeux, puisqu'ils ont fait tirer du canon toute la journée et que des banquets ont eu lieu en signe de réjouissance<sup>412</sup>. Aux dires de Boze, certains Américains démontrent une certaine arrogance en insultant les Français en lien avec « le paiement qu'ils ont réclamé avec justice »<sup>413</sup>. Boze souligne que les Français de La Nouvelle-Orléans et autres étrangers étaient ambivalents dans leurs réactions, environ la moitié était en accord avec « la baisse du commerce » tandis que l'autre moitié s'opposait à cette mesure, dont Boze. Fidèle à son habitude, Boze se réfère à Napoléon, « plus grand homme qu'ait produit le plus beau siècle », lorsqu'une situation politique le contrarie. Il souligne que Napoléon aurait tenu tête à Jackson et il attribue la situation actuelle de la France à Louis-Philippe qui par « sa grande faiblesse à gouverner » à amener la France au second rang des

---

<sup>410</sup> *Ibid.*, fichier 279, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 au 18 décembre 1837)

<sup>411</sup> *Ibid.*, fichier 255, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 au 16 juin 1835); Dessens, *Creole City*, p. 97; Ce règlement est relié à l'époque de Napoléon où des navires américains furent pris comme cibles. Au début des années 1830, la tension entre la France et les États-Unis a pratiquement mené à une guerre qui fût évitée par un accord en 1831. En 1833, le conflit réapparut lorsque l'Assemblée nationale refusa de payer la somme due, mais la France finit en 1835 par payer.

<sup>412</sup> *Ibid.*

<sup>413</sup> *Ibid.*

nations<sup>414</sup>. La situation devient de plus en plus tendue, lorsque les citoyens de La Nouvelle-Orléans furent en attente des explications d'Andrew Jackson au Congrès quant à une menace d'agression envers la France, si le paiement des 25 millions réclamés n'était pas versé<sup>415</sup>. À la lecture des chroniques de Jean Boze, on constate que la France occupe toujours dans la décennie de 1830 une place importante à La Nouvelle-Orléans. Ainsi, même si la Louisiane ne fait plus partie de l'empire colonial français, cela n'empêche pas qu'une véritable communauté francophone y soit très active et attachée à l'ancienne métropole. Bien que le lien colonial soit rompu, La Nouvelle-Orléans occupe une place dans l'espace atlantique français de la première moitié du XIXe siècle par ses manifestations d'attachements, par l'intérêt des Louisianais pour la politique française, mais aussi pour l'importance qu'occupe la culture française à La Nouvelle-Orléans.

### 3.3 Mouvements migratoires dans l'Atlantique français

Les vies de Jean Boze et d'Henri de Ste Gême en sont de parfaits exemples, les migrations sont monnaie courante dans l'espace atlantique. Les liaisons qui s'effectuent entre La Nouvelle-Orléans et la France, principalement par les ports du Havre et de Bordeaux selon Boze, amènent leurs lots de citoyens français. Or, il arrive également que des Français et Créoles décident de quitter la Louisiane pour la France. Les raisons de traverser l'Atlantique sont bien nombreuses, mais les chroniques de Boze nous permettent d'en identifier trois principales. Essentiellement, les gens effectuent la traversée soit : pour se marier ou rejoindre de la famille, pour régler des affaires et finalement pour les études de leurs enfants. Ces voyages créent des séparations qui donnent l'occasion d'échanger des lettres, comme c'est le cas entre Boze et Ste Gême. Ces relations épistolaires sont l'occasion d'échanger des nouvelles sur des amis communs ou encore d'établir des relations d'affaires. Elles permettent également de saisir l'étendue des réseaux sociaux entre les gens qui vivent de part et autre de l'espace atlantique. Ces réseaux nous permettent de comprendre quelles sont les amitiés, les

---

<sup>414</sup> *Ibid.*, fichier 256, Jean Boze à Henri de Ste Gême (17 juin au 4 juillet 1835)

<sup>415</sup> *Ibid.*, fichier 260, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 décembre 1835 au 10 janvier 1836)

relations d'affaires, mais nous renseignent également sur la porosité des frontières dans le monde atlantique français du XIXe siècle<sup>416</sup>.

### *Les passages entre la France et la Louisiane*

Les chroniques de Boze permettent d'échanger avec Ste Gême sur les familles qui traversent l'océan Atlantique en direction de la Louisiane ou de la France. Ces mouvements transatlantiques sont bien suivis et s'effectuent autant en solo qu'en famille. Des passagers tels que « M. Rideau cadet et M. Delisle » voyagent seuls vers la France. On retrouve également des gens faisant le chemin inverse, par exemple, Denis Prieur l'ancien maire de La Nouvelle-Orléans qui est de retour après une année d'absence en Europe, où Boze dit qu'il a été accueilli de 101 coups de canon<sup>417</sup>. Les migrations familiales se font essentiellement en direction de la Louisiane vers la France dans les chroniques de Boze. Il cite l'exemple de la veuve Moran qui a dû retarder son départ pour la France avec ses deux filles<sup>418</sup>. Or, on remarque au fil des chroniques de Boze que ces migrations ne sont pas toujours définitives. De l'avis de Boze, il se dit toujours surpris de voir des familles repartir vers l'Europe chaque automne, mais qu'il arrive fréquemment que des familles reviennent au bout de 6 mois ou 1 an<sup>419</sup>. Dans une chronique du printemps 1830, Boze écrit à Ste Gême que des familles quittent pour la France à chaque navire, mais « qu'elles n'y restent jamais longtemps, soit par manque de fond ou encore pour leur goût des gombos filés »<sup>420</sup>. Boze écrit à Ste Gême que le 28 janvier 1831, le Dr Lemounier cadet, un réfugié de Saint-Domingue, est revenu de France après deux ans d'absence<sup>421</sup>. Certaines familles s'établiront en France, comme celles de M. Lompré, de Mme Ve Fitzgerald ou de M. John Garnier, tandis que M. Canonge, à l'annonce du décès de son épouse née Mercier à Paris, devra revenir à La Nouvelle-Orléans pour régler des affaires<sup>422</sup>. Ainsi des gens provenant autant de France que de La Nouvelle-

---

<sup>416</sup> Dessens, *Creole City*, p. 2

<sup>417</sup> MSS 100, fichier 286, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 août 1839)

<sup>418</sup> *Ibid.*, fichier 221, Jean Boze à Henri de Ste Gême (23 mars au 6 avril 1833)

<sup>419</sup> *Ibid.*, fichier 150, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 novembre au 4 décembre 1829)

<sup>420</sup> *Ibid.*, fichier 166, Jean Boze à Henri de Ste Gême (12 mai au 1<sup>er</sup> juin 1830)

<sup>421</sup> *Ibid.*, fichier 179, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 janvier au 13 février 1831)

<sup>422</sup> *Ibid.*, fichier 178, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 janvier 1831) et fichier 223, Jean Boze à Henri de Ste Gême (16 avril au 10 mai 1833)

Orléans circulent de chaque côté de l’océan atlantique pour y faire leur vie et doivent parfois refaire la traversée selon les circonstances de leur vie.

Dans les chroniques de Boze, plusieurs Français résidant à La Nouvelle-Orléans n’hésitent pas à envoyer leurs enfants pour leur éducation en France. C’est le cas du fils de M. Marot, un marchand de Nantes, qui est venu s’établir en Louisiane, mais qui a laissé son fils en France pour son éducation<sup>423</sup>. Mme Lecarpentier, née Blache, dont Boze spécifie qu’elle est épouse de l’encanteur, se rend en France avec son garçon et sa fille pour qu’ils y soient éduqués<sup>424</sup>. On retrouve également, le fils du Dr Lemounier, dont le père est un réfugié de Saint-Domingue, qui après s’être marié, a quitté la Louisiane pour terminer des études de médecine en France<sup>425</sup>. La médecine de France semble avoir bonne réputation à La Nouvelle-Orléans, puisqu’un fils de Jean-Baptiste Labatut, Isidore, est médecin et pratique à Paris<sup>426</sup>. Dans l’une de ses chroniques, Boze souligne que Mme Livaudais, Mme Papét et un fils de M. Marigny quittent pour la France pour s’y faire soigner<sup>427</sup>. Les Français n’hésitent pas à passer de part et autre de l’Atlantique pour leurs affaires. Ainsi, Dorville écrit que M. Latapsie, mari de Céleste Dreux<sup>428</sup>, qui a fait le tour des postes de France pour des recouvrements personnels, partira avec sa belle-mère, Mme Dreux pour la France<sup>429</sup>.

Dans une lettre écrite à Ste Gême en provenance du château de Betz, Victor Dupuis dit qu’il se mariera et partira à La Nouvelle-Orléans en octobre prochain où il a déjà vendu ses propriétés. Cet ami dit à Ste Gême qu’il passera à La Nouvelle-Orléans s’occuper des affaires de Ste Gême lui évitant de s’y rendre, en plus d’échanger des nouvelles sur Mme Latapsie (Céleste Dreux)<sup>430</sup>. Alors que Mme Latapsie s’apprêtait à partir pour la France, Auvignac Dorville, qui gère la plantation sucrière de Ste Gême, lui remet une lettre qu’elle pourra donner à Ste Gême une fois arrivée en France. Dans cette lettre, Dorville dit que Mme Latapsie lui a confirmé que les affaires sont toujours mauvaises à La Nouvelle-Orléans

---

<sup>423</sup> *Ibid.*, fichier 232, Jean Boze à Henri de Ste Gême (30 septembre au 7 novembre 1833)

<sup>424</sup> *Ibid.*, fichier 226, Jean Boze à Henri de Ste Gême (29 mai au 14 juin 1833)

<sup>425</sup> *Ibid.*, fichier 238, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 mars au 4 mai 1834)

<sup>426</sup> *Ibid.*, fichier 134, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> décembre 1828)

<sup>427</sup> *Ibid.*, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830)

<sup>428</sup> Jean Séverin Latapsie est le mari de Céleste Dreux qui se trouve être la sœur de feu Louis Geoffroy Dreux, ancien époux de Mme Ste Gême.

<sup>429</sup> MSS 100, fichier 41, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (11 mars 1820)

<sup>430</sup> *Ibid.*, fichier 67, Victor Dupuis à Henri de Ste Gême (30 mars 1823)

et il dit avoir reçu la nouvelle par Victor Dupuis qu'Henri de Ste Gême était retourné à Saint-Gaudens, près de Bagen, après avoir terminé ses affaires à Paris<sup>431</sup>. Les correspondances d'Henri de Ste Gême dévoilent un véritable réseau dans lequel des francophones, autant des Français, des Créoles que des réfugiés de Saint-Domingue sont en interaction autant en Louisiane, en France qu'à Cuba. Au sein de ce réseau gravitant dans l'espace atlantique français, les gens s'entraident, font des affaires et s'appuient les uns sur les autres.

Lors de son retour en France, Victor Dupuis écrit à Ste Gême pour lui confirmer avoir rétabli ses affaires à La Nouvelle-Orléans, mais également pour lui donner des nouvelles de la famille Labatut, de Mme Dreux ainsi que d'Auvernac Dorville<sup>432</sup>. Dupuis n'est pas le seul à être de passage à La Nouvelle-Orléans, Boze souligne le cas de M. de Pontalba qui est présent dans la ville pour régler des affaires, mais qui retournera sous peu en France avec sa famille<sup>433</sup>. Boze écrit à Ste Gême que le Dr Gros retourne en France avec sa femme après avoir fait fortune en Louisiane<sup>434</sup>. Dans le cas de M. Hispan père, Boze dit qu'il est parti pour la France par la voie du Havre pour régler des affaires, après quoi il sera de retour à Pointe-Coupée<sup>435</sup>. Les affaires entre la France et la Louisiane sont courantes, si bien que l'absence de navire français durant quelques mois à La Nouvelle-Orléans est rapidement notée par Boze dans l'une de ses chroniques. Boze attribue cette situation aux mauvaises affaires que les marchands français auraient connues avec La Nouvelle-Orléans durant l'année 1830 et il écrit au début de l'année suivante, que ce sont des navires américains qui font le transport entre les États-Unis et les villes de Bordeaux, Nantes et Marseille<sup>436</sup>.

C'est d'ailleurs par un navire américain en provenance du Havre que Boze souligne l'arrivée de 25 passagers « de retour de France avec principalement de la marchandise de la mode, pour les amateurs de luxe »<sup>437</sup>. Ainsi, la France occupe un rôle économique et culturel important dans l'apport de marchandises qui serviront au carnaval. En 1832, à la suite d'un terrible épisode de choléra, Boze écrit « il est arrivé du Havre des passagers de retour de leur

---

<sup>431</sup> *Ibid.*, fichier 82, Auvernac Dorville à Henri de Ste Gême (22 avril 1824)

<sup>432</sup> *Ibid.*, fichier 100, Victor Dupuis à Henri de Ste Gême (6 septembre 1825)

<sup>433</sup> *Ibid.*, fichier 267, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 12 avril 1836)

<sup>434</sup> *Ibid.*, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830)

<sup>435</sup> *Ibid.*, fichier 268, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 juin au 12 juillet 1836)

<sup>436</sup> *Ibid.*, fichier 175, Jean Boze à Henri de Ste Gême (22 novembre 1830 au 26 janvier 1831)

<sup>437</sup> *Ibid.*, fichier 189, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 août au 20 novembre 1831)

voyage en France avec des pacotilles de luxe et de mode pour les amateurs des bals du carnaval qui ont été attristés de trouver la ville ainsi »<sup>438</sup>. Boze souligne également le cas de M. le chevalier de Lacroix, un planteur sucrier, qui s'est rendu en France avec une procuration de la veuve Livaudais pour régler des affaires<sup>439</sup>. Alors qu'elle partait pour la France, la veuve Livaudais mit en vente sa « sucrerie pour 120 000 gourdes », mais puisqu'elle ne trouva pas d'acquéreur, elle donna une procuration à la maison de commerce de MM. Perret et Chardonnet. Une transaction fut conclue avec une compagnie désirant construire un canal à l'endroit où se trouve cette plantation et la maison de commerce empocha la commission de 2,5 % prévue. Néanmoins, à son retour de France, le chevalier de Lacroix amena en cours MM. Perret et Chardonnet, puisque la veuve Livaudais voulait leur accorder seulement 1,5 % de commission. La cour de district a donné son verdict en faveur de la maison de commerce<sup>440</sup>. Le dernier exemple que l'on peut donner d'une personne ayant utilisé le réseau atlantique pour s'enrichir, c'est Henri de Ste Gême. Lors de son départ en 1818 pour la France, Ste Gême confia l'habitation, qu'il eut en dot de son épouse, à Auvignac Dorville qui tira des revenus des productions laitières et maraichères. À la fin des années 1820, Dorville fit des investissements avec l'approbation de son patron demeuré en France, pour passer d'une habitation à une plantation sucrière avec une quinzaine d'esclaves y travaillant. Les lettres d'Auvignac Dorville sont adressées à partir de 1845 à Anatole, baron de Ste Gême, ce fils aîné né à Bordeaux en 1818, qui reprit les affaires de son père. Les lettres de Dorville s'échelonnent jusqu'en 1872, année probable de son décès.

Les lettres sont l'occasion d'échanger sur les amitiés passées, mais également de donner des nouvelles sur des connaissances mutuelles. Pierre Lambert qui est armurier de métier envoie dans pratiquement toutes les lettres de Boze à Ste Gême ses salutations à celui qu'il surnomme « le bourgeois ». Dans une lettre de 1825 écrite par Dorville, Lambert dit envisager la possibilité de se rendre lui-même en France voir Ste Gême pour finalement réitérer ce souhait en 1833 dans une lettre de Boze<sup>441</sup>. Lambert se rend régulièrement à la plantation de Ste Gême conseiller Auvignac Dorville sur la culture des cannes et cette aide est

---

<sup>438</sup> *Ibid.*, fichier 212, Jean Boze à Henri de Ste Gême (31 octobre au 11 novembre 1832)

<sup>439</sup> *Ibid.*, fichier 221, Jean Boze à Henri de Ste Gême (23 mars au 6 avril 1833)

<sup>440</sup> *Ibid.*, fichier 223, Jean Boze à Henri de Ste Gême (16 avril au 10 mai 1833)

<sup>441</sup> *Ibid.*, fichier 99, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (14 juillet 1825) et fichier 233, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 au 27 novembre 1833)

perceptible dans les chroniques de Boze. Un autre ami de Jean Boze et d'Henri de Ste Gême, c'est Jean-Baptiste Labatut, un Français qui choisira comme il l'explique dans une lettre qu'il a lui-même écrite au baron, en avril 1824, de ne pas retourner en France afin de mieux établir ses filles en Louisiane<sup>442</sup>. Dans une chronique de Boze datant de 1836, celui-ci écrit que Victor Labatut, fils de Jean-Baptiste, est parti pour la France le 31 mars et que Ste Gême pourra le rencontrer pour répondre à des questions sur ce qui « [frappe] votre curiosité »<sup>443</sup>. Certaines personnes écrivant à Ste Gême ne sont jamais mentionnées par Boze, c'est le cas notamment de Jean-François Girod qui situé à Paris, écrit au baron pour discuter d'amis communs qu'ils ont à La Nouvelle-Orléans. Girod donne des nouvelles de deux réfugiés de Saint-Domingue, le fils de Préval et Zéphir Cannonge qui se sont battus en duel, ou encore le père Reines qui est décédé, dont le fils se trouve à La Nouvelle-Orléans marié avec mademoiselle Mazureau, dont le père est un avocat réfugié<sup>444</sup>.

Les lettres sont ainsi remplies de mentions de personnes qui se sont connues mutuellement dans l'espace atlantique français et qui malgré la distance, entretiennent des correspondances pour conserver des liens entre elles. Girod écrit notamment à Ste Gême sur leurs amis louisianais à Paris, il souligne que : M. St Avid se porte bien, que Victor Dupuis se porte bien, mais pas sa femme, que Cabaret est malade tandis que Quesnard se porte à merveille et finalement que Prudhomme doit partir en juin pour La Nouvelle-Orléans<sup>445</sup>. De leur côté, Victor Dupuis et sa femme écrivent à Ste Gême qu'ils ont reçu des nouvelles de La Nouvelle-Orléans provenant du 23 mai et que les récoltes s'annoncent bonnes, ils en profitent pour demander des nouvelles de M. St Avid<sup>446</sup>.

Ainsi, pour ces gens qui partagent la Louisiane comme point commun, ce territoire et les connaissances qui s'y rattachent forment un sujet de discussion qui permet de rassembler les gens lors des correspondances transatlantiques. Alors qu'Adèle Dupuis, épouse de Victor, annonce le décès de son époux, elle en profite pour remercier Ste Gême pour son implication dans ses affaires en ayant écrit à M. St Avid. Deux mois plus tard, Adèle Dupuis écrit à

---

<sup>442</sup> *Ibid.*, fichier 83, Jean-Baptiste Labatut à Henri de Ste Gême (25 avril 1824)

<sup>443</sup> *Ibid.*, fichier 267, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 12 avril 1836)

<sup>444</sup> *Ibid.*, fichier 109, Jean-François Girod à Henri de Ste Gême (31 octobre 1826)

<sup>445</sup> *Ibid.*, fichier 111, Jean-François Girod à Henri de Ste Gême (16 janvier 1827)

<sup>446</sup> *Ibid.*, fichier 121, Victor Dupuis à Henri de Ste Gême (26 juillet 1828)

nouveau à Ste Gême pour le féliciter de la naissance d'un de ses petits-fils, elle remercie par le fait même Henri de Ste Gême d'avoir donné le nom de Victor en l'honneur de feu Victor Dupuis, au filleul du baron, même si Adèle Dupuis ne l'a jamais vu<sup>447</sup>. Ce type de geste, bien que symbolique, illustre très bien la force des liens qui unit ces gens ayant fait partie de la communauté francophone de La Nouvelle-Orléans. Dans la même chronique, Adèle Dupuis parle d'une somme de 200 francs provenant de Victor, elle suggère de le donner à M. St Avid, « pauvre père de famille ». Elle termine sa lettre en demandant à Ste Gême, si après une année de deuil, il pouvait l'aider à dénicher une propriété pas trop chère près de chez lui<sup>448</sup>. Ainsi, bien qu'il ne retournera jamais en Louisiane, Henri de Ste Gême conserve des liens d'amitié et d'entraide qui s'expriment dans l'ensemble de l'Atlantique et plus particulièrement en Louisiane.

#### *Les réfugiés de Saint-Domingue, une famille atlantique*

Au moment où Jean Boze est de retour à La Nouvelle-Orléans après une absence de près de dix ans, ces chroniques sont révélatrices de la situation des réfugiés de Saint-Domingue à cette époque. Si plusieurs occupent des postes ici et là dans l'administration, la majorité des mentions de Boze sur les réfugiés sont des avis de décès de personnes qui sont plutôt âgées. Effectivement, on le voit dans les mentions de duels principalement, ce sont les enfants des réfugiés qui forment la population active de La Nouvelle-Orléans. En raison de son âge avancé et d'un soutien familial pratiquement inexistant, Boze repose entièrement sur la bienveillance de celui qu'il surnomme son bienfaiteur, Henri de Ste Gême. Il est possible que le peu de liens entre Jean et son fils, Jean-François, explique que ce dernier ne le soutient pas financièrement. La situation de Boze ne semble pas être une exception, puisque dans une de ses lettres, il souligne le décès de Mme Ve Cormeau âgée de 80-90, une créole du Cap à Saint-Domingue qui a vécu grâce à l'assistance de ses bonnes amies<sup>449</sup>. Néanmoins, tous n'ont pas la chance de Boze, tel M. Deboulais « un ancien colon de Saint-Domingue toujours vivant et malaisé » qui habitait une propriété au bayou et qui comptait sur ses indemnités provenant de

---

<sup>447</sup> *Ibid.*, fichier 136, Adèle Dupuis à Henri de Ste Gême (12 janvier 1829) et fichier 143, Adèle Dupuis à Henri de Ste Gême (21 mars 1829)

<sup>448</sup> *Ibid.*, fichier 141, Adèle Dupuis à Henri de Ste Gême (21 mars 1829)

<sup>449</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

ses propriétés au Boucassin, mais puisqu'il n'a pas encore reçu les liquidités, il a dû quitter sa propriété<sup>450</sup>.

Les finances de Boze ne sont d'ailleurs pas dans un meilleur état malgré le soutien de Ste Gême, il écrit au baron « je vous prie de ne point perdre de mémoire ma demande, laquelle en étant écoutée me sortira de ma misère pour des vêtements et linges de première nécessité dont je manque »<sup>451</sup>. Boze écrit également une lettre à Auvignac Dorville pour lui demander une aide financière d' « une gourde » pour des cigares, onguent, diachylon et le nécessaire pour aiguiser ses rasoirs. Boze s'engage à léguer quelques bijoux à Dorville dans sa succession et qu'en cas de refus, il mettra sa montre en gage pour quelques « picailions »<sup>452</sup>. La lecture de ses descriptions permet de comprendre que plusieurs réfugiés de Saint-Domingue, souvent âgés, étaient dépourvus à La Nouvelle-Orléans et comptaient sur le soutien de leurs pairs. Henri de Ste Gême enverra de nombreuses demandes à Boze pour qu'il rentre en France travailler à son service à Bagen. À chaque fois, Boze déclinera l'invitation, soit pour apporter du soutien à ses petits enfants ou encore, car sa santé ne lui permet plus d'entreprendre une si longue traversée.

L'année suivante, lorsque Ste Gême réitère sa demande, Boze souligne préférer terminer ses jours sur son habitation à Gentilly. À une seule reprise, Boze a semblé sérieux dans sa tentative de retourner en France, alors qu'il affirme espérer obtenir l'argent pour se rendre à Saint-Gaudens rejoindre Ste Gême dans un « ultime voyage », il demande à ce dernier de bien vouloir le recommander et de l'aider dans ses affaires<sup>453</sup>. Néanmoins, cette occasion ne se concrétisera jamais et dans l'une de ses dernières lettres écrites, Boze exprime ses remerciements pour « me voir sortir de cette misère dans laquelle m'avait jeté la révolution, après avoir jadis joui honorablement d'une fortune »<sup>454</sup>. La générosité de Ste Gême semble s'être étendue à d'autres réfugiés, alors que Boze annonce au baron le décès du Dr

---

<sup>450</sup> *Ibid.*, fichier 150, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 novembre au 4 décembre 1829)

<sup>451</sup> *Ibid.*, fichier 197, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 février 1832)

<sup>452</sup> *Ibid.*, fichier 281, Jean Boze à Auvignac Dorville (28 février 1838)

<sup>453</sup> *Ibid.*, fichier 160, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 mars 1830)

<sup>454</sup> *Ibid.*, fichier 283, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> juillet au 24 novembre 1838)

Lemounier, Ste Gême avait demandé à Boze de dire au docteur que celui-ci pouvait aller se faire soigner à Bagen<sup>455</sup>.

Un autre réfugié ayant légué un héritage juridique colossal et étant bien en vue, Louis Moreau-Lislet, est décédé pauvre à La Nouvelle-Orléans en léguant des dettes et ce sont « ses frères maçons en grande tenue [qui] l'ont accompagné lors des funérailles »<sup>456</sup>. Les réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans comptaient toujours sur la possibilité de retrouver un jour leurs possessions. Néanmoins, la décision de Charles X de reconnaître l'indépendance d'Haïti, en échange d'un paiement d'indemnisation aux anciens colons de Saint-Domingue, a anéanti tout espoir de retour. Ces indemnisations constituaient dans bien des cas, le seul revenu des réfugiés. Dans une de ses chroniques, Boze souligne que Béranger de Boulay qui est employé à tenir une maison de jeu vient de recevoir de son agent de Paris, la somme de 84 000 gourdes en liquidation de ses indemnités<sup>457</sup>. Bien que Jean Boze n'ait jamais revu sa fille Sophie après l'avoir envoyée en France pour son éducation, il décidera d'adresser à sa fille et son époux les documents en lien avec ses réclamations.

Dans une lettre de 1818, Boze soulignait que sa fille s'était mariée à un riche marchand de Westphalie, M. Pagenstecher, et que c'est à lui que Boze enverra les actes notariés rédigés par un notaire de Jacmel de 1793, où les propriétés de sa défunte épouse sont évaluées à 260 698 livres de la colonie<sup>458</sup>. Boze donne des informations sur le traitement des demandes d'indemnisation qui sont longues et qui représentent pour les réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans un espoir de les tirer de leur misère. Il souligne à son retour de Cuba en 1828 que la meilleure solution est de mettre les documents entre les mains de Charles de Montperat qui s'occupe de régler les réclamations des anciens colons et Boze souligne à Ste Gême que sa fille Sophie utilisera les documents reçus pour s'adresser à cet homme<sup>459</sup>.

---

<sup>455</sup> *Ibid.*, fichier 205, Jean Boze à Henri de Ste Gême (3 au 11 juin 1832)

<sup>456</sup> *Ibid.*, fichier 213, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 novembre au 7 décembre 1832); Par frères maçons, Boze souligne que Louis Moreau-Lislet faisait partie de la franc-maçonnerie. Dessens dans son ouvrage *From Saint-Domingue to New Orleans* dédit quelques lignes aux réfugiés de Saint-Domingue ayant fait partie de cette organisation.

<sup>457</sup> *Ibid.*, fichier 164, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 avril au 15 mai 1830)

<sup>458</sup> *Ibid.*, fichier 23, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 août 1818) et fichier 108, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> octobre 1826)

<sup>459</sup> *Ibid.*, fichier 115, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 juillet 1827)

Boze dit après s'être renseigné auprès de personnes à La Nouvelle-Orléans que sa fille pourrait toucher pas loin de 25 000 francs, soit 10 % de la valeur des propriétés de la famille. De plus, Boze souligne qu'il a refusé plusieurs demandes pour retourner en France, car il vient de s'établir et qu'il veut terminer les recouvrements et qu'il a reçu les demandes de M. Cavailler « notre agent à Paris »<sup>460</sup>. Boze, à l'instar des colons ayant vécu la diaspora de Saint-Domingue, doit attendre de très longues années avant de toucher les sommes réclamées. Après avoir reçu une lettre de sa fille, Boze souligne à Ste Gême que les indemnités accordées par le roi Charles X sont très lentes, car les propriétés doivent être liquidées. En plus de ses demandes concernant ses propriétés à Jacmel, Boze dépose également une réclamation à son représentant à Paris en lien avec ses propriétés de Cuba qui ont été confisquées à la suite de l'ordre d'expulsion dans les colonies espagnoles<sup>461</sup>. Bien que plus sensible au sort de ces homologues, les écrits de Boze permettent de saisir un point de vue sur la communauté :

Voilà Haïti qui depuis le mois de juin dernier a rompu son alliance avec la France, ce qui préjudiciera les intérêts des anciens colons de Saint-Domingue, en souffrance depuis plusieurs années du retard du paiement de leurs indemnités qui soulagerait leur misère. Ils attendent donc avec une vive impatience le résultat de cette brouille qui pourra les fixer sur leur sort, et dieu fasse qu'il soit à leur satisfaction<sup>462</sup>.

Boze écrit à Ste Gême que sa fille l'a invité à terminer sa vie avec elle en Westphalie, mais il dit être trop vieux en sa 79<sup>e</sup> année pour entreprendre la traversée. Bien que son fils vive en Louisiane, Boze donne davantage de nouvelles de sa fille à Ste Gême et très peu de son fils. Il parle, entre autres, des huit enfants de sa fille ainsi que de la nouvelle de la mort de son mari<sup>463</sup>. Les dernières nouvelles de la famille de Boze en Europe sont de 1837 où sa fille est toujours une veuve propriétaire à Lienen en Westphalie et que l'aîné de sa fille est placé dans une maison de commerce à Brême où il apprend les langues françaises et allemandes<sup>464</sup>. Or, Boze n'est pas le seul dont les circonstances de la Révolution haïtienne amènent à avoir une famille vivant de part et autre de l'atlantique français. Le cas de la famille d'Henri de Ste Gême est très intéressant, puisqu'il a eu une famille avec une femme de couleur

---

<sup>460</sup> *Ibid.*, fichier 134, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> décembre 1828)

<sup>461</sup> *Ibid.*, fichier 143, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 juillet 1829) et fichier 160, Jean Boze à Henri de Ste Gême (10 mars 1830)

<sup>462</sup> *Ibid.*, fichier 188, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 juillet au 3 septembre 1831)

<sup>463</sup> *Ibid.*, fichier 190, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 octobre 1831) et fichier 223 (8 au 27 novembre 1831)

<sup>464</sup> *Ibid.*, fichier 280, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1837 au 28 avril 1838)

précédemment, mais il a également intégré à son réseau familial les filles que son épouse eut avec Leoffroy Dreux. Étonnement, son fils naturel, Gême a décidé grâce à un financement de son beau-frère qui est un Créole de couleur de partir en France pour aller voir son père :

j'ai eu la rencontre de Victoire, qui m'a annoncé que le 13 du courant Gême était de retour de son voyage à Paris, et qu'il avait remis à M. Dorville la lettre que vous lui aviez confiée, mais qu'il n'en avait point pour moi, ce qui m'a beaucoup attristé de votre silence, et comme je ne vois point ce malhonnête à mon égard, et que depuis la mort de la Grande, je ne visite plus cette famille, que je n'ai pas été tenté d'aller faire des questions à cet incivil sur le résultat de sa visite à Bagen après m'avoir tenu son départ si secret<sup>465</sup>.

Bien qu'il soit impossible de connaître les motivations du voyage de Gême, il est très intéressant de constater qu'il soit allé de ses propres moyens de l'autre côté de l'Atlantique pour revoir son père une dernière fois. En 1828, Auvignac Dorville félicite Ste Gême pour le mariage d'Hermina Dreux, fille de son épouse, avec M. d'Ustou, un proche parent de la famille Ste Gême. Malheureusement pour Hermina, son mari décède la même année et elle devient donc veuve d'Ustou<sup>466</sup>. Boze écrit quelques années plus tard à Ste Gême, car des habitants de La Nouvelle-Orléans se demande si Mme veuve d'Ustou, née Hermina Dreux, prendra un second mari et quelles sont les nouvelles de Mme Latapie, née Céleste Dreux<sup>467</sup>. Ainsi, après avoir été intégré à La Nouvelle-Orléans dans les hautes sphères de la société à son arrivée en 1809, Henri de Ste Gême inclut à son tour les membres de la famille Dreux au sein de l'aristocratie française. Cette intégration se matérialise avec le second mariage d'Hermina avec un frère d'Henri de Ste Gême, Joseph-Antoine-Ovide de Miquel de Saintegême d'Ustou-Montauban, duquel naîtra un enfant, Henri-Marie-Didier de Saintegême vicomte d'Ustou<sup>468</sup>. Du côté de la seconde fille de Mme Ste Gême, née Marguerite Delmas, sa fille Henriette se marie en 1837, mais Auvignac Dorville qui a appris la nouvelle de M. Lambert, ne communique aucun détail dans sa lettre<sup>469</sup>. Ces exemples démontrent la mobilité des

---

<sup>465</sup> *Ibid.*, fichier 244, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 août au 4 octobre 1834)

<sup>466</sup> *Ibid.*, fichier 127, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 octobre 1828) et fichier 134, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> décembre 1828); Jean-François Henri de Miquel possède les titres de baron de Saintegême et marquis d'Ustou-Montauban. Ainsi, le mariage d'Hermina Dreux avec le baron d'Ustou est dans l'entourage familial d'Henri de Ste Gême.

<sup>467</sup> *Ibid.*, fichier 237, Jean Boze à Henri de Ste Gême (17 février au 25 mars 1834)

<sup>468</sup> D'Auriac, *Armorial de la noblesse de France*, p. 5 (section 8); cette information étrangement ne se trouve pas dans les correspondances de Boze ni de Dorville. À titre d'information, l'ex époux d'Hermina Dreux était

<sup>469</sup> MSS 100, fichier 274, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (29 mars 1837)

populations dans le monde atlantique au XIXe siècle, une mobilité influencée par la recherche de richesse ainsi que par les réseaux sociaux.

### *Gentilly, porte d'entrée des Français à La Nouvelle-Orléans*

Les colonies ont bien souvent servis les intérêts de ceux qui voulaient s'enrichir à l'extérieur de la France métropolitaine et particulièrement ceux à la recherche de promotion. Ainsi, la perte de Saint-Domingue oblige les Français qui traditionnellement immigraient dans l'ancienne colonie française à se tourner vers les Antilles<sup>470</sup>. Bien que la France conserve ses possessions de la Guadeloupe et de la Martinique, le contexte économique de La Nouvelle-Orléans du XIXe siècle était propice à l'accueil d'immigrants en quête de renouveau. À son retour en France en 1818, l'histoire du nouveau maire de Sauveterre-de-Comminges était naturellement connue des habitants de la commune qui cherchent à leur tour à s'enrichir et à profiter des opportunités louisianaises. À ce sujet, plus d'une quinzaine de jeunes hommes portant une recommandation de Ste Gême et qui sont originaires de la commune de Sauveterre viendront tenter leur chance à La Nouvelle-Orléans. La première mention apparaît en 1822, lorsque Dorville qui est en poste à l'habitation de Gentilly écrit que Victor Sémiac vient d'arriver et qu'il a fui la ville pour échapper à la maladie<sup>471</sup>. Après un an passé à La Nouvelle-Orléans, Sémiac décide de se rendre à Cuba et il sollicitera le support financier de Ste Gême pour acheter deux esclaves qui lui serviront à faire fortune. Dorville dira dans cette lettre que les étrangers sont de moins en moins fréquents, puisqu'ils trouvent peu de travail<sup>472</sup>. Rapidement, ce sont les amis de Ste Gême à Cuba qui le prendront en charge, puisque Sémiac habitera chez Prudencio Casamajor, un marchand français à Santiago de Cuba et Boze donnera à Dorville des nouvelles à son sujet<sup>473</sup>.

Sémiac envoie alors une traite de 2 100 francs louis à son frère, un docteur qui viendra le rejoindre et il fait l'achat, à partir d'un bon mandaté par Boze, de deux esclaves avec 400 \$ dans le but de se lancer dans la production caféière. Sémiac compte d'ailleurs rencontrer Pepé

---

<sup>470</sup> Lachance, « Foreign French », p. 112; Il souligne que les Français à La Nouvelle-Orléans sont sensiblement issus des mêmes régions de France que ceux qui immigraient à Saint-Domingue.

<sup>471</sup> MSS 100, fichier 62, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (4 octobre 1822)

<sup>472</sup> *Ibid.*, fichier 76, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (26 septembre 1823)

<sup>473</sup> *Ibid.*, fichier 82, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (22 avril 1824)

Lara à Guantanamo pour réclamer les sommes que celui-ci doit à Ste Gême depuis plusieurs années et que Boze tente de se faire payer<sup>474</sup>. Boze qui prévient Ste Gême que sans un comptant de 3 000 à 4 000 gourdes il très difficile de débiter ce type de culture, annonce à Ste Gême que Sémiac a réussi un accord pour être en société avec Pepé de Lara et que les traites seront envoyées à Boze. Cependant, comme le soutien du frère de Victor Sémiac était attendu et que ce dernier ne s'est pas présenté à Cuba au moment opportun, Victor Sémiac a dû abandonner son projet et il est devenu le gérant de la plantation de M. Casamajor et le frère de Sémiac qui s'est présenté plus tard, est arrivé avec 200 à 300 gourdes seulement<sup>475</sup>. Victor Sémiac réussira néanmoins à obtenir en esclaves l'équivalent de 800 \$ qui seront transmis à Boze pour une partie du remboursement dû par Pepé Lara à Ste Gême<sup>476</sup>. Mais comme prévu par Ste Gême, Sémiac a échoué et est criblé de dettes, si bien qu'il a dû vendre un des esclaves hypothéqués pour Ste Gême. Boze donnera les dernières nouvelles des Sémiac, lorsqu'il écrit que le docteur Sémiac est décédé et qu'il a refusé d'endosser Victor qui voulait se relancer dans son exploitation cafière<sup>477</sup>.

Le second recommandé par Ste Gême se nomme Édouard Baric. Arrivé à La Nouvelle-Orléans en 1823, il écrit une lettre de remerciement au baron pour la recommandation auprès de Jean-Baptiste Labatut. Il explique d'abord à Ste Gême que les gens le gardent en haute estime en se souvenant du sang-froid et du courage qu'il a démontrés lors de la bataille de La Nouvelle-Orléans tout en espérant son retour en Louisiane. Mais, il souligne surtout l'état pitoyable du commerce de La Nouvelle-Orléans et la gêne que vivent les habitants tout comme les commerçants « vous seriez étonné si vous revoyez cette belle Louisiane d'autrefois réduite aujourd'hui à la plus grande misère »<sup>478</sup>. Si nous avons seulement une seule lettre que Baric ait écrite à Ste Gême, nous avons deux lettres de Jean-Baptiste Labatut adressées au baron qui parle de la satisfaction à l'égard du jeune recommandé. Labatut souligne en 1824 que Baric est

---

<sup>474</sup> *Ibid.*, fichier 86, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 juin 1824); les dettes de Lara concernent la part de Ste Gême dans une expédition de traite d'esclaves en Afrique à laquelle le baron avait investi une partie de son argent. À la suite de l'ordre d'expulsion des Français à Cuba donné par l'Espagne, Pepé Lara a conservé la part de Ste Gême, ce qui explique la présence de Boze à Cuba en partie.

<sup>475</sup> *Ibid.*, fichier 88, Jean Boze à Henri de Ste Gême (25 juillet 1824) et fichier 97, Jean Boze à Henri de Ste Gême (20 avril 1825)

<sup>476</sup> *Ibid.*, fichier 90, Jean Boze à Henri de Ste Gême (24 août 1824)

<sup>477</sup> *Ibid.*, fichier 94, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 février 1825), fichier 96, Jean Boze à Henri de Ste Gême (5 mars 1825) et fichier 103, Jean Boze à Henri de Ste Gême (17 février 1826)

<sup>478</sup> *Ibid.*, fichier 70, Édouard Baric à Henri de Ste Gême (24 mai 1823)

un bon travaillant et en profite pour expliquer à Ste Gême qu'il ne retournera pas en France, puisqu'il a cinq filles mariées à La Nouvelle-Orléans<sup>479</sup>. La dernière lettre de Labatut concernant Baric, explique que c'est ce dernier qui a remis la lettre de Ste Gême au premier et Labatut dit avoir eu les éloges de Ste Gême sur Baric et qu'il n'est pas déçu de l'avoir accepté chez lui, même si les affaires sont difficiles en ces temps<sup>480</sup>. Si les historiens s'entendent pour dire que La Nouvelle-Orléans connut une période de grande prospérité économique dans la première moitié du XIXe siècle et plus particulièrement durant les décennies de 1830 et 1840, les sources provenant des correspondances avec Ste Gême soulignent au contraire que le commerce n'était pas toujours rose.

Dès 1823, le réfugié John Davis écrit à Ste Gême pour lui dire qu'il déconseille à ses amis de venir s'installer en Louisiane, car à son avis le pays ne vaut plus rien et que la maladie tue<sup>481</sup>. Pour aider les recommandés de Ste Gême, Auvignac Dorville joue un rôle très actif et Boze écrit à son égard qu'il tente régulièrement de placer Michel Maylin, un chaudronnier, mais que « chaque fois qu'il va en ville pour le signaler à tous les remouleurs créoles, de votre arrondissement, etc. et c'est toujours en vain »<sup>482</sup>. Boze souligne un autre cas d'échec, celui de Bernard Laforgue qui « n'a pu trouver en ville un poste d'instituteur, puisqu'il n'est pas reconnu avoir la science ni même savoir parfaitement sa langue »<sup>483</sup>. Boze dit que l'un de ses amis lui a trouvé un poste à Lafourche où il apprend l'alphabet à des enfants d'une famille, mais qu'il « doit avoir vu que la jeunesse de ce pays de l'âge de 12 ans seulement avait beaucoup plus de savoir que lui et capable de pouvoir donner à ce villageois de Sauveterre des leçons sur l'instruction »<sup>484</sup>.

Boze rapporte également l'arrivée de Joseph Bon qui est recommandé par Ste Gême pour trouver un emploi, mais sans succès<sup>485</sup>. Boze réussira à placer Bon auprès de M. Bringier,

---

<sup>479</sup> *Ibid.*, fichier 83, Jean-Baptiste Labatut à Henri de Ste Gême (25 avril 1824)

<sup>480</sup> *Ibid.*, fichier 224, Jean-Baptiste Labatut à Henri de Ste Gême (23 mai 1833)

<sup>481</sup> *Ibid.*, fichier 66, John Davis à Henri de Ste Gême (16 janvier 1823)

<sup>482</sup> *Ibid.*, fichier 280, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1837 à 28 avril 1838); Comme le souligne Dessens, le langage de Boze au fil de son séjour en Louisiane se modifie. Il utilise des mots et expressions locales et anglaises, dont par exemple « les remouleurs créoles de votre arrondissement ». Autre exemple, en parlant du sieur Doucil, dira qu'il est « Créole de votre bon pays » ou encore parlera des « Créoles de Sauveterre » Bon et Doucil qui se portent bien.

<sup>483</sup> *Ibid.*, fichier 275, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1er avril au 5 mai 1837)

<sup>484</sup> *Ibid.*, fichier 275, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1er avril au 5 mai 1837)

<sup>485</sup> *Ibid.*, fichier 253, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 au 31 mai 1835)

arpenteur général de l'État de Louisiane, mais rapidement il doit cesser en raison du manque de travail. Bringier désire honorer la recommandation de Ste Gême et va à La Nouvelle-Orléans à la recherche d'un travail dans un magasin de débit de vin, mais il ne réussit pas à le placer, puisque Bon ne connaît pas la langue anglaise. Boze souligne qu'il fera appel à des amis boulangers qui se sont engagés à lui donner la première place vacante, mais Boze souligne que plusieurs personnes sont dans la situation de Bon en ne parlant pas l'anglais<sup>486</sup>. Boze écrit en 1838 qu'Auvignac a reçu des mains de M. Latapsie, une lettre de la part de Ste Gême et ils ont discuté de ses nouvelles ensemble. Plus loin dans la lettre, Boze affirme que l'ami de M. Latapie, M. Labatut de Toulouse, est arrivé et que les deux hommes logent à Gentilly et Boze affirme que les perspectives à leur sujet sont peu reluisantes, puisqu'ils ne parlent pas anglais et que le commerce est au ralenti. Boze écrit d'ailleurs qu'après trois mois à Gentilly, ils vivent en oisiveté<sup>487</sup>. Boze explique à Ste Gême qu'Auvignac Dorville a bien tenté de placer M. Labatut, mais sa connaissance unique du français et le manque d'information sur le commerce et la ville rendent son embauche impossible. Sans compter de l'avis de Boze que plusieurs hommes honorables sont sans travail, une situation qu'il attribue à la crise de mai 1837<sup>488</sup>. Les informations et commentaires de Boze décrivent deux réalités que vivent les nouveaux immigrants français recommandés par Ste Gême. Tout d'abord la Louisiane vit des périodes de crise économique qui rendent l'embauche difficile dans un premier temps. Dans un second temps, les difficultés à trouver un emploi par manque de connaissance de la langue anglaise, ce qui était le cas du baron de Ste Gême, sont accentuées au cours des années 1830 puisque la Louisiane s'américanise, que le pouvoir économique passe graduellement des mains francophones aux mains américaines. Ainsi, si la Louisiane n'est pas tout à fait l'eldorado que semblent imaginer certains Français de la Haute-Garonne, elle constitue malgré tout un lieu où plusieurs immigrants arrivent à établir leur commerce. Jusqu'à la Guerre de Sécession, La Nouvelle-Orléans sera la ville en Amérique où l'on

---

<sup>486</sup> *Ibid.*, fichier 260, Jean Boze à Henri de Ste Gême (6 décembre 1835 au 10 janvier 1836)

<sup>487</sup> *Ibid.*, fichier 280, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1837 au 28 avril 1838)

<sup>488</sup> *Ibid.*, fichier 280, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1837 au 28 avril 1838); La décision du président Jackson de ne pas renouveler la charte de la Banque des États-Unis en 1836 est en lien avec une crise économique qui affecte l'ensemble des États-Unis en 1837 et qui affectent autant le commerce que le système bancaire. La Louisiane comptant sur une économie d'exportations de produits par de grandes entreprises agricoles esclavagistes, qui sont à leur tour soutenues par les banques, la dépression a fortement touchée l'État.

retrouvera le plus grand nombre de migrants français<sup>489</sup>. Néanmoins, les exigences linguistiques pour les francophones deviennent plus restrictives et une connaissance de l'anglais s'impose pour réussir dans le commerce.

Néanmoins, ces difficultés n'empêchent pas tous les Français recommandés de s'installer en Louisiane. À l'instar des réfugiés de Saint-Domingue arrivée durant la vague de 1809, plusieurs ont dû s'adapter aux réalités locales et ainsi faire preuve d'innovation pour intégrer la société néo-orléanaise. Ainsi M. Doucil est un remouleur, c'est-à-dire qu'il possède des connaissances en charpenterie, en maçonnerie ainsi qu'en tonnellerie. Arrivant muni d'une recommandation de Ste Gême, Dorville sera chargé de le placer et c'est à titre de tonnelier qu'il trouve un emploi. Boze écrit à Ste Gême que ce même Doucil, une fois placé, passera à de nombreuses reprises à Gentilly saluer Dorville et Boze<sup>490</sup>. Cette information confirme le rôle d'intermédiaire que jouent Boze et Dorville dans l'établissement d'un réseau d'accueil pour les Français des environs de Sauveterre-de-Comminges. Eugène Latapie, le même qui était resté à Gentilly pendant trois mois dénicher un emploi comme surveillant d'un canal reliant La Nouvelle-Orléans à Attakapas où on dit qu'il touche 50 gourdes par mois<sup>491</sup>. Dans le cas de son ami, M. Labatut de Toulouse, il s'est lancé dans le commerce en faisant du « cabotage », c'est-à-dire qu'à partir d'une pirogue il arpente les fleuves pour vendre ses marchandises. Labatut s'est donc associé à un Français de Bordeaux et ce premier a même refusé une place rapportant 800 \$ dans un collège pour poursuivre dans le commerce<sup>492</sup>. Un autre exemple où un Français recommandé a réussi à se placer, c'est l'exemple de M. Aseret qui est arrivé muni d'une lettre de recommandation de Ste Gême pour le commerce ou une place d'instituteur. Deux mois plus tard, Aseret décrochait une place dans un collège où il touche plus de 40 \$ par mois<sup>493</sup>. Boze stipule que Joseph Bon a refusé une place rapportant 35 gourdes par mois, ce qu'il regrette d'avoir refusé et qu'il tente d'améliorer son sort en se

---

<sup>489</sup> François Weil, « The Purchase and the Making of French Louisiana » dans *Empires of the Imagination: Transatlantic Histories of the Louisiana Purchase*, dir. Peter J. Kastor et François Weil, Charlottesville, University of Virginia Press, 2009. p. 311-312

<sup>490</sup> MSS 100, fichier 265, Jean Boze à Henri de Ste Gême (30 janvier au 28 mars 1836); À la fin de sa vie, Jean Boze est allé vivre à la plantation sucrière de Ste Gême à Gentilly en compagnie du gérant de l'établissement, Auvignac Dorville.

<sup>491</sup> *Ibid.*, fichier 283, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> juillet au 24 novembre 1838) et fichier 285 (22 février 1839)

<sup>492</sup> *Ibid.*, fichier 285, Auvignac Dorville à Henri de Ste Gême (22 février 1839)

<sup>493</sup> *Ibid.*, fichier 283, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> juillet au 24 novembre 1838)

rendant à Lafourche, mais Boze soulignera l'année suivante « avoir appris la mort de Joseph Bon de Saint-Gaudens ou des environs »<sup>494</sup>.

Boze mentionne d'autres recommandés de manière très sommaire, ce qui peut s'expliquer par le fait que de nombreuses chroniques écrites par Boze entre 1836 et 1839 sont absentes de manière récurrente. Il est donc possible que Boze ait écrit à Ste Gême des nouvelles à propos de ces recommandés, mais que malheureusement celles-ci ne nous soient pas parvenues. À titre d'exemple, Boze souligne que M. Courut « est venu ici avec la meilleure recommandation possible pour un étranger et il a apporté de quoi à travailler »<sup>495</sup>. Boze écrit sur Antoine Benet provenant de Sauveterre, qu'il est celui qui a le mieux réussi dans les affaires en Louisiane et qu'il amènera en France la somme de 1 000 gourdes à sa mère en mai prochain<sup>496</sup>. Or, c'est la seule mention que nous avons de Benet, il est donc impossible d'affirmer depuis combien de temps il était en Louisiane et dans quel type de commerce il était. Boze écrit à Ste Gême dans une chronique, qu'il remettra la lettre à M. Farés, un « Créole » de son quartier qui retourne voir sa famille, mais dont nous n'avons aucune autre mention<sup>497</sup>. Également, Boze écrit que Jean-Baptiste Labatut a reçu par la voie de New York, une lettre de Ste Gême recommandant M. Chaton qui est horloger. Or, ce M. Chaton a dû arrêter en chemin à Cayenne en Guyane pour régler des affaires. Dorville écrit quelques mois plus tard avoir reçu uniquement en décembre la lettre écrite en mars par Ste Gême, puisque M. Chaton l'a fait expédier par la Martinique avant d'arriver en Louisiane<sup>498</sup>. Dessens explique que ce ne sont pas tous les migrants qui faisaient le voyage entre l'Europe et la Louisiane directement et que certains, dont Chaton, faisaient d'abord escale à un autre port<sup>499</sup>.

Elle explique également que La Nouvelle-Orléans ne constitue pas le seul point d'intérêt des Français et des réfugiés de Saint-Domingue dans le monde atlantique. Elle appuie son argument avec l'exemple du Dr Antommarchi, qui malgré l'accueil reçu à La Nouvelle-Orléans a décidé de poursuivre sa carrière au Mexique et finalement est décédé à Santiago de

---

<sup>494</sup> *Ibid.*, fichier 265, Jean Boze à Henri de Ste Gême (30 janvier au 28 mars 1836)

<sup>495</sup> *Ibid.*, fichier 285, Jean Boze à Henri de Ste Gême (22 février 1839)

<sup>496</sup> *Ibid.*, fichier 267, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 mars au 12 avril 1836)

<sup>497</sup> *Ibid.*, fichier 275, Jean Boze à Henri de Ste Gême (1<sup>er</sup> avril au 5 mai 1837)

<sup>498</sup> *Ibid.*, fichier 271, Jean Boze à Henri de Ste Gême (28 août au 21 octobre 1836) et fichier 274 (27 mars 1837)

<sup>499</sup> Dessens, *Creole City*, p.142

Cuba<sup>500</sup>. Certains Français recommandés ont dû trouver de l'emploi à l'extérieur de La Nouvelle-Orléans, par exemple Jean-Paul Boé qui se trouve à La Mobile qui a l'intention, à son retour de La Nouvelle-Orléans, d'envoyer une traite à son père en France à l'instar de Michel Maylin et d'Eugène Barès, dont les pères vivent dans le quartier de Ste Gême<sup>501</sup>. Boze note également le cas de Joseph Verdier originaire de Sauveterre, qui est parti des Attakapas chercher à Gentilly une lettre que Ste Gême lui avait adressée<sup>502</sup>. Malgré l'établissement de cet homme à l'extérieur de La Nouvelle-Orléans, il est possible pour Verdier de recevoir des nouvelles de Ste Gême par le rôle que joue la plantation de Gentilly en tant qu'intermédiaire entre la Louisiane et sa commune en France. Boze rapporte le cas de trois remouleurs de Sauveterre qui ont tenté leur chance au Mexique plutôt, tel Jean d'Estoup cadet « Créole de Sauveterre » qui a ouvert un cabaret à Tampico<sup>503</sup>. Boze démontre qu'une fois en Amérique, les habitants provenant d'une même région de France conservent des liens entre eux, puisqu'il souligne avoir croisé un remouleur natif d'un village du département de la Haute-Garonne qui lui a confirmé que les trois remouleurs du quartier de Ste Gême étaient toujours au Mexique à faire du profit<sup>504</sup>.

Boze écrit à Ste Gême avoir reçu le 31 juillet 1836 « le remouleur Estoup créole de Saint-Gaudens » de retour de Tampico au Mexique avec « plusieurs milliers d'escalins en poche prêt à rentrer près de sa famille » et ce dernier apportera la chronique ainsi que la suivante à Ste Gême<sup>505</sup>. Les Français provenant de la Haute-Garonne imitent donc le baron de Ste Gême qui les a recommandés, en ce sens qu'ils viennent en Amérique, majoritairement en Louisiane pour tenter d'y faire un profit pour retourner par la suite dans leur région d'origine. Il n'y a aucun doute qu'ils ont été influencés par le succès qu'Henri de Ste Gême a connu en Louisiane, mais malheureusement pour une grande partie d'entre eux, les conditions « de votre temps » comme écrivait Boze à Ste Gême ont drastiquement changé. L'arrivée massive d'immigrants au cours de la décennie de 1830 a créé une compétition au sein de la population pour les places lucratives disponibles. C'est sans compter le contexte linguistique changeant,

---

<sup>500</sup> *Ibid.*, p. 129

<sup>501</sup> MSS 100, fichier 261, Jean Boze à Henri de Ste Gême (8 janvier 1836) et fichier 265 (30 janvier au 28 mars 1836)

<sup>502</sup> *Ibid.*, fichier 280, Jean Boze à Henri de Ste Gême (15 décembre 1837 au 28 avril 1838)

<sup>503</sup> *Ibid.*, fichier 258, Jean Boze à Henri de Ste Gême (11 août au 3 décembre 1835)

<sup>504</sup> *Ibid.*, fichier 218, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 au 28 mars 1833)

<sup>505</sup> *Ibid.*, fichier 269, Jean Boze à Henri de Ste Gême (13 juillet au 25 août 1836) et fichier 270 (27 août 1836)

où le français ne fut plus la langue dominante dans les affaires et la politique ce qui obligea les nouveaux arrivants à s'intégrer à la langue anglaise. Ainsi, les chroniques de Boze témoignent de ces changements qui ont véritablement permis d'américaniser la Louisiane et de relayer les francophones au rang de minorité.

## Conclusion

Au cours de sa vie dans le monde atlantique, Henri de Ste Gême eut à faire face à plusieurs événements politiques qui ont chamboulé sa carrière autant en Europe qu'en Amérique. La Révolution française l'a amené à s'interroger sur ses convictions royalistes durant sa carrière militaire où il était garde du corps du comte d'Artois. Son choix de défendre la monarchie française l'amène autant en Allemagne qu'à Saint-Domingue où il passera au service britannique. Parallèlement à sa carrière militaire, il profite des occasions qui se présentent en Amérique pour commercer avec les États-Unis ainsi qu'avec d'autres habitants de l'île de Saint-Domingue. Dans ce contexte, on peut établir que les opportunités qu'offre le monde atlantique auront permis à un jeune homme opportuniste et ambitieux de s'établir. Les événements politiques et militaires qui surviennent à Saint-Domingue au tournant du XIXe siècle amènent une véritable diaspora de colons de Saint-Domingue parmi lesquels on trouve plusieurs Français de naissance. Parmi ceux-ci, se trouvent Henri de Ste Gême ainsi que Jean Boze, amenés par les événements haïtiens à se retrouver à Cuba, lieu de leur premier exil. Les deux hommes, à l'instar de milliers de réfugiés de Saint-Domingue devront à nouveau s'exiler, cette fois en Louisiane où leur arrivée bouleverse les objectifs de l'administration américaine ayant fait l'acquisition de la Louisiane<sup>506</sup>.

Les réfugiés d'abord repliés sur eux-mêmes, comme l'attestent les travaux de Lachance avec un fort taux de mariage endogame durant la première décennie suivant la migration de 1809, finissent par s'intégrer à une population francophone composée de Français européens, de Créoles provenant de chaque caste raciale, d'Acadiens ainsi que de réfugiés de Saint-Domingue libres et esclaves<sup>507</sup>. Au cours des années 1830, au moment où Jean Boze écrit ses chroniques à Henri de Ste Gême, la population francophone de la Louisiane perd son identité de groupe dominant. Un statut que les francophones conservaient depuis le début de la

---

<sup>506</sup> Paquette. « Revolutionary Saint Domingue in the Making of Territorial Louisiana », p. 214

<sup>507</sup> Lachance, « Foreign French », p.110-111; les Acadiens étant totalement ignorés dans les chroniques de Jean Boze, il est possible d'en connaître un peu plus sur leur situation en Louisiane, bien qu'ils étaient peu nombreux à La Nouvelle-Orléans, grâce à l'ouvrage de Carl A. Brasseaux, *Acadian to Cajun: Transformation of a People, 1803-1877*, Jackson, University Press of Mississippi, 1992

colonisation française et qui sera modifié par l'arrivée massive d'immigrants américains<sup>508</sup>. Cette immigration américaine combinée à une arrivée soutenue d'Irlandais, d'Allemands, d'autres Européens ainsi que d'esclaves dans un court laps de temps est à l'origine d'une ville en effervescence qui s'étend très rapidement. Ainsi, une hausse marquée de la criminalité est perçue par Boze qui établit un contraste avec la situation deux décennies précédemment<sup>509</sup>. Les observations de Boze sont également l'occasion de percevoir les pratiques sociales, qu'il s'agisse des loisirs, des relations interethniques et interraciales, sans compter les duels. Ces derniers donnent des informations intéressantes sur la morale et les codes d'honneur et d'éthique qui prévalent à La Nouvelle-Orléans, mais également sur une pratique que plusieurs ont associé aux réfugiés de Saint-Domingue<sup>510</sup>.

Ces réfugiés occupent une place au cours des années 1830 au sein de la communauté francophone qui varie entre l'intégration à la population créole et le maintien d'un statut ethnique distinct au sein des francophones, selon la situation<sup>511</sup>. Néanmoins, les chroniques de Boze démontrent que les réfugiés de Saint-Domingue sont toujours bien présents dans la société de La Nouvelle-Orléans, particulièrement dans le domaine de la politique où leur présence est attestée et remarquée. Les volontés du sénateur Dueros d'expulser les réfugiés de couleur, qui représentent un sous-groupe, témoignent de l'importance qu'ils occupent toujours au cours des années 1830. Les réfugiés entretiennent des liens entre eux, mais également avec les Créoles et les Français qui traversent de part et autre l'Atlantique dans le but de s'enrichir à La Nouvelle-Orléans. Les mouvements de population et les migrations ont créé de nombreuses occasions pour les francophones de former un réseau par lequel se transmettent non seulement les nouvelles, les biens, mais aussi les idées politiques.

Les journaux transmettent également une foule de nouvelles, lesquelles sont par la suite discutés à La Nouvelle-Orléans et de l'avis de Boze, les actualités françaises sont

---

<sup>508</sup> Tregle, « Creoles and Americans », p. 140

<sup>509</sup> Le deuxième chapitre du livre de Nathalie Dessens, *Creole City, A Chronicle of Early American New Orleans*, Gainesville, University of Florida Press, 2005 traite bien de ce sujet. Voir également Albert E. Fossier. *New Orleans the Glamour Period, 1800-1840: A history of the Conflicts of Nationalities, Languages, Religion, Morals, Cultures, Laws, Politics and Economics During the Formative Period of New Orleans*, Gretna, Pelican Publishing Company, 1998.

<sup>510</sup> Dessens, *Creole City*, p. 58-59

<sup>511</sup> Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 197; Lachance, « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans: Reception, Integration and Impact », p.134

dé debated au sein de la ville entière. À cet effet, la France occupe une place particulière chez les francophones. Non seulement elle est le pays natal de Boze et de Ste Gême, ce qui explique l'importance qu'elle prend dans les chroniques de Boze, mais la France occupe une place prépondérante en Louisiane, une enclave française en terre américaine. Les francophones partagent une identité commune basée sur la langue avec des référents culturels propres à chaque catégorie ethnique, mais ils sont également influencés par la culture américaine. Les influences américaines sont perceptibles lorsque plusieurs francophones participent aux célébrations en lien avec les États-Unis et à La Nouvelle-Orléans, ce qui rassemble la communauté francophone avec les autres communautés de la ville. Cet amalgame de culture, ce syncrétisme propre à La Nouvelle-Orléans sont la base de la théorie de créolisation de Nathalie Dessens<sup>512</sup>. Or, il y a également une autre influence culturelle qui touche l'ensemble des citoyens et c'est celle de la France qui se fait sentir dans les manifestations d'attachement publiques autant que dans les loisirs, dans la culture que les biens. Plusieurs Américains participent aux soirées françaises du carnaval de la même manière que le 4 juillet est célébré par les francophones, ainsi La Nouvelle-Orléans est influencée de part et autre par les cultures américaines et françaises.

Si ces influences mènent inévitablement à une créolisation, les chroniques de Boze suggèrent que les francophones tiennent fortement à leur culture et que la créolisation n'est pas complètement menée, ce qui m'amène à parler d'une identité hybride. Cette identité est hybride, car si plusieurs francophones s'intègrent à la République américaine en Louisiane, d'autres comme Boze et d'autres Français se considèrent toujours comme français malgré le temps passé à La Nouvelle-Orléans. Cette observation est perceptible au cours de la décennie de 1830 dans les correspondances de Boze, dans un contexte de changements sociaux et démographiques rapides. Ainsi, lorsqu'immigrent les Français que Ste Gême recommande pour s'établir à La Nouvelle-Orléans, ils sont frappés par des difficultés économiques et linguistiques qui n'avaient pas affectées le baron de Ste Gême lors de son passage en Louisiane. Cette immigration française à La Nouvelle-Orléans est particulière puisqu'elle s'insère au sein d'un réseau qui prend généralement ses racines dans la Haute-Garonne jusqu'à La Nouvelle-Orléans avec l'aide des réseaux sociaux formés au cours des années passées en

---

<sup>512</sup> Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p. 62-63

Louisiane par Henri de Ste Gême. Malheureusement, l'absence de sources écrites de la main d'Henri de Ste Gême ne nous permet pas de savoir quelles étaient les informations accompagnant l'arrivée de ces jeunes hommes à La Nouvelle-Orléans. Tout ce que nous savons, c'est que sur une période d'environ vingt ans, une quinzaine de jeunes hommes provenant de la Haute-Garonne sont venus tenter leur chance en Louisiane. Peut-être que de futures recherches permettront de démontrer que d'autres réseaux d'immigration vers la Louisiane et qui sont similaires à celui établi par Ste Gême existent dans d'autres communes françaises. L'historienne Marjorie Bourdelais a travaillé à ce sujet, mais malheureusement il m'a été impossible de consulter sa thèse de doctorat<sup>513</sup>. Ainsi, il serait pertinent d'analyser la présence de réseaux de Louisianais francophones, en France, où les migrants se sont retrouvés de ce côté du monde atlantique. Cela permettrait de constater par exemple si le mariage entre ex-Louisianais, tel qu'on l'observe au sein de la famille étendue Ste Gême, venait rappeler, en France, l'existence de cette lointaine enclave française.

---

<sup>513</sup> Marjorie Bourdelais, « La présence francophone à La Nouvelle-Orléans (1803-1860) », (Thèse de doctorat inédite, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2007.)

## Bibliographie

### Source primaire

Ste-Gême Family Papers, MSS 100, Williams Research Center, The Historic New Orleans Collection

### Sources secondaires

#### Monographies

Brasseaux, Carl A. *Acadian to Cajun: Transformation of a People, 1803-1877*, Jackson, University Press of Mississippi, 1992.

Brasseaux, Carl A. et Glenn R. Conrad, dir. *The Road to Louisiana, The Saint-Domingue Refugees, 1792-1809*, Lafayette, University of Southwestern Louisiana Press, 1992.

Conrad, Glenn R. et Ray F. Lucas. *White Gold: A brief History of the Louisiana Sugar Industry, 1795-1995*. Lafayette: Center for Louisiana Studies, 1995.

Clark, Emily. *The Strange History of the American Quadroon: Free Women of Color in the Revolutionary Atlantic World*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2013.

Clark, John G. *New Orleans, 1718-1822: An Economic History*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1970.

Dargo, George. *Jefferson's Louisiana: Politics and the Clash of Legal Traditions*, Cambridge. Harvard University Press, 1975.

Davis, William C. *The Pirates Laffite: The treacherous World of the Corsairs of the Gulf*. New York: Harcourt, 2005.

Dawdy, Shannon Lee. *Building the Devil's Empire: French Colonial New Orleans*, Chicago, University of Chicago Press, 2008.

Dessens, Nathalie. *Creole City: A Chronicle of Early American New Orleans*, Gainesville, University Press of Florida, 2015.

Dessens, Nathalie. *From Saint-Domingue to New Orleans: Migration and Influences*, Gainesville, University Press of Florida, 2010

Dubois, Laurent. *Avengers of the New World: The Story of the Haitian Revolution*, Cambridge, Belknap Press, 2004.

Follett, Richard. *The Sugar Masters: Planters and Slaves in Louisiana's Cane World, 1820-1860*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 2005.

Fossier, Albert E. *New Orleans the Glamour Period, 1800-1840: A history of the Conflicts of Nationalities, Languages, Religion, Morals, Cultures, Laws, Politics and Economics During the Formative Period of New Orleans*, Gretna, Pelican Publishing Company, 1998.

Geggus, David P. *Slavery, War, and Revolution, The British Occupation of Saint-Domingue, 1793-1798*, Oxford, Oxford University Press, 1982.

Geggus, David P. dir. *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001.

Gleeson, David T. *The Irish in the South, 1815-1877*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000.

Hirsch, Arnold R. et Joseph Logsdon, dir. *Creole New Orleans: Race and Americanization*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992.

Ingersoll, Thomas N. *Mammon & Manon Early New Orleans: First Slave Society*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1999.

Kastor, Peter J. et François Weil, dir. *Empires of the Imagination: Transatlantic Histories of the Louisiana Purchase*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2009.

Kastor, Peter J. *The Nation's Crucible, The Louisiana Purchase and the Creation of America*, New Haven, Yale University Press, 2004.

Labbé, Dolores Egger, dir. *The Louisiana Purchase and Its aftermath 1800-1830*, Louisiana Purchase Bicentennial Series in Louisiana History, Vol. 3, Lafayette: Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, 1998.

Le Gardeur, René « The Origins of the Sugar Industry in Louisiana », dans *Green Fields: Two Hundred Years of Louisiana Sugar*, Center for Louisiana Studies, 1980

Le Glaunec, Jean-Pierre. « “Grand Dieu quand serai-je Délivré de ces tracasseries” : The Lost World of Jean-Michel Fortier, Citizen and Merchant of Louisiana, as Seen Through his Correspondance, 1801-1804 », dans *Haiti, regards croisés*, dir. Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2009.

McDonald, Roderick A. *The Economy and Material Culture of Slaves: Goods and Chattels on the Sugar Plantations of Jamaica and Louisiana*. Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1993.

Mintz, Sidney W. *Sweetness and Power: The Place of Sugar in Modern History*. New York, Elizabeth Sifton Books, 1985.

Newton, Lewis William. *The Americanization of French Louisiana: A Study of the Process of Adjustment between the French and the Anglo-American Populations of Louisiana, 1803-1860*, New York, Arno Press, 1980.

Niehaus, Earl F. *The Irish in New Orleans, 1800-1860*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1965.

Powell, Lawrence N. *The Accidental City: Improvising New Orleans*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.

Renault, Agnès. *D'une île rebelle à une île fidèle: Les Français de Santiago de Cuba (1791-1825)*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013.

Sitterson, J. Carlyle. *Sugar Country: The Cane Sugar Industry in the South, 1753-1950*, Lexington, University of Kentucky Press, 1953

Spear, Jennifer. *Race, Sex, and Social Order in Early New Orleans*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2009.

Stinchcombe, Arthur L. *Sugar Island Slavery in the Age of Enlightenment: The Political Economy of the Caribbean World*, Princeton, Princeton University Press, 1995.

Sublette, Nick. *The World that Made New Orleans: From Spanish Silver to Congo Square*, Chicago, Chicago Review Press, 2009.

White, Ashli. *Encountering Revolution: Haiti, and the Making of the Early Republic*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2010.

#### Articles de revue et chapitres d'ouvrages collectifs

Bourdelaïs, Marjorie. « Les immigrants français à La Nouvelle-Orléans au XIX<sup>e</sup> siècle : une longue stabilité des formes d'intégration ». *Annales de démographie historique*, no 1 (2000) : 27-42

Brubaker, Rogers « Identity » dans *Colonialism in Question: Theory, Knowledge, History*, dir. Frederick Cooper, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2005.

Debien Gabriel et Philippe Wright « Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque (1792-1835) ». *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, vol. 26, (4<sup>e</sup> trimestre 1975) : 3-217

Debien Gabriel et René Le Gardeur « Les colons de Saint-Domingue réfugiés à la Louisiane (1792-1804) ». *Revue de Louisiane*, vol. 9 (hiver 1980) : 101-140

Debien, Gabriel. « Les colons de Saint-Domingue réfugiés à Cuba (1793-1815) ». *Revista de Indias*, vol. 13, no 54 (octobre-décembre 1953) : 559-605

Debien, Gabriel. « Les vaincus de la révolution haïtienne en quête d'un refuge: De Saint-Domingue à Cuba (1803), de Cuba à La Nouvelle-Orléans (1809) », *Revue de la société haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie*, vol. 38, no 126 (mars 1980): 15–30

Debien, Gabriel. « Réfugiés de Saint-Domingue aux États-Unis ». *Notes d'Histoire Coloniale*, vol. 27, (1950) : 2-138

Debien, Gabriel. « Réfugiés de Saint-Domingue expulsés de la Havane en 1809 », *Anuario de Estudios Americanos*, vol. 35, (1979) : 555-610

Dessens, Nathalie. « From Saint-Domingue to Louisiana: West Indian Refugees in the Lower Mississippi Region » dans *French Colonial Louisiana and the Atlantic World*, dir. Bradley Bond, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2005.

- Dessens, Nathalie. « Louis Charles Roudanez, a Creole of Color of Saint-Domingue Descent: Atlantic Reinterpretation of Nineteenth-Century New Orleans », *South Atlantic Review*, Vol. 73, no 2, (printemps 2008): 26-38
- Dessens-Hind, Nathalie. « Les migrants de Saint-Domingue en Louisiane avant la guerre de Sécession de l'intégration civique à l'influence politique », *Revue française d'études américaines*, no 75 (janvier 1998) : 34-46
- Fiehrer, Thomas. « Saint-Domingue/Haiti: Louisiana's Caribbean Connection », *The Journal of the Louisiana Historical Association*, Vol. 30, no 4 (automne 1989): 419-437
- Gelpi Jr, Paul D. « Mr. Jefferson's Creoles: The Battalion d'Orléans and the Americanization of Creole Louisiana », *The Journal of the Louisiana Historical Association*, Vol. 48, no 3 (été 2007): 295-316
- Gerber, David A. « Acts of Deceiving and Withholding in Immigrant Letters: Personal Identity and Self-Presentation in Personal Correspondence », *Journal of Social History*, Vol. 39, no 2 (2005): 315-330
- Gerber, David A. « Epistolary Ethics: Personal Correspondence and the Culture of Emigration in the Nineteenth Century », *Journal of American Ethnic History*, Vol. 19, no. 4 (été 2000): 3-23
- Greenfield, Sidney M. « Plantations, Sugar Cane and Slavery », *Historical Reflections*, vol. 6 (1979): 85–119.
- Haines, Michael R. « French migration to the United States: 1820 to 1950 ». *Annales de démographie historique*, no 1 (2000): 77-91
- Handler, Richard « Is 'Identity' a Useful Cross-Cultural Concept? », dans *Commemorations: The Politics of National Identity*, ed. John R. Gillis, Princeton, Princeton University Press, 1996.
- Johnson, Jerah. « New Orleans's Congo Square: An Urban Setting for Early Afro-American Culture Formation », *Louisiana History* (printemps 1991): 117-157
- Lachance, Paul F. « Intermarriage and French Cultural Persistence in Late Spanish and Early American New Orleans » *Histoire sociale – Social History*, vol. 15 (1982): 47-81
- Lachance, Paul F. « Repercussions of the Haitian Revolution in Louisiana » dans *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, dir. David P. Geggus, Columbia, University of South Carolina Press, 2001.
- Lachance, Paul F. « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans: Reception, Integration and Impact », *The Journal of the Louisiana Historical Association*, Vol. 29, no 2 (printemps 1988): 109-141
- Lachance, Paul F. « The Foreign French », dans *Creole New Orleans: Race and Americanization*, dir. Arnold R. Hirsch et Joseph Logsdon, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992.

- Lachance, Paul F. « The Formation of a Three-Caste Society: Evidence from Wills in Antebellum New Orleans », *Social Science History* 18 (été 1994): 211-242
- Lachance, Paul F. « The Politics of Fear: French Louisianans and the Slave Trade, 1786–1809 », *Plantation Society in America*, vol. 1, no 2, (juin 1979): 162–197
- Lachance, Paul F. « Were the Saint-Domingue Refugees a Distinctive Cultural Group in Antebellum Louisiana? Evidence from Patterns and Strategies of Property Holding », *Revista/Review Interamericana*, vol. 29, no 1-4 (1999): 171-192
- Le Glaunec, Jean-Pierre. « Slave Migrations in Spanish and Early American Louisiana: New Sources and New Estimates », *The Journal of the Louisiana Historical Association*, Vol. 46, no 2, (printemps 2005): 185-209
- Newton, Lewis William. « Creoles and Anglo-Americans in Old Louisiana: A Study in Cultural Conflicts », *Southwestern Social Science Quarterly*, Vol.14 (1933): 21-48
- Paquette, Robert. « Revolutionary Saint Domingue in the Making of Territorial Louisiana », dans *A Turbulent Time: The French Revolution the Greater Caribbean*, dir. D. Barry Gaspar et David Geggus, Bloomington, Indiana University Press, 1997.
- Russell, Sarah. « Ethnicity, Commerce, and Community on Lower Louisiana's Plantation Frontier, 1803-1828 », *The Journal of the Louisiana Historical Association*, Vol. 40, no 4, (automne 1999): 389-405
- Russell, Sarah. « Intermarriage and Intermingling: Constructing the Planter Class in Louisiana's Sugar Parishes, 1803-1850 », *The Journal of the Louisiana Historical Association*, Vol. 46, no 4, (automne 2005): 407-434
- Schmitz, Mark D. « Economies of Scale and Farm Size in the Antebellum Sugar Sector », *HED* 37 (décembre 1977): 959-980
- Tadman, Michael. « The Demographic Cost of Sugar: Debates on Slave Societies and Natural Increase in the Americas », *American Historical Review*, vol. 105, no 5 (2000): 1534–1575
- Tregle, Joseph Jr. « Early New Orleans Society: A reappraisal », *Journal of Southern History*, vol. 18 (février 1952): 20-36
- Tregle, Joseph Jr. « Creoles and Americans », dans *Creole New Orleans: Race and Americanization*, dir. Arnold R. Hirsch et Joseph Logsdon, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992.
- Tregle, Joseph Jr. « Political Reinforcement of Ethnic Dominance in Louisiana, 1812-1845 », dans *The Americanization of the Gulf Coast, 1803-1850*, dir. Lucius F. Ellsworth, Pensacola, Historic Pensacola Preservation Board, 1972
- Weil, François. « Les migrants français aux Amériques (XIXe -XXe siècles), nouvel objet d'histoire. » *Annales de démographie historique*, no 1 (2000): 5-10

Weil, François. « The Purchase and the Making of French Louisiana » dans *Empires of the Imagination: Transatlantic Histories of the Louisiana Purchase*, dir. Peter J. Kastor et François Weil, Charlottesville, University of Virginia Press, 2009.

Whitten, David O. « Sugar Slavery: A Profitability Model for Slave Investments in the Antebellum Louisiana Sugar Industry », *Southern Studies*, vol. 12 (1973): 423-442

## Sources électroniques

### Livres numériques

Allais, M. de. *Nobiliaire universel de France ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume : Tome douzième*, Paris, librairie ancienne et moderne Bachelin-Deflorenne, 1876. dans Bibliothèque nationale de France. Bibliothèque. *Nobiliaire universel de France*, [en ligne]. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36873f>

Arthur, Stanley Clisby. *Old New Orleans A History of the Vieux Carre, Its Ancient and Historical Buildings*, Westminster, Heritage Books, Inc., 2007, dans Google Books, [en ligne], <https://books.google.ca/books?id=Fzeevi01QmIC&pg=PA85&lpg=PA85&dq=Jean-Baptiste+Labatut&source=bl&ots=8axMIzt8HD&sig=pWPTW6u7LsNeq6RCRIiJDt1fEBA&hl=fr&sa=X&ei=oQoPVcQ8jdiCBIyjdgl&ved=0CDkQ6AEwBg#v=onepage&q=Jean-Baptiste%20Labatut&f=false>

Auriac, Eugène. *Armorial de la noblesse de France : Volume 5*, Paris, aux bureaux de la publication et à la librairie héraldique de Dumoulin, 1858. Dans Google Books. *Armorial de la noblesse de France*, [en ligne], [https://books.google.ca/books?id=kAe5E467JBwC&pg=PA75&lpg=PA75&dq=De+Miquel+de+Sainteg%C3%A8me&source=bl&ots=QXg6zECn01&sig=8dUSTO8JpQdFDfWdfsvdCHgGIOw&hl=en&sa=X&ei=\\_oT3VJuBG5HHsQS69ICIBA&ved=0CCgQ6AEwAQ#v=onepage&q=De%20Miquel%20de%20Sainteg%C3%A8me&f=trueSAINT-](https://books.google.ca/books?id=kAe5E467JBwC&pg=PA75&lpg=PA75&dq=De+Miquel+de+Sainteg%C3%A8me&source=bl&ots=QXg6zECn01&sig=8dUSTO8JpQdFDfWdfsvdCHgGIOw&hl=en&sa=X&ei=_oT3VJuBG5HHsQS69ICIBA&ved=0CCgQ6AEwAQ#v=onepage&q=De%20Miquel%20de%20Sainteg%C3%A8me&f=trueSAINT-)

Cable, George Washington. *The Creole of Louisiana*, London, Nimmo, 1885, dans *Internet Archive*, [en ligne], [https://archive.org/stream/creolesoflouisia00cabluoft/creolesoflouisia00cabluoft\\_djvu.txt](https://archive.org/stream/creolesoflouisia00cabluoft/creolesoflouisia00cabluoft_djvu.txt)

Gayarré, Charles. *History of Louisiana*, New York, William J. Widdleton publisher, 1867, dans *Université de Chicago*, [en ligne], [http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/America/United\\_States/Louisiana/\\_Texts/GAYHLA/home.html](http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/America/United_States/Louisiana/_Texts/GAYHLA/home.html)

Kendall, John Smith. *History of New Orleans*, Chicago et New York, Lewis Publishing Company, 1922, dans Université de Chicago, [en ligne], [http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/America/United\\_States/Louisiana/New\\_Orleans/\\_Texts/KENHNO/home.html](http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Gazetteer/Places/America/United_States/Louisiana/New_Orleans/_Texts/KENHNO/home.html)

### Article numérique

Dessens, Nathalie, « Destins familiaux brisés, destins familiaux croisés : une correspondance atlantique au XIX<sup>e</sup> siècle », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], Vol. 9 [2012], publié le 19 mars 2012, consulté le 15 octobre 2015 URL : <http://framespa.revues.org/1271>

### Sites Internet

Château de Bagen [en ligne], <http://www.chateaudebagen.net/histoire.html> (page consultée le 23 mai 2014)

New Orleans Public Library, Administrations of the Mayors of New Orleans [en ligne] <http://nutrias.org/info/louinfo/admins/prieur.htm>, (page consultée le 22 mars 2016)

Orleans Parish Clerk of Civil District Court, Orleans Parish Clerk of Civil District Court [en ligne], [http://www.orleanscivilclerk.com/mdearmasindexes/de\\_armas\\_michel\\_vol\\_7.pdf](http://www.orleanscivilclerk.com/mdearmasindexes/de_armas_michel_vol_7.pdf) (page consultée le 10 février 2016)

